

# *SOURCE(S)*

Cahiers de l'équipe de recherche  
Arts, Civilisation et Histoire  
de l'Europe

ARCHE



ARTS, CIVILISATION ET  
HISTOIRE DE L'EUROPE

2013 – N° 3

# *SOURCE(S)*

Cahiers de l'équipe de recherche  
Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

N° 3

-

second semestre

2013

## *SOURCE(S)*

Cahiers de l'équipe de recherche Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

*Directeur de la publication* : Nicolas Bourguinat

*Comité de rédaction* : Laurence Buchholzer, Anne Corneloup, Jean-Pascal Gay

*Numéro coordonné par* : Laurence Buchholzer

*Secrétariat de rédaction* : Laurence Buchholzer, Anne Corneloup, Simone Herry

*Assistant de rédaction* : Guillaume Porte

La revue *SOURCE(S)* est un organe de l'Équipe d'Accueil ARCHE-EA 3400 de l'Université de Strasbourg. Pour les informations sur la revue et les autres activités de l'équipe : [www.ea3400.unistra.fr](http://www.ea3400.unistra.fr)

*Adresse de la rédaction* :

Revue *SOURCE(S)* - Faculté des Sciences  
Historiques, équipe ARCHE, à l'att. de  
N. Bourguinat - Palais universitaire -  
67084 Strasbourg Cedex - tél. 03 68 85 68 08  
courriel : [bourguin@unistra.fr](mailto:bourguin@unistra.fr)

*Impression* :

Service imprimerie et reprographie  
de l'Université de Strasbourg

ISSN de la version imprimée : 2265-1306  
ISSN du présent support électronique : 2261-8592

## SOMMAIRE

### I. DOSSIER : STRASBOURG, UNE VILLE ET SES ARCHITECTES

---

- 7 *Présentation*  
Laurence Buchholzer
- 13 *La croissance urbaine extra-muros aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : évolution programmée ou développement spontané ? Les exemples de Reims et de Strasbourg*  
Catherine Xandry
- 29 *Construire à Strasbourg : architectes et avatars (1824-1914)*  
Shahram Hosseinabadi
- 49 *Un projet de recherche-action sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme strasbourgeois : l'inventaire de la Neustadt de Strasbourg*  
Marie Pottecher
- 65 *Les Trente Glorieuses à Strasbourg à travers les revues d'architecture et d'urbanisme*  
Gauthier Bolle

### II. AUTOUR D'UNE SOURCE

---

- 87 *Transformer un dépôt de mendicité en prison. Les préoccupations morales et hygiénistes d'un architecte*  
Véronique Umbrecht
- 101 *Discours préliminaire sur l'établissement en général des prisons (1806)*  
Édition annotée

### III. TRAVAUX DES DOCTORANTS, CHANTIERS EN COURS

---

- 109 *Architecture et formes urbaines dans une région frontalière depuis 1850. Création d'un outil au service de la recherche*  
Hervé Doucet
- 117 *Autour de Carlo Ginzburg (25-26 mars 2013)*  
Antoine Follain
- 121 *La sorcellerie et la ville. Rapport introductif de la journée d'études du 26 mars 2013*  
Maryse Simon
- 131 *Les espaces des expériences coloniales allemandes : échanges, transferts et circulations (1850-1950)*  
Jawad Daheur et Isabell Scheele
- 139 *Résumés*



I.

DOSSIER

STRASBOURG, UNE VILLE ET SES ARCHITECTES



## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

Laurence BUCHHOLZER

Variable dans le temps et dans l'espace, diverse par ses formes, sa démographie ou sa densité, la ville échappe à une définition unanime, ce qui bouscule les certitudes de façon salutaire, mais n'est pas sans poser problème au chercheur qui la choisit comme cadre ou comme sujet<sup>2</sup>.

Cette absence d'essence rend la ville perméable à toutes les interprétations. Restreindre l'investigation à un seul site, comme Strasbourg, et s'en tenir au seul champ de la recherche en sciences humaines n'y change pas grand-chose. La ville est affaire de représentations. Et même à la communauté savante, elle apparaît comme au prisme d'un kaléidoscope.

Le lecteur de ce dossier rencontrera donc le Strasbourg de l'archéologue, qui n'est pas le Strasbourg de l'historien de l'architecture, ni celui de la conservatrice du patrimoine.

Un pan du Strasbourg médiéval se dévoile, au pied de l'enceinte, au travers du faubourg de la Krutenau qu'étudie Catherine Xandry. Comprendre les logiques d'apparition, puis de développement de ce quartier, passe par un patient relevé des indices matériels sur le terrain, par la lecture de chartes et le report des informations, ainsi glanées, sur des plans<sup>3</sup>.

La *Neustadt* – soit l'ensemble planifié durant la période de l'annexion allemande de 1871 à 1918 – se dessine grâce à la démarche progressivement mise au point par cinquante ans de pratique de l'Inventaire. Après avoir écumé les cantons ruraux et diverses agglomérations alsaciennes, le service d'inventaire

---

<sup>1</sup> La réunion des articles de ce dossier doit beaucoup aux suggestions d'Anne-Marie CHÂTELET et d'Hervé DOUCET. Qu'ils en soient ici remerciés !

<sup>2</sup> Voir à cet égard les problèmes méthodologiques rencontrés lors de la journée d'études « La sorcellerie et la ville », exposés par Maryse SIMON, dans la partie III, *infra*. Voir aussi *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie, La ville des sciences sociales*, n° 4, 1996, en particulier l'article de Bernard LEPETIT, « La ville : cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », p. 11-34 : « Plus que toute autre, peut-être, l'histoire urbaine fournit l'opportunité de rompre la tautologie des descriptions en termes de catégories prédéterminées » (p. 34).

<sup>3</sup> Pour un aperçu des méthodes de l'archéologie urbaine, voir Henri GALINIÉ, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, 2000.

du patrimoine de la région Alsace s'attaque depuis 2010 au difficile pari de couvrir une métropole. Dans l'attente d'une publication complète des résultats, programmée pour 2016, Marie Pottecher en expose les méthodes et les objectifs. Sont convoqués pour ce faire tous les procédés d'inventaire : la *Neustadt* se profile à l'issue du repérage topographique des édifices anciens, de leur inscription sur des cartes, de leur géo-référencement, d'une couverture photographique et d'un dépouillement de sources écrites, bref d'un va-et-vient constant entre terrain et archives. Au contact de la grande ville, ce sont aussi les méthodes qui doivent s'adapter pour mieux saisir un objet d'études étendu. Par souci d'appréhender la *Neustadt* comme un tout, des analyses thématiques transversales, sur le mode d'habitat, les styles architecturaux, les activités... viennent compléter l'aperçu.

C'est enfin dans le Strasbourg des architectes et entrepreneurs que nous entraînent Véronique Umbrecht, pour la période révolutionnaire et napoléonienne<sup>4</sup>, Shahram Hosseinabadi, pour le XIX<sup>e</sup> siècle-début XX<sup>e</sup> siècle, et Gauthier Bolle pour les Trente Glorieuses. Attentifs aux hommes, à leurs projets et à leurs œuvres dans la ville, ils nous mènent à l'église protestante du Temple-Neuf, à l'Esplanade ou à HautePierre, quand ce n'est pas jusqu'à Ensisheim où oeuvra l'architecte en chef de la ville de Strasbourg, Pierre Valentin Boudhors.

Au fil de cette promenade en différents points de Strasbourg et en divers temps historiques, est-on condamné à ne saisir qu'une ville « éclatée » ?

Assurément non, car la confrontation des méthodes issues de chaque branche disciplinaire révèle aussi des convergences. La ville des uns est un peu celle des autres, grâce à une interconnaissance croissante des pratiques d'autrui<sup>5</sup>. Face à Strasbourg naissent en outre des réflexions méthodologiques communes sur la nature des cartes anciennes, sur la cartographie heuristique ou encore sur les bases de données, à l'exemple de la base « Architecture et formes urbaines dans une région frontalière », évoquée par Hervé Doucet dans la troisième section de ce numéro<sup>6</sup>. Tous recourent également aux textes, dans une démarche qui n'est pas simple recherche d'informations, mais véritable réflexion critique sur les sources écrites. L'archéologue s'attarde sur les particularités du vocabulaire des chartes. Le service de l'Inventaire compense les lacunes des actes de ventes en croisant les sources. Les architectes soulèvent

---

<sup>4</sup> Voir la 2<sup>e</sup> section de ce numéro, « Autour d'une source ».

<sup>5</sup> Entre autres exemples glanés dans ce dossier : le Service de l'Inventaire qui, comme les archéologues de l'urbain, s'intéresse à la voirie ; ou encore les recherches de Véronique Umbrecht sur Boudhors et son projet de prison centrale à Ensisheim, qui apportent de nouvelles pièces et des correctifs au dossier d'Inventaire consacré à l'édifice.

<sup>6</sup> Voir aussi ArchiRès, Archiwebture, Mérimée... Marie Pottecher mentionne quant à elle une base de données, tenue par le Service de l'Inventaire du patrimoine, consacrée aux architectes et entrepreneurs actifs en Alsace (9000 entrées). S'y ajoute la base de données en cours de constitution spécifiquement consacrée à la *Neustadt*.

les problèmes de nomenclature dans les annuaires professionnels, ou examinent les attendus des différentes revues d'architecture ou d'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle.

Discrètement, des convictions partagées se font jour. Au hasard des analyses, la médiéviste et la contemporanéiste se rejoignent pour nous parler d'un Strasbourg qui n'est pas que de pierre, mais aussi de parcs et de jardins. Plusieurs des auteurs du dossier notent de concert que la ville n'est pas seulement une juxtaposition de constructions, mais un ensemble interdépendant. Ils montrent que ces parties de la ville que l'on tend à approcher en soi et pour soi (la Krutenau, le quartier « allemand »...) entrent en interaction avec d'autres pôles et ne peuvent être compris qu'en sortant du cadre. Ils évoquent des opérations que l'on aurait pu croire circonscrites dans le temps (un faubourg médiéval, la *Neustadt* de la période allemande, les constructions des Trente Glorieuses), mais qui *de facto* s'appréhendent sur une plus longue durée. Car il faut compter avec les héritages, avec des traditions locales ou encore avec la permanence des hommes malgré les revirements politiques. Le discours que les architectes tiennent sur leurs opérations montre bien du reste qu'ils ne font jamais abstraction de l'existant. Les professionnels des Trente Glorieuses, lorsqu'ils construisent à Strasbourg, pensent leurs immeubles au regard d'une « tradition alsacienne », qu'il s'agisse de l'intégrer ou de rompre avec elle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Boudhors, confronté à la problématique spécifique de l'architecture carcérale, n'en ignore pas pour autant le site d'implantation de la future centrale d'Ensisheim ; il insère son projet dans un paysage urbain et rêve de perspectives dégagées sur une nouvelle porte de la ville.

Le principal point de convergence des articles ici rassemblés est cependant leur intérêt partagé pour les acteurs de la ville. La ville est le lieu même de l'action des hommes politiques, architectes, entrepreneurs, maîtres d'œuvre et d'ouvrage...

Elle est le réservoir d'une volonté politique, dans une limite qu'il s'agit à chaque fois de préciser. Ainsi, les décideurs politiques, du ministre de la Reconstruction au maire de Strasbourg, semblent-ils davantage peser sur les réalisations strasbourgeoises des années 1950-1960 que les aspirations doctrinales des architectes. De même, Boudhors doit-il plusieurs fois ranger ses projets dans les cartons devant le désaveu des édiles strasbourgeois ou du préfet. Pour l'époque médiévale, on a longtemps opposé la volonté seigneuriale qui s'exprimait dans des lotissements créés *ex nihilo* à des formes d'occupation « spontanées ». L'enquête de Catherine Xandry révèle une situation plus nuancée, dans laquelle la politique du seigneur ne fait pas tout. À Reims, l'archevêque a beau légiférer, il ne parvient pas à fixer dans son faubourg de la Couture tous les artisans concernés. L'exemple strasbourgeois de la Krutenau montre *a contrario* qu'une politique beaucoup moins volontariste pouvait suffire à structurer un faubourg complémentaire de la ville *intra-muros*.

En ce qu'elle rassemble œuvres et immeubles, la ville reflète aussi, en partie, la volonté des architectes et des entrepreneurs. Peut-être est-elle à cet

égard «une sorte de mémoire organisée<sup>7</sup>». Marie Pottecher, Shahram Hosseinabadi et Gauthier Bolle rappellent cependant combien l'amnésie guette. Les traces matérielles laissées par l'immense chantier que fut Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle ne témoignent que partiellement de la myriade de praticiens (architectes et entrepreneurs) qui intervinrent alors. Il faut tout le travail de l'historien pour dresser la liste des acteurs techniques de Strasbourg, le repérage étant encore compliqué par la délimitation professionnelle tardive d'un corps des architectes.

Le dépouillement des quelque trois mille dossiers d'édifices de la *Neustadt* livre des données sur les concepteurs et constructeurs de la ville, qu'il faut confronter point par point aux informations glanées dans les annuaires professionnels. On parvient alors à cerner l'émergence d'une profession – de la quarantaine de techniciens des années 1824-1846 à plus de 200 avant la Première guerre mondiale – mais sans forcément pouvoir éclairer l'ensemble des parcours, ni expliquer des présences furtives dans les *Adressbücher* strasbourgeois.

L'oubli touche même des périodes plus récentes. Dans l'après-guerre, alors que la figure de l'architecte s'est magnifiée et médiatisée, Strasbourg devient la vitrine d'exposition des idées de quelques « mandarins », à l'instar de Charles-Gustave Stoskopf ou de François Herrenschildt. Une soixantaine d'autres concepteurs évoluent cependant dans leur ombre et modèlent l'habitat ou l'équipement du Strasbourg des Trente Glorieuses. L'historiographie générale consacrée à l'architecture et l'urbanisme n'a de même retenu que quelques opérations emblématiques, telles la cité Rotterdam, la cité du quai des Belges ou le palais des Congrès. Celles-ci masquent un ensemble d'opérations beaucoup plus riche (80 projets), que révèle l'analyse systématique de revues d'architecture entre 1945 et 1978.

Une fois les acteurs repérés, il reste à cerner leurs influences et leur positionnement dans une ville qui forme un cas modèle pour l'étude des transferts culturels. Indéniablement, les changements d'appartenance politique ont eu un impact. Chiffres à l'appui, l'étude de Shahram Hosseinabadi prouve combien le chantier strasbourgeois fut, jusqu'en 1914, un Eldorado pour des architectes venus de tout le *Reich*. Après la Seconde guerre mondiale, la capitale alsacienne perd son rôle de vitrine, si l'on en juge par le nombre somme toute restreint d'opérations strasbourgeoises évoquées dans les revues professionnelles d'envergure nationale ou internationale. Mais la ville n'en devient pas moins le terrain d'exercice d'architectes issus d'autres régions françaises. Des formes de métissage, sensibles par exemple dans la formation des architectes, viennent cependant adoucir les ruptures<sup>8</sup>. L'influence de l'École

---

<sup>7</sup> Voir Pierre ANSAY, René SCHOONBRODT, *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Bruxelles, 1989, p. 64.

<sup>8</sup> Voir Anne-Marie CHÂTELET, «Le programme ANR-DFG MÉTACULT : Métissages, Architecture, Culture. Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme. Strasbourg 1830-1940 », dans *Source(s). Cahiers de l'équipe de recherche Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, n° 2, 2013, p. 169-175.

parisienne des Beaux-Arts se ressent avant comme après 1870, tandis qu'à partir des années 1860, les futurs architectes strasbourgeois regardent aussi du côté des écoles polytechniques d'outre-Rhin.

En 2000, un article consacré aux villes et à leur histoire en Alsace dressait le constat suivant : « La pluridisciplinarité s'impose dans le champ de recherche sans pour autant devenir encore véritablement une interdisciplinarité : l'apport essentiel des architectes et même des archéologues ne se trouve pas assez intégré à l'approche "historique".<sup>9</sup> » La disparition de l'URA Villes CNRS 1010 laissait alors planer de sombres perspectives sur le devenir de l'histoire urbaine à Strasbourg.

Les contributions ici rassemblées semblent démentir ce tableau pessimiste. Autour de Strasbourg, ville emblématique, et dans l'équipe de recherche ARCHE-EA 3400, s'élaborent des études urbaines qui réalisent le rapprochement entre disciplines et témoignent d'un renouveau. Puisse la lecture de ce numéro de Source(s) vous en convaincre !

---

<sup>9</sup> Voir Odile KAMMERER, Bernard REITEL et Marie-Claire VITOUX avec la contribution de Bernhard METZ, « Les villes et leur histoire », *Revue d'Alsace*, n° 126, 2000, p. 202-212, ici p. 212.



*LA CROISSANCE URBAINE EXTRA-MUROS AUX XIII<sup>E</sup> ET XIV<sup>E</sup>  
SIÈCLES : ÉVOLUTION PROGRAMMÉE OU DÉVELOPPEMENT  
SPONTANÉ ?*

*LES EXEMPLES DE REIMS ET DE STRASBOURG*

Catherine XANDRY

Dans l'imaginaire collectif, la ville médiévale est indissociable de son rempart. On peut penser à Carcassonne par exemple, mais également aux villes ainsi stylisées dans un grand nombre de films « historiques ». Et ce trait n'est pas récent : songeons aux représentations de la Jérusalem céleste dans les enluminures, ville parfaite à l'intérieur de murs. Pour l'archéologue, le rempart est en outre une facilité, un élément remarquable qui permet de mieux appréhender ce que l'on suppose être « l'espace urbain » : « C'est parce que les remparts sont immédiatement perceptibles, qu'ils sont des marqueurs commodes, que les sources écrites les rendent omniprésents, qu'ils instaurent une ségrégation dans des domaines documentés, qu'ils fixent notre attention. Leur vertu est d'inscrire la ville dans l'espace. Toute ville antique et médiévale est montrée dans ses remparts<sup>1</sup>. » Ils permettent ainsi d'établir un clivage fort entre un dedans et un dehors. Dans la recherche historique française, l'enceinte a été longtemps le critère privilégié qui permettait de considérer une localité comme une ville. Cependant, même si l'on fait abstraction de nombreuses localités de l'espace germanique qui, bien que ne possédant pas d'enceinte, étaient qualifiées de villes, cet *a priori* peut sembler extrêmement réducteur. En effet, que se passe-t-il lorsque l'enceinte devient trop étroite, lorsque la ville a besoin de plus d'espace pour s'étendre ?

Vers le XIII<sup>e</sup> siècle, croissance économique et démographique oblige, de nombreuses villes se dotent d'une nouvelle enceinte, plus grande que la précédente ; des faubourgs se multiplient aux alentours. Ces « *fors bourg* » s'épanouissent, comme leur nom l'indique, devant le bourg. Il s'agit en effet de zones d'habitat formant parfois de vrais quartiers et s'établissant au contact de

---

<sup>1</sup> Henri GALINIÉ, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, 2000, p. 24.

l'enceinte de la ville<sup>2</sup>. Le concept de faubourg revêt un sens à la fois spatial (le faubourg est hors de la « vieille ville ») et temporel (il est destiné à être inclus à un moment ou à un autre dans les remparts, donc, à être intégré à la ville). On peut donc dire qu'à ce moment le faubourg est le phénomène le plus caractéristique de l'agrandissement de la ville qui déborde de son enceinte, partant, de la croissance urbaine<sup>3</sup>.

Cet agrandissement résulte-t-il d'une évolution programmée, gérée par les autorités de la ville, ou est-il le fruit d'un développement spontané ? La dichotomie entre espace planifié ou spontané, dont les urbanistes sont familiers<sup>4</sup> à l'échelle de la ville tout entière, sera explorée ici à celle des faubourgs, en comparant le développement de deux faubourgs qui jouxtent chacun une ville épiscopale, Strasbourg et Reims. Ces cités ont d'autres aspects communs. Elles disposent en effet toutes deux d'une origine antique – Reims était un ancien *oppidum* gaulois ; à Strasbourg se dressait un *castrum* de légion romaine –, d'une enceinte et comptent parmi les villes les plus peuplées de l'Est de la France pour la période étudiée (plus de 10 000 habitants).

Malgré les ressemblances de ces villes, tout semble opposer, de prime abord, les deux faubourgs concernés : la Krutenau, à Strasbourg, apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle sans qu'aucune volonté d'organisation et d'administration ne soit immédiatement perceptible ; la Couture, à Reims, est à l'inverse la création par l'archevêque d'un lotissement programmé à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle.

### La Krutenau : un quartier « vert »

Strasbourg est une ville qui s'est développée à partir d'un camp légionnaire romain situé en bordure du Rhin, au croisement de plusieurs voies fluviales. Ville épiscopale, ayant un statut équivalent à celui de capitale de région et bénéficiant de nombreux privilèges<sup>5</sup>, elle devient un pôle attractif pour une population nombreuse. Ceci entraîne évidemment une forte expansion de l'habitat hors de l'emprise du *castrum*. Quel aspect présente-t-elle au nouvel

---

<sup>2</sup> Armand BAERISWYL, *Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau*, Bâle, 2003.

<sup>3</sup> Il ne faut cependant pas négliger un autre phénomène, souvent concomitant : celui d'une densification de l'habitat *intra-muros*, par lotissement d'anciens espaces « verts » ou par concentration des populations dans le bâti existant.

<sup>4</sup> On peut citer entre autres les travaux de Pierre LAVÉDAN, *L'urbanisme au Moyen Âge*, Paris, Arts et Métiers, 1974 ; ou l'ouvrage réalisé sous la direction d'Élisabeth ZADORA-RIO et Henri GALINIÉ, *Village et ville au Moyen Âge, les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2003, dont les différents textes essaient, par le biais de l'analyse spatiale du parcellaire, d'explicitier la « fabrique de la ville » et « d'évaluer la part de l'urbanisme et de la planification dans le développement des agglomérations médiévales ».

<sup>5</sup> Depuis 1205, elle bénéficie de la protection impériale. En 1358, l'empereur Charles IV lui confirme son statut de ville libre d'Empire (*freie Stadt*), ce qui correspond aux villes les plus privilégiées de l'Empire. Elle jouit ainsi d'une quasi-indépendance.

arrivant au début du XIII<sup>e</sup> siècle ? À cette époque, la ville se dote d'une nouvelle enceinte qui porte à près de 100 hectares sa surface *intra-muros*. Elle dispose aussi déjà un certain nombre de faubourgs : Sainte-Aurélié<sup>6</sup>, qui se groupe autour de la chapelle Saint-Michel et de l'église Sainte-Aurélié, et Koenigshoffen<sup>7</sup>, situés tous les deux à l'ouest de la ville sur une vieille voie de communication qui correspond aujourd'hui à la rue du Faubourg-National prolongée par la Route des Romains, et la Montagne-Verte<sup>8</sup>, plus au sud à proximité de la rivière de la Bruche.

Cette croissance urbaine se poursuit tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle puisque d'autres faubourgs apparaissent. Citons au nord le Faubourg-de-Pierre<sup>9</sup> situé le

<sup>6</sup> Il est question du ban de Sainte-Aurélié dès 1236. Voir Wilhelm WIEGAND, *Urkundenbuch des Stadt Strassburg*, vol. 1 : *Urkunden und Stadtrechte bis zum Jahr 1266*, Strasbourg, Karl J. Trübner, 1879, p.196 [désormais, *UB Strassburg* 1].

<sup>7</sup> On y a trouvé des traces d'occupations préhistoriques, d'autres datant de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Collectif, *Strasbourg Koenigshoffen, un faubourg historique*, Strasbourg, Éditions Coprur, 2002, p. 12-14.

Des maisons en colombages avec des fondations de pierre y sont édifiées dès le 1<sup>er</sup> siècle ; des caves maçonnées survivent de l'habitat du siècle suivant. Y étaient situés également des temples. Un *mithraeum* est construit au II<sup>e</sup> siècle et restauré à l'époque de Sévère Alexandre, et un autre connu par une inscription. Cette inscription parle d'un *vici canabarum*, de *vicus*, terme qui désigne entre autres les agglomérations proches d'un camp militaire romain et de *canabae*, terme qui qualifie les plus urbanisés de ces *vici*. Nancy GAUTHIER, Brigitte BEAUJARD, *Topographie des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, vol.11 : *Province ecclésiastique de Mayence (Germania prima)*, Paris, De Boccard, 2000.

Un *vicus* de *Cungeshoven* est cité en 1144 et 1163. Il semble important, avec son finage étendu, sa *Dinglaube* (lieu de réunion de la population) et trois moulins. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Paris, Tours, Ministère de la Culture, Centre National d'Archéologie Urbaine, 1992, p. 79.

D'abord village d'Empire, il est acheté en 1351 par la ville de Strasbourg (aux frères Kurnagel, bourgeois de Strasbourg. Charles IV avait cédé à la ville les droits éminents sur Koenigshoffen quatre ans auparavant). Incendié en 1365 par les « Anglais », il est définitivement détruit en 1392 pour des raisons militaires. Sa localisation précise est inconnue. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document... , op. cit.*, p. 79.

<sup>8</sup> Grâce à quelques objets et tombes mais surtout grâce à des mentions dans des chroniques, on peut supposer qu'une petite communauté s'y est installée à la période mérovingienne (VI<sup>e</sup> siècle), puis une petite agglomération se forma lentement à l'ombre du couvent Saint-Arbogast et prit le nom du saint qu'elle conserva jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est ravagée en 1199 par Philippe de Souabe. Elle subit des dommages également en 1365, 1375 et 1439 (Armagnacs). Voir André KIEFFER, *La Montagne Verte*, Strasbourg, Oberlin, 1983.

<sup>9</sup> Cet espace dépendait de la paroisse Sainte-Aurélié. La voie du Faubourg-de-Pierre existe vraisemblablement dès l'époque romaine mais son tracé n'a pas été reconnu. Pour le Moyen Âge, la voie est mentionnée au plus tôt en 1220. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document... , op. cit.*, p. 105. D'après Juliette BAUDOUX *et alii*, *Carte archéologique... , op. cit.*, p. 114 une nécropole romaine aurait existé au bout de la rue du Faubourg-de-Pierre, avant la place de Haguenuau. Mais la première implantation remarquée après cela est l'installation de la chapelle des Miséreux au XIII<sup>e</sup> siècle au Marais-Vert. Puis apparaît l'abbaye de la Toussaint en 1267 et on a trace de bâtiments agricoles au Kageneck vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premières mentions d'habitations le long de cet axe. Wilhelm WIEGAND,

long de la *Steinstrasse* et le Waseneck<sup>10</sup> jouxtant le rempart, au sud, le Neudorf<sup>11</sup> (lui aussi le long du rempart) et enfin, à l'est, la Krutenau sur laquelle nous allons nous attarder. Elle se développe sur un terrain inhospitalier, peu adapté à l'habitat, très humide et même marécageux puisque situé dans la zone d'inondation du Rhin, entre la ville et celui-ci, et traversé par un cours d'eau (le *Rheingiessen*) qui relie la rivière au fleuve. Étymologiquement, le *-au* de Krutenau désigne du reste un pré humide, un marais.

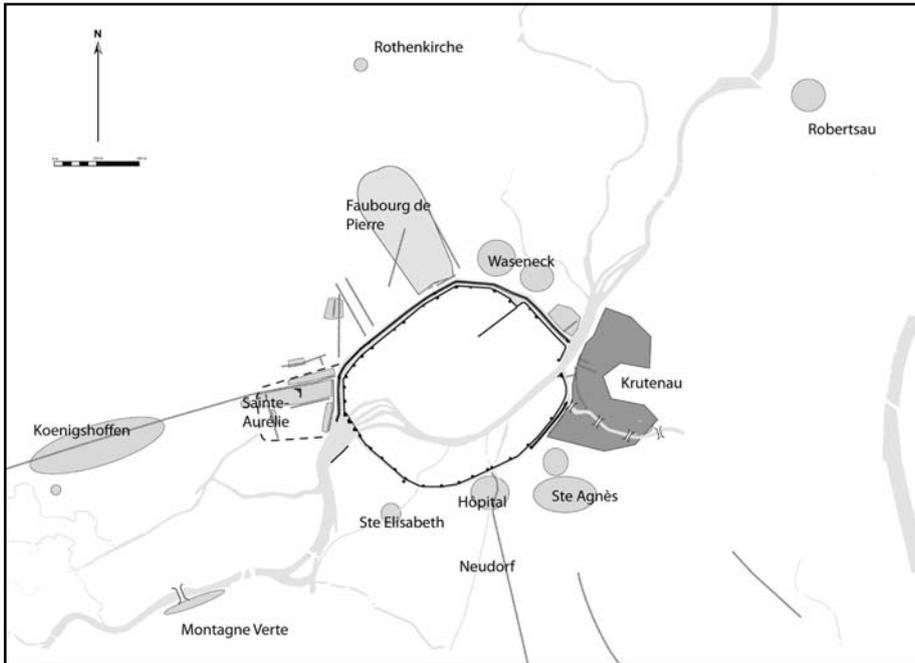


Figure 1 : Strasbourg et ses faubourgs au XIV<sup>e</sup> siècle (DAO : C. Xandry)

*Urkundenbuch des Stadt Strassburg*, vol. 1 : *Urkunden und Stadtrechte bis zum Jahr 1266*, Strasbourg, Karl J. Trübner, 1879.

<sup>10</sup> L'espace appelé ici Waseneck regroupe le Waseneck proprement dit, *Uf dem Werde* et le Wacken. On ne possède aucune trace d'une installation avant l'implantation du cimetière juif au XIII<sup>e</sup> siècle. Suivront l'abbaye de Sainte-Madeleine en 1225 et Sainte-Claire *Uf dem Werde* en 1299. Cependant, les premières mentions d'habitation ne datent que de 1304 pour *Uf dem Werde* et de 1350 pour le Waseneck. Le Wacken semble rester désert jusqu'à l'implantation de premières industries au XVIII<sup>e</sup> siècle et une zone d'habitat ne s'y développera qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Freddy SARG, *Le Wacken*, Strasbourg, Oberlin, 1985, p. 12-13.

<sup>11</sup> Depuis 982 au moins, le Neudorf fait partie du ban de Strasbourg. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle apparaissent à la Kurbau les premières chaumières de paysans, de jardiniers et des ouvriers travaillant dans les tuileries. Georges SCHWENK, *Neudorf (deuxième partie)*, Strasbourg, Oberlin, 1983, p. 14.

Le développement de la Krutenau, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, ne semble pas être le résultat d'une volonté de la part de l'autorité de la ville, que cela soit l'évêque ou plus tard le conseil de ville<sup>12</sup>. Les premiers édifices qui s'y installent sont des couvents ; ils y viennent du reste en nombre puisqu'on peut mentionner le couvent de dominicaines de Sainte-Catherine<sup>13</sup> qui s'installe en 1231 à la confluence de l'Ill et du canal du Rhin, le couvent de dominicains de Saint-Jean-aux-Ondes<sup>14</sup> en 1245, le long du canal du Rhin, vers l'est, le couvent de dominicaines de Saint-Nicolas-aux-Ondes<sup>15</sup> en 1252, situé en plein champ au nord du canal et celui des Guilhelmites<sup>16</sup> en 1298, à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Guillaume.

Contrairement à d'autres établissements mendiants strasbourgeois<sup>17</sup>, les couvents de la Krutenau semblent s'installer antérieurement à toute autre structure. Ils ont trouvé là un terrain jusque-là négligé pour la construction. Contrairement à ce que l'on sait pour Saint-Jean-en-l'Île-Verte, la réunion des terrains nécessaires à l'implantation de ces couvents est pour l'instant inconnue. Il ne semble cependant pas qu'il y ait eu opposition de la part de l'autorité de la ville alors en place. La seule trace écrite d'un rôle que la ville aurait pu avoir joué à ce moment-là est un édit paru en 1249 interdisant l'installation de couvents *intra-muros*. De ce fait, les couvents désirant s'installer à Strasbourg

<sup>12</sup> Apparaissant au début du XIII<sup>e</sup> siècle, il obtient son indépendance définitive vis-à-vis de l'évêque en 1262, lorsque celui-ci est battu par la milice bourgeoise lors de la bataille d'Hausbergen.

<sup>13</sup> Cité une première fois en 1231, il est fortement endommagé par une inondation en 1233. L'église et les bâtiments conventuels sont reconstruits en 1242. Le cimetière n'est consacré qu'en 1284. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 97 et p. 117.

<sup>14</sup> Le couvent est fondé avant 1245 et détruit en 1475. L'église conventuelle n'est construite qu'en 1252. Sa localisation précise est toujours incertaine à proximité du futur rempart de la Krutenau. Gaëlle TEXIER, *Topographie et construction des établissements religieux à Strasbourg*, tome 2 : *Inventaires et illustrations*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Schwien, Strasbourg, 2003, p. 56.

<sup>15</sup> À l'inverse de Saint-Jean-aux-Ondes, sa localisation dans la Krutenau est assurée par le plan Blondel en 1765. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 98. Une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge avait été érigée à cet emplacement, les chroniqueurs l'appellent Notre-Dame-des-Prés. En 1252, elle fut transformée en couvent. Frédéric PITON, *Strasbourg illustré ou panorama pittoresque, historique et statistique de Strasbourg et de ses environs*, tome 2 : *Promenade dans les faubourgs. Description des environs*, Bâle, Librairie Neukirch, 1855, p. 26-27. En 1232 il suit encore la règle des Augustins. C'est à partir de 1245 que le couvent intégrera l'ordre des Dominicains. Gaëlle TEXIER, *Topographie et construction...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>16</sup> Fondé par la famille patricienne des Müllenheim en 1298, ce couvent est donné à l'ordre des Guilhelmites de Marienthal (près de Haguenau). En 1298 les Guilhelmites s'installent en dehors de la ville sur un territoire appartenant à la paroisse Saint-Étienne. L'église et le cimetière sont consacrés en 1301 et le cloître à l'est est attesté en 1381. La confrérie des bateliers, fondée en 1331, y avait son siège, ce que l'ancre érigée au sommet de la tour commémore. Gaëlle TEXIER, *Topographie et construction...*, *op. cit.*, p. 75.

<sup>17</sup> Par exemple, le couvent de Saint-Jean-en-l'Île-Verte pour lequel Rulman Merswin achète plusieurs parcelles de terrain à Sainte-Aurélie (où existent déjà habitat et édifices religieux) afin de permettre son implantation.

après 1249 (et c'est le cas de Saint-Nicolas et des Guillemites) étaient obligés de construire leurs bâtiments hors de l'enceinte. Que cela soit par manque de place *intra-muros* ou pour éviter la surreprésentation d'ordres mendiants dans ses murs, la ville rejette donc à l'extérieur les nouvelles implantations. On peut mettre en parallèle la situation du cimetière Saint-Étienne<sup>18</sup> que la première mention, en 1265, situe dans la Krutenau. La paroisse Saint-Étienne présente alors une organisation spatiale singulière : s'étendant à la fois *intra-* (dans le quartier de la cathédrale) et *extra-muros* (Krutenau), elle est pourvue d'une église paroissiale située en les murs (couvent Saint-Étienne), alors que son cimetière se trouve hors les murs. Du fait de ce manque de place à l'intérieur de l'enceinte, la ville doit commencer à gérer sa croissance urbaine, même si cela semble être par défaut.

Les autres infrastructures importantes qui sont mentionnées pour la première fois au XIII<sup>e</sup> siècle, sont les deux portes avancées de Saint-Jean-aux-Ondes et de Saint-Nicolas-aux-Ondes, ainsi que les deux tours avancées, délimitant l'emprise du quartier, même si celui-ci semble alors majoritairement non bâti.

Ce n'est en effet qu'à partir de 1265 qu'apparaissent les premières mentions d'un développement constant de l'habitat. Cependant, les mentions datées d'avant 1300 ne nous parlent que de trois jardins indépendants et de cinq parcelles bâties. L'expression « parcelles bâties » est entendue ici comme un terrain distinct (appelé *area* dans les chartes) sur lequel sont implantées expressément une ou des structure(s) construite(s) : maisons, étables ou greniers par exemple, auxquelles s'ajoute parfois un jardin. Cet habitat, bien que pauvre et clairsemé, est suffisant pour qu'en 1279 soit fait mention d'une boulangerie<sup>19</sup>.

Le XIV<sup>e</sup> siècle marque vraiment une nouvelle phase dans le développement de la Krutenau tant par la densification de l'habitat que par la diversification des fonctions qui y apparaissent alors. C'est à travers l'*Urkundenbuch*<sup>20</sup> que nous sommes témoins de l'essor du nombre de parcelles enregistrées alors, de leur composition et de leur localisation. Même si une

---

<sup>18</sup> En 1265, les sœurs de Sainte-Catherine *extra-muros* désignent le cimetière du couvent de Saint-Étienne comme « *nostra area versus cimiterium dicte ecclesie* » [Saint-Étienne]. *UB Strassburg*, vol. 1, p. 455.

En vis-à-vis des maisons Prechter, Saint-Étienne avait établi son cimetière. Lequel disparut lors de la construction du quartier des Pêcheurs. Frédéric PITON, *Strasbourg illustré...*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>19</sup> 1279, 1309, 1405 : « *Pistrinum ultra pontem S. Stephani, Orthus an St. Stephansbruck* » (*Wilhelmerbrücke*). Adolphe SEYBOTH, *Das alte Strassburg vom 13. Jahrhundert bis zum Jahre 1870. Geschichtliche Topographie nach den Urkunden und Chroniken bearbeitet. Text*, Strasbourg, 1890, 1894, rééd. 1984, p. 229-230.

<sup>20</sup> Voir Wilhelm WIEGAND (éd.), *UB Strassburg*, vol. 1, *op. cit.* ; puis Hans WITTE (éd.), *Urkundenbuch des Stadt Strassburg*, vol. 7: *Privatrechtliche Urkunden und Rathslisten von 1332 bis 1400*, Strasbourg, Karl J. Trübner, 1900 [désormais mentionné *UB Strassburg*, vol. 7].

certaine standardisation des formules dans les chartes peut fausser la donne<sup>21</sup>, ces parcelles semblent composées de maisons, de cours, de greniers, de viviers et d'étables. On note également des jardins, dont la présence détermine deux types bien distincts de parcelles : dans le premier cas, les jardins sont associés à d'autres éléments bâtis (maisons, écuries, etc.) ; dans le second, la parcelle, non bâtie, est uniquement consacrée à la culture maraîchère.

En distinguant les parcelles qui possèdent un jardin et celles où il n'en est pas fait mention, on se rend compte que 35% de la Krutenau est encore verte. Plus encore, 32 parcelles sur les 200 identifiées ne présentent aucun bâti. Cependant, outre le nombre croissant d'habitations, se développent des infrastructures qui, associées, traduisent des fonctions variées proches de celles que l'on pourrait trouver dans une ville<sup>22</sup>. C'est le cas des couvents mendiants, cités précédemment et qui sont toujours présents dans le paysage au XIV<sup>e</sup> siècle, et du poêle de la corporation des jardiniers<sup>23</sup>, lieu de rassemblement de ce métier. Mais on peut également dénombrer plusieurs moulins<sup>24</sup>, l'auberge « *Zu*

21 Un phénomène d'inertie dû à la reproduction de formules d'une charte à l'autre (phénomène qui peut toucher les préambules des chartes, mais également leurs dispositifs, en particulier les formules de pertinence qui énumèrent les biens loués ou vendus) a pour conséquence une inadéquation éventuelle entre le texte et « la réalité du terrain ». De ce fait, il est compliqué de faire la part des choses entre le paysage réel et l'interprétation qu'en fait le scribe. Ceci incite à une grande prudence dans les tentatives de restitution de l'espace au travers des chartes et actes notariés. Voir, pour sa méthodologie, Michel ZIMMERMANN, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du x<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, n°14-15, 1989-1990, p. 309-338.

22 Un bon exemple d'étude des critères urbains est le travail réalisé par Bernhard Metz, en s'appuyant sur les travaux de l'équipe de recherche de Trèves, afin de quantifier le degré d'urbanité des localités alsaciennes au Moyen Âge. L'intérêt de cette recherche est non seulement de proposer une liste de critères mais surtout de démontrer que la présence d'un de ces marqueurs ne permet pas d'affirmer le caractère urbain (ou non) de la localité. C'est l'association de plusieurs critères qui permet à la localité de franchir un seuil, la faisant passer au statut de « ville ». Bernhard METZ, « Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1250-1350) », *Revue d'Alsace*, n° 128, 2002, p. 47-100, et n° 134, 2008, p. 12-167 ; Monika ESCHER, Frank G. HIRSCHMANN, *Die urbanen Zentren des hohen und späteren Mittelalters. Vergleichende Untersuchungen zu Städten und Städtelandschaften im Westen des Reiches und in Ostfrankreich. Kommentiertes Kartenwerk mit Ortslexikon*, 3 vol., Trèves, 2005 (Trierer Historische Forschungen 50).

23 XIV<sup>e</sup> siècle : mention du Poêle des jardiniers de la Krutenau. Jacques HATT, *Une ville du XV<sup>e</sup> siècle. Strasbourg*, Strasbourg, Collection historique de la vie en Alsace, 1929, p. 331.

24 Le moulin Schoenemann est cité en 1308 près du couvent Sainte-Catherine sur un bras du Rhin, peut-être le canal du Rhin ou du fossé (non localisé) dit *Schönemannsgrässen* de la Krutenau mentionné en 1276. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 119. Un moulin dit « *des Sturmes Mühle* » (de Sturm), est généralement identifié avec le moulin Schoenemann du XIV<sup>e</sup> siècle. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 132. En 1308, Hugo dit Rihter chevalier de Strasbourg et sa femme Lucgardis vendent à Heilmanno dit « *an der wasser* » et à Heinricho, pour la fabrique de l'église de Strasbourg une rente d'une *lib. den. Arg.* sur un jardin dit « *des Westermannes garte* », situé « *retro* » Sainte-Catherine hors les murs « *binder Schönemanns mule* » à côté de Rudolf dit Zoller. *UB Strasbourg*, vol. 1, p. 189.

Le moulin du Pont du Rhin a servi provisoirement à produire de la farine lors de la guerre entre l'évêque Frédéric de Blankenheim et la ville de Strasbourg en 1380. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 132.

*dem Löwen Berg*<sup>25</sup> », des étuves<sup>26</sup>, des béguinages<sup>27</sup> et un hospice cité en 1399<sup>28</sup>. Ce faubourg réunit ainsi sur un même espace des zones de cultures nombreuses, un habitat conséquent bien qu'épars et un ensemble de fonctions variées. Pourrait-on parler de ville à la campagne ?

Le positionnement de ces parcelles, lorsqu'il est possible, permet de mettre en évidence certains éléments. En premier lieu, la colonisation de l'espace par l'habitat paraît suivre d'abord le cours d'eau principal et se regrouper autour des couvents avant de commencer à s'étendre vers l'extérieur. Ensuite, il ne semble pas y avoir une organisation claire des rues. Les seules rues dont les mentions apparaissent au cours du XIV<sup>e</sup> siècle semblent venir après l'habitat, et servir de liens entre l'eau et des infrastructures déjà existantes. L'installation de l'habitat ne suit donc pas un plan préétabli mais s'adapte aux conditions de terrain (figure 2).

Enfin, on peut noter que la Krutenau ne possède pas d'église paroissiale qui lui soit propre et dépend donc d'une paroisse *intra-muros*, en l'occurrence Saint-Étienne.

Néanmoins, en 1401 la ville décide d'inclure ce faubourg dans l'enceinte, agrandissant celle-ci et faisant passer la Krutenau du statut de

Le *Sägemühle* est cité en 1381 et 1395 près du couvent Sainte-Catherine sur le « fossé du moulin », il actionnait une scierie. Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 132.

25 1314 : *Steinin mit zwei Schüren*. 1398 : *domus lapidea*. 1407 : *Zu dem Löwen am Berg*. Adolphe SEYBOTH, *Das alte Strassburg*, *op. cit.*, p. 214. En 1390, Greda dite Losclerin, veuve de Wolfelini dit Berlin et Wolfellinus leur fils, et Goczso dit de Kuczelsheim son beau-fils, vendent à Nicolao fils de Petri dit Russer une rente annuelle et perpétuelle de 3 *lib. den. Arg.* à percevoir sur la cour, deux maisons et *area* contiguës situées « *zu dem Ruden* » dans la Krutenau, à côté de la maison dite *zu Lovenberg* d'une part, et de Jeckelinum dit Cleinjeckelin de Gamelsheim d'autre part, pour 54 *lib. den. Arg.* Voir *UB Strassburg*, vol. 7, p. 716-717.

26 Le 17 février 1327 Conrad Zoller donne à la fabrique de la cathédrale une maison sise en Krutenau à côté de l'*estuarium* pour le repos de son âme et de celle de sa femme Ortruna. Conrad zu der Megede, fils, et sa femme Berthe née Wetzell lèguent aux chevaliers de Saint-Jean, le 22 mai 1381, leurs biens meubles et immeubles pour le repos de leurs âmes : c'est dame Berthe qui possédait le bain avant leur mariage. Voir Charles WITTMER, « Bain et baigneurs à Strasbourg au Moyen Âge. », *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, n° 5, 1961, p. 91-116, p. 109. En 1372, mention d'une « *badestube* » à la Krutenau, entre Syfrit Closener d'une part et « *Badestubengesselin* » d'autre part. Voir *UB Strassburg*, vol. 7, p. 44.

27 « *Begardenhaus der Brüdere Brot durch Gott Eigentum* » : Établissement masculin. Première attestation en 1320. Localisation précise incertaine. Voir Gaëlle TEXIER, *Topographie et construction...*, *op. cit.*, p. 148.

« *Meinriches Gotzhus* » : Attesté en 1363. Occupé par des femmes. *Ibidem*, p. 166. En 1363, Heinzemannus dit Gurteler loue en emphytéose à Steinmaro dit Ruhe et son épouse Dina, la maison, cour et *area*, située dans la Krutenau, in *Badestubengesselin*, à côté de Johannes dit Schottelin d'une part et de la maison dite « *des Meinriches goezhus* » d'autre part, pour un cens annuel de 30 *sol. den. Arg.* Voir *UB Strassburg*, vol. 7, p. 314-315.

28 Un hospice est cité en 1399 selon Adolphe SEYBOTH, *Das alte Strassburg...*, *op. cit.* Voir Jean-Jacques SCHWIEN, *Strasbourg. Document...*, *op. cit.*, p. 129.

faubourg à celui de quartier *intra-muros* de la ville. Cette action pouvait se pressentir dès l'installation des portes et tours avancées, qui présumaient une prise de conscience collective d'un espace susceptible d'être intégré à la ville avant même qu'il ne fût bâti.

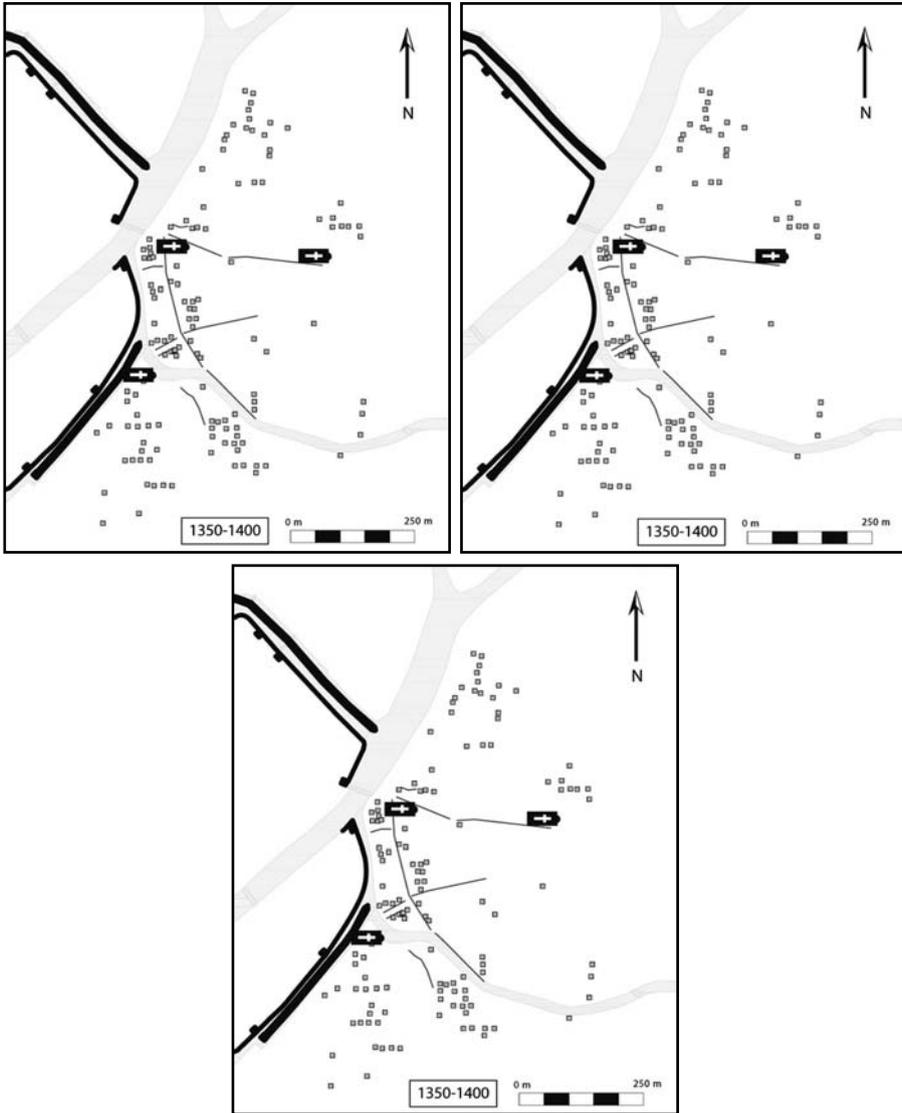


Figure 2 : évolution du bâti de la Krutenau entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle (DAO : C. Xandry)

### La Couture : un lotissement à enjeu économique

Le devenir de la ville de Reims ressemble par bien des aspects à l'évolution de nombreuses autres cités. Elle passe successivement du statut

d'*oppidum* gaulois, à celui de ville romaine puis archiépiscopale, en présentant, malgré tout, une particularité non négligeable. Au XIII<sup>e</sup> siècle, avec une population totale de 10 000 à 12 000 habitants, elle surprend par une configuration inhabituelle. La vieille ville est en effet toujours enfermée derrière son enceinte du III<sup>e</sup> siècle qui délimite la cité (60 hectares). Parallèlement, un second pôle urbain s'est développé depuis le Haut Moyen Âge autour d'une zone religieuse importante. Une partie de l'ancienne nécropole antique a en effet vu l'implantation de nombreuses églises et abbayes dont Saint-Rémi<sup>29</sup> et Saint-Nicaise<sup>30</sup> qui ont regroupé un habitat autour d'elles. Autour de la cité, un certain nombre de faubourgs se sont développés de manière spontanée à partir du XII<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de Cérés<sup>31</sup> au nord de la ville, de Saint-Denis<sup>32</sup> autour du couvent du même nom, à partir de 1138 le long des fossés sud de la cité, et du Barbâtre<sup>33</sup> qui relie la cité au pôle de Saint-Rémi (figure 3).

Malgré la volonté des habitants d'obtenir une plus grande liberté vis-à-vis de l'archevêque, celui-ci reste le maître de la ville. Cependant, il n'est pas le seigneur absolu de tout l'espace urbain, qui est divisé en quatre bans : celui de

29 Des maisons sont pour la première fois attestées au VII<sup>e</sup> siècle, à proximité de l'abbaye Saint-Rémi. Après avoir obtenu l'autonomie spirituelle et temporelle de leur abbaye avec l'immunité du château (dans les années 940), les moines de Saint-Rémi s'efforcèrent de mettre la main sur l'agglomération apparue à la porte de leur réduit immunitaire. Vers 990, Gislebert de Roucy accepte de leur y céder l'exercice des droits publics. Peu après un diplôme royal reconnaît à l'abbaye la possession de la localité qui pour la première fois est désignée sous le nom de « bourg ». Voir Pierre DESPORTES, *Histoire de Reims*, Toulouse, Privat, 1983, p. 86.

30 En 1066, Philippe I<sup>er</sup> reconnaît l'immunité du monastère et du faubourg attenant, et interdit à tout autre que l'abbé ou ses mandataires d'y exiger quoi que ce soit (immunité fiscale), l'immunité judiciaire suivra. La bulle d'Innocent II (1136) qui confirme les possessions de Saint-Nicaise, déclare également que le cloître et le faubourg environnant, propriété du monastère, sont exempts de toute exaction. Voir Gaston ROBERT, « Le ban Saint-Nicaise au Moyen Âge. », *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, 1934, p. 65-89. Le bourg se limite à quelques maisons bordant, au nord et au sud, la clôture de l'abbaye. Il est constitué par la rue Saint-Nicaise, de l'église Saint-Jean à la porte Saint-Nicaise, soit environ 30 ou 40 maisons. Voir Pierre DESPORTES, *Reims et les Rémois aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Lille, Service de reproduction des thèses Université de Lille III, 1977, p. 339.

31 Le terrain appartenait à la collégiale Saint-Symphorien. Un document des archives de cette église mentionne en 1161 la naissance d'un nouveau bourg, celui de la Barre, à côté des deux autres qui existaient depuis déjà longtemps, les deux vieux bourgs de la Porte Chacre (charte de 1119 par laquelle l'archevêque confirme à Saint-Symphorien la possession des deux bourgs et charte de l'archevêque Samson confirmant l'existence d'un four banal dans les bourgs au-delà de la porte Chacre). Le faubourg n'est pas englobé *intra-muros* par la construction de l'enceinte entre 1209 et 1358. Pierre DESPORTES, *Reims et les Rémois...*, *op. cit.*, p. 86.

32 En 1065, lors de la fondation de l'abbaye Saint-Denis, l'archevêque Gervais lui avait donné les terrains en bordure externe du fossé de la Porte de Vesle à la poterne Saint-Denis. Son successeur Manassés I<sup>er</sup> y a rajouté les terrains entre cette poterne et la porte Bazée. Ils ne restèrent pas longtemps vides. En 1138, un diplôme accordé par Louis VII à l'abbaye indique que de ce côté de la ville, les fossés étaient envahis de maisons et de jardins. *Ibidem*, p. 84.

33 La *via Césarée* était jalonnée d'habitations. Son peuplement systématique fut entrepris dans le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle (à ce moment elle prend le nom de Barbâtre). Ce quartier fut dès sa fondation un quartier populaire abritant les ouvriers qui tissaient les toiles de Reims. *Ibidem*, p. 78.

l'archevêque, celui du chapitre cathédral, celui de l'abbaye Saint-Rémi et celui de l'abbaye Saint-Nicaise.

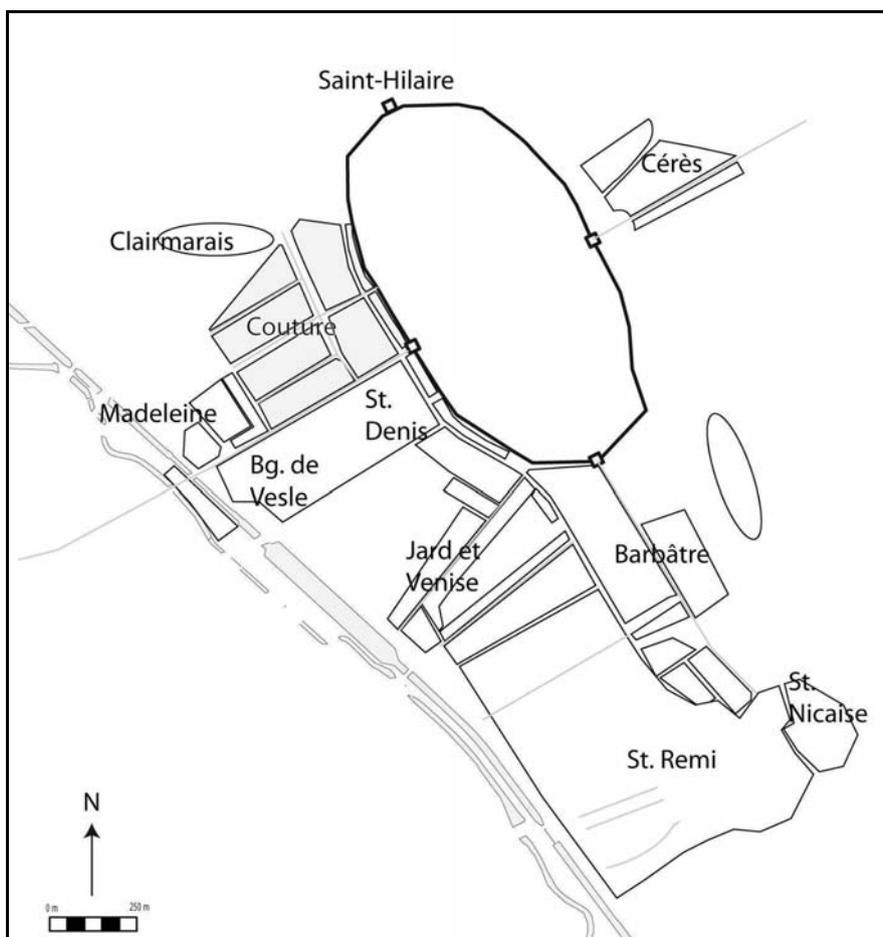


Figure 3 : Reims et ses faubourgs en 1328 (DAO : C. Xandry)

L'arrivée de l'archevêque Guillaume de Champagne ou Guillaume-aux-Blanches-Mains marque un changement important dans le développement spatial de la ville. En 1183, il décide en effet de donner un terrain alors en culture (*cultura*), entre la cité et la Vesle, pour y faire construire, certes, des habitations, mais ambitionne surtout d'en faire un lieu de foire et de regroupement d'un seul type de métier. Ce quartier prendra le nom de « la Couture ». On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer le choix de cet emplacement. Tout d'abord presque tout le terrain au nord-ouest de la ville appartenait à l'archevêque, ce qui lui permettait un contrôle total de cet espace. Ensuite la rivière offrait une protection naturelle en cas de développement

ultérieur de la ville. Enfin, cela garantissait un meilleur contrôle par la ville du passage du pont de Vesle. Afin que ce nouveau quartier devînt attractif, l'archevêque accorda des facilités d'exploitation et des privilèges particuliers à un corps de métier – désormais strictement interdit dans la cité – celui du bois. Les charrons et charpentiers devaient y trouver le marché au bois et aux poutres. Les tonneliers, en plus du marché aux vins déjà situé à cet endroit, y fréquentaient le marché aux merrains<sup>34</sup>. C'est là aussi que l'on chargeait les vins de la ville destinés à être exportés. Enfin ces artisans pouvaient sans aucune permission préalable, construire des loges, des escaliers, des auvents, des puits devant leur maison, bref tout ce qu'ils estimaient utiles à leur commerce. De plus, l'évêque décida de déplacer la grande foire annuelle<sup>35</sup> qui avait lieu jusqu'alors du samedi avant les Rameaux au dimanche, de l'autre côté de la rivière de la Vesle, à côté de la léproserie Saint-Éloi jusqu'à ce nouveau quartier. Les bénéficiaires qu'elle rapportait devaient également y être transférés. Ceci fut réalisé en 1201.

Cette volonté de développer un quartier dynamique et opérationnel semble avoir été anticipée dans ses moindres aspects : économique et financier certes, mais aussi urbanistique et administratif. La rue principale de la Couture avait d'emblée été prévue plus large que les autres pour permettre la tenue de cette foire. On peut également remarquer que les rues créées à cette occasion, à côté de celle de la Couture, sont toutes bien parallèles à la rue préexistante de Vesle. En outre, les menus délits des habitants devaient être jugés en première instance par un maire, sauf à être portés ensuite devant le tribunal épiscopal. Ce

---

<sup>34</sup> Bois de chêne débité en planches destinées surtout à la tonnellerie.

<sup>35</sup> Cette foire a été instituée en 1170 par l'archevêque Henri de France et se tenait alors au faubourg Saint-Éloi dans l'intention de donner des fonds aux léproseries installées à cet endroit. L'archevêque Guillaume-aux-Blanches-Mains décida, par une charte de 1183, que la grande foire se tiendrait dorénavant de la veille des Rameaux à la veille de Pâques, sur le terrain de la *Couture*, nouvellement érigé en mairie, sauf à indemniser autrement les lépreux. Georges BOUSSINESQ, Gustave LAURENT, *Histoire de Reims des origines jusqu'à nos jours. D'après un cours préparé et donné à Reims de 1911 à 1914 revu, annoté, complété et illustré de nombreux plans, cartes, portraits, dessins et gravures*, tome 1 : *Reims ancien des temps préhistoriques à la mort d'Henri IV*, Reims, Matot-Braine, 1933, p. 380-381. En effet, en 1182, les frères de Saint-Ladre avaient rendu à l'archevêque les droits de foire et recevaient en compensation une rente annuelle de 10 l. 8 s. p. à prendre chaque semaine sur les changes de Reims. La foire se situa près de la léproserie jusqu'en 1201, avant de se déplacer à la Couture. Voir Paul HILDENFINGER, *La léproserie de Reims du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Reims, Éditeur de l'Académie, 1906, p. 12-13. Elle jouit jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle d'une assez grande vogue, mais qui n'était pas du tout comparable, cependant, à celle des grandes foires de Champagne ; les petits métiers surtout y installaient leurs produits très variés, depuis les étoffes d'or, d'argent et de soie apportées par des marchands d'Italie ou de Provence, les draps et les toiles de la région, jusqu'aux fers, cuirs et victuailles. Georges BOUSSINESQ, Gustave LAURENT, *Histoire de Reims*, *op. cit.*, p. 380-381. La foire allait alors du jour de Pâques au soir de la Quasimodo. Tout autre marché qui pouvait avoir lieu à cette époque était suspendu. Paul HILDENFINGER, *La léproserie de Reims...*, *op. cit.*, p. 11.

nouveau quartier fonctionna si bien que dès 1190 on fut obligé de bâtir une nouvelle église paroissiale, dédiée à Saint-Jacques<sup>36</sup>, et son cimetière.

Par la suite, la création de quelques autres lotissements – au sens de zones d’habitat dont la création a été voulue et programmée – rue du Jard, rue de Venise, bourg Saint-Rémi, contribue à l’émergence d’un ensemble urbain homogène autour de la cité, et ce, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Ceci entraîne le projet, en 1209, à l’instigation de Philippe Auguste, de la construction d’une enceinte unique, réunissant les deux anciens noyaux et les faubourgs qui les relie.

Cependant, si ce projet est rapidement matérialisé par des fossés, l’enceinte elle-même ne voit pas immédiatement le jour. En fait, pendant la majeure partie du XIII<sup>e</sup> siècle, la fraction construite de la nouvelle enceinte semble se limiter à la construction des nouvelles portes (Porte de Vesle, puis porte Renier Buiron dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, porte Saint-Nicaise, Porte Neuve dont la première mention est de 1261). Dans le même temps, il semblerait que l’ancienne enceinte, côté ouest, désaffectée, se dégrade rapidement sous l’action des particuliers, qui y accolent des bâtiments. Le projet d’enceinte ne sera finalement achevé qu’en 1359, sous la menace d’un siège par les Anglais.

À Reims, subsiste, pour le début du XIV<sup>e</sup> siècle, un document exceptionnel : il s’agit du registre de la taille levée sur les habitants de Reims en 1328 pour le sacre de Philippe VI, couramment appelée Prisée du sacre de 1328. Ce document, qui ne traite malheureusement que du ban de l’archevêque, ce qui représente néanmoins une bonne part de la ville, livre pour chacune des paroisses une description des îlots, parcelles par parcelles, en indiquant leur composition (maison, jardin, grange, vivier...), le nom et l’état de leur détenteur, ainsi que le montant de la taxe qui lui incombe. Ce document nous donne ainsi une description parcelle par parcelle des faubourgs, au moins pour le ban de l’archevêque, à un moment où ces derniers ont quasiment fini leur développement. En regardant dans le détail la composition de la Couture grâce à la Prisée, on constate d’abord, grâce à la taxe imposée sur les parcelles ne contenant qu’une seule maison, que les prix les plus élevés se concentrent essentiellement à proximité de la première enceinte. Ils diminuent à mesure qu’elles sont éloignées de la Cité. Comme on l’a vu, les métiers du bois : charrons, tonneliers et charpentiers, interdits à l’intérieur de la cité par Guillaume-aux-Blanches-Mains, sont censés se regrouper à la Couture. Cependant l’obligation n’était pas scrupuleusement suivie par les tonneliers que l’on retrouve dans toute la ville en 1325, alors que les charrons et les

---

<sup>36</sup> Elle fut commencée en 1190. Le rez-de-chaussée daterait de 1220 à 1230. Georges BOUSSINESQ, Gustave LAURENT, *Histoire de Reims...*, *op. cit.*, p. 303-306. La nef ne fut couverte d’une voûte qu’au XIV<sup>e</sup> siècle, l’abside et les chapelles furent rajoutées au XVI<sup>e</sup> siècle. Charles GIVELET, Louis DEMAISON, Henri JADART, « Notice : Saint-Jacques », *Travaux de l’Académie de Reims*, n° 82, 1886-1887, p. 27-74, p. 28.

charpentiers ont mieux respecté l'édit. Cependant, c'est dans ce quartier que se tenait le marché au bois. On peut également remarquer que les étuves des faubourgs se trouvent presque toutes au même endroit, entre le quartier de la Madeleine (entre la Couture et la Vesle) et l'église Saint-Jacques de la Couture. Dans tous les cas, elles se situent le long de voies de passage importantes. On remarque en outre dix-sept structures appelées « granges » dans la Prisée, qui sont probablement des bâtiments de stockage. Il n'y a par contre que très peu de jardins. On note encore que, jusqu'en 1359, aucun couvent ne s'est implanté dans ce faubourg, qui reste spécialisé dans le commerce et l'artisanat. Ce n'est qu'en 1360 que le couvent de Clairmarais s'y déplace car ses anciens bâtiments (situés *extra-muros*) ont été détruits par le siège de 1359.

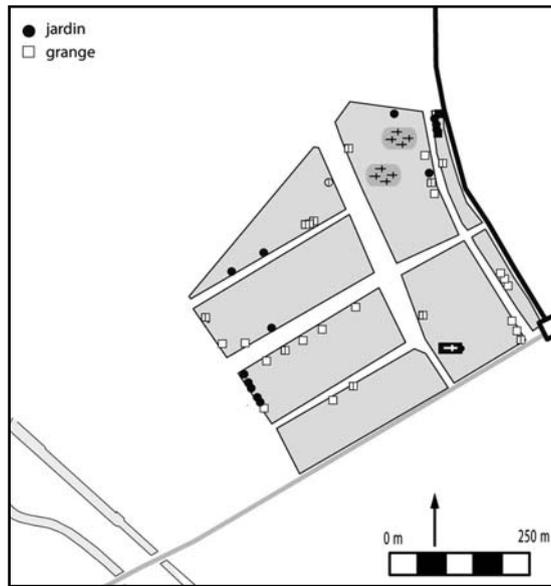


Figure 4 : La Couture en 1328 (DAO : C. Xandry)

La volonté de faire du faubourg de la Couture une zone essentiellement orientée vers des activités artisanales tournant autour des métiers du bois, et le lotissement systématique de cet espace dans cet unique but lui donnent un aspect peu diversifié comparé à la Krutenau. Les parcelles ne sont composées en effet que de maisons et masures, granges et rares jardins, sans mention de viviers ou d'étables. La Couture est ainsi beaucoup plus homogène et regroupée le long de voies préétablies.

Sont donc décrits ici deux types distincts de faubourgs dont la gestion paraît au premier abord très différente.

La Krutenau semble en effet se développer de façon individuelle, spontanée, on pourrait même dire sauvage. On ne note ni une volonté de la part de la ville de créer un faubourg, ni une trame de rues organisée. Son paysage semble très hétérogène et « vert » ou « ouvert », même si des fonctions nombreuses et variées y sont présentes (couvents mendiants et lieux de réunion de corporation notamment), ne la limitant pas à une activité monofonctionnelle. *A contrario*, la Couture connaît un développement prévu et organisé, parfaitement maîtrisé, avec une administration définie et, dès le départ ou quasiment, un projet d'enceinte avec prévision de la croissance urbaine. Elle présente de plus un paysage très homogène. Cependant, cette image est à relativiser. Même s'il n'y a pas une volonté délibérée de la part de la ville de créer un faubourg, le développement de la Krutenau doit à l'édit municipal qui interdit la construction de couvents *intra-muros*. Cela guide les pas des établissements mendiants, Saint-Nicolas et les Guilhelmites, vers cet endroit. D'autre part, le gouvernement urbain est très certainement responsable de la création des portes et tours avancées du XIII<sup>e</sup> siècle, et de l'enceinte de 1401 qui vient s'appuyer dessus. C'est donc la ville qui donne à ce faubourg son emprise définitive, limitant sa croissance.

À Reims, où coexistent de nombreux faubourgs, l'archevêque ne maîtrise pas la croissance urbaine aussi totalement qu'on pourrait le croire. Par conséquent, il ne s'agit ni d'une évolution entièrement programmée, ni d'un développement totalement spontané. Même si les autorités de la ville ne contrôlent pas l'intégralité du phénomène, elles ne sont jamais totalement indifférentes à sa croissance. Elles ne peuvent du reste pas se permettre de l'être (ne serait-ce que pour des raisons de défense) et agissent en fonction de leurs capacités.

On en a pour preuve les évolutions ultérieures des deux villes. En 1359, Reims décide de concrétiser le projet d'une grande enceinte regroupant quasiment tous ses faubourgs. En 1401, Strasbourg choisit d'intégrer la Krutenau dans l'enceinte. En 1475, après l'intégration de la majeure partie de ses anciens faubourgs (dont la Krutenau), elle promulguera même des édits interdisant la construction (et donc la croissance urbaine) dans la zone au contact de l'enceinte, où de nouveaux faubourgs auraient pu se développer. L'importance du glacis<sup>37</sup> prime alors sur la croissance urbaine.

Les difficultés et atermoiements rencontrés dans les deux cas conduisent cependant à s'interroger sur les moyens dont dispose réellement une ville au XIII<sup>e</sup> siècle pour gérer la croissance urbaine de façon globale. La multiplication des bans et la présence de couvents qui bénéficient de l'immunité

---

<sup>37</sup> Cet espace non bâti pouvait être cultivé. Il privait un ennemi potentiel de tout refuge au pied même de l'enceinte.

entraînent la présence, dans une zone fondamentale pour l'expansion urbaine, d'enclaves juridiquement indépendantes.

## CONSTRUIRE À STRASBOURG : ARCHITECTES ET AVATARS (1824-1914)<sup>1</sup>

Shahram HOSSEINABADI

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Strasbourg connaît un développement urbain considérable ; une province du royaume de France se métamorphose en capitale d'un État de l'Empire allemand. C'est un immense chantier d'architecture et d'urbanisme sur lequel interviennent plus d'un millier d'acteurs : architectes et entrepreneurs. À partir d'un dépouillement des annuaires d'adresses de la ville, cet article tente de brosser le tableau de ce milieu professionnel. Il offre un aperçu statistique, propose une typologie des praticiens en fonction de leur origine et formation, et enfin, essaie d'aborder l'impact des changements de souveraineté sur l'activité des architectes et constructeurs ; cela afin de mettre à l'épreuve la périodisation marquée par les événements politiques, annexion et/ou rattachement.

### I. Un « milieu » d'architectes strasbourgeois (1824-1870)

#### Des frontières professionnelles floues

La « profession » d'architecte est une invention du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'âge d'or des architectes » pour reprendre les mots de François Loyer et d'Antoine Picon<sup>2</sup>. C'est, en effet, dans la seconde moitié de ce siècle, sous diverses influences et à l'issue de nombreux conflits, que la figure – le statut – de l'architecte telle que nous la connaissons encore aujourd'hui, s'esquisse, se précise, s'impose<sup>3</sup>. Avant la loi tardive de 1940 instituant l'Ordre des architectes

---

<sup>1</sup> Cet article émane des recherches en cours dans le cadre du projet MÉTACULT, « Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme de Strasbourg, 1830-1940 » ; pour plus d'information sur ce projet, voir : Anne-Marie CHÂTELET, « Le programme ANR-DFG MÉTACULT : Métissage, Architecture, Culture », *Source(s)*, n° 2, Premier semestre 2013, p. 169-175, [http://ea3400.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ea\\_3400/Revue\\_sources/sources\\_2\\_web2.pdf](http://ea3400.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ea_3400/Revue_sources/sources_2_web2.pdf)

<sup>2</sup> François LOYER et Antoine PICON, « L'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Louis CALLEBAT (dir.), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, p. 153.

<sup>3</sup> Pour l'histoire de l'institutionnalisation de la profession d'architecte, on lira avec plaisir Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, *Les architectes en République, la codification d'une profession 1880-1905*,

en France, l'acte fondateur de la profession serait, selon Jean-Pierre Épron, le fameux « code Guadet », un texte de déontologie approuvé en 1895 par l'ensemble des syndicats d'architectes<sup>4</sup>. Les prémices n'en remontent guère plus loin qu'à la troisième voire quatrième décennie du siècle, avec la création de la Société académique de l'architecture de Lyon en 1830, et surtout celle de la Société centrale des architectes français en 1840<sup>5</sup>. Cela dit, le terme même d'architecte est d'usage, un peu partout en Europe, depuis l'Antiquité, dès le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, plus précisément<sup>6</sup>. Du sens littéral et initial de maître charpentier – *architecton* – ce mot grec prend bientôt une connotation intellectuelle pour désigner, sous la plume d'Aristote, puis de Platon, « celui qui n'est pas lui-même ouvrier, mais chef d'ouvriers, car ce qu'il fournit c'est un savoir, non un travail des mains<sup>7</sup>. » Cette connaissance théorique – savoir dessiner, concevoir l'édifice – est exigée de l'architecte, et cette supériorité hiérarchique – diriger le chantier, mener à bien les travaux – lui est reconnue dans les écrits des siècles suivants, de Vitruve à Alberti, de Philibert de l'Orme à Julien Guadet. Cependant, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les frontières entre architectes et autres intervenants dans la construction, entrepreneurs et maîtres-maçons, voire charpentiers, restent floues. Ainsi, Abraham du Pradel, dans son *Livre commode des adresses pour Paris*, publié en 1691, met dans le même sac architectes et maçons, expliquant que « la plupart des maîtres-maçons, qui sont au rang de distinction, savent et pratiquent l'architecture<sup>8</sup> ». La même logique semble présider, un siècle plus tard, à la rédaction de l'article 1792 du code civil napoléonien qui, assimilant architectes et entrepreneurs, les soumet pareillement au régime fiscal de patente commerciale et à la responsabilité décennale du constructeur<sup>9</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que le *Manuel du commerce, de l'industrie, des sciences, des arts et des métiers de la ville de Strasbourg*, publié en 1824 par « le président du Conseil des Prud'hommes », P.-J. Strohl, mêle, sous une même rubrique, les « architectes et entrepreneurs de bâtimens » [*sic*].

---

thèse de doctorat soutenue en 2008 sous la direction de Christophe CHARLE, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

<sup>4</sup> Jean-Pierre ÉPRON, *Architecture, une anthologie*, tome 2 : *Les architectes et le projet*, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1992, p. 251 ; pour un résumé du « code Guadet », *ibidem*, p. 293.

<sup>5</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *Le Mouvement Social*, n° 214, 2006/1 ; voir en particulier la chronologie des sociétés corporatives dans le tableau p. 68.

<sup>6</sup> Pour l'étymologie du mot voir Louis CALLEBAT, « Architecte : histoire d'un mot », dans *idem* (dir.), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, p. 11-17.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>8</sup> Cité dans Claude MIGNOT, « Architectes du Grand Siècle : un nouveau professionnalisme », dans Louis CALLEBAT (dir.), *Histoire de l'architecte*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>9</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, *Les architectes en République*, *op. cit.*, p. 4.

## Les professionnels d'architecture à Strasbourg en 1824

Cet annuaire, le premier parmi nos sources, recense, en effet, une douzaine d'architectes-entrepreneurs pour la ville de Strasbourg ; et ce, en plus des trois architectes-fonctionnaires qui sont François Reiner (1763-1843), « architecte du département et du château royal », Nicolas-Jean Villot (1781-1857), « architecte de la ville et des hospices civils », et Henri-Charles Christiani, « chef de bureau de l'architecte, sous-chef à la Mairie ». Si ce dernier reste une figure obscure<sup>10</sup>, de Reiner on retient de nombreuses interventions sur les églises du département au cours des années 1820<sup>11</sup>, ainsi que la mairie-école de Schiltigheim, actuellement « Maison du jeune citoyen », conçue en 1829<sup>12</sup> ; de Villot, le plan général de la ville dessiné en 1821, l'ancien opéra réalisé en association avec l'ingénieur Robin de 1804 à 1821, et la Halle aux blés, avec François-Georges Levraut en 1840<sup>13</sup>. Ces notables mis à part, des autres « architectes » mentionnés par Strohl, nous ne savons, à ce stade, que peu de chose ; cela bien que certains d'entre eux aient, apparemment, exercé à Strasbourg pendant plus de 30 ans, figurant régulièrement dans les annuaires jusqu'à la veille de la guerre franco-allemande. Citons comme exemple Philippe Lauer, l'auteur en 1855 de l'immeuble sis 11 rue Brûlée, à qui s'associera, vers la fin des années 1860, l'architecte Schlagdenhauffen – vraisemblablement Auguste (1834-1894) fils de Frédéric-Jacques (1802-1865), tous deux anciens élèves de l'École des Beaux-Arts<sup>14</sup>. De carrière aussi longue – trois voire quatre décennies – citons également Joseph Wenger (1807-1891). Représentant probablement la troisième génération d'une famille d'architectes alsaciens<sup>15</sup>, il se fait connaître, en 1846, comme « entrepreneur des travaux du génie militaire ». Mentionnons encore Jean-André Weyer (1805-1865), auteur, avec un certain Eugène Rolland<sup>16</sup>, de l'ancienne manufacture de tabacs en 1848, puis de

---

10 Est-il descendant de Charles Christiani (1744-1802) architecte-ingénieur des Ponts et Chaussées, auteur, entre autres, du portail d'entrée des haras de Strasbourg ? Pour la biographie de celui-ci, voir Maurice MOSZBERGER (dir.), *Dictionnaire historique des rues de Strasbourg*, Illkirch-Graffenstaden, Le Verger, 2012, p. 463.

11 À titre d'exemple, voir, dans la base Mérimée, la fiche descriptive de l'église paroissiale Saint-Georges d'Achenheim :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR42/ia67007105/index.htm>

12 Voir la fiche correspondante dans la base Mérimée :

[http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr)

13 Pour une brève notice biographique voir : Maurice MOSZBERGER (dir.), *Dictionnaire historique des rues de Strasbourg, op. cit.*, p. 533-534.

14 Voir le *Dictionnaire des élèves architectes de l'École des Beaux-Arts (1800-1968)*, accessible en ligne :

<http://agorha.inha.fr/inhaprod/servlet/LoginServlet>

15 Fils de François-Joseph (1770-1829) et petit-fils de Jean-Michel Wenger (1745-1813), tous deux architectes ; <http://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr;p=francois+joseph;n=wenger>

16 À ne pas confondre avec Eugène Rolland, l'ethnologue-folkloriste messin ; celui-là, ingénieur-architecte, se spécialise dans la construction des manufactures de tabac, réalisant, outre celui de Strasbourg, ceux de Nantes et du Mans ; <http://www.pss-archi.eu/architecte/3024/>

l'ancienne gare de Strasbourg, en 1854<sup>17</sup>. L'annuaire de cette année-ci le présente, par ailleurs, comme « architecte de l'administration des contributions indirectes et de la monnaie ».

La porosité des frontières entre les métiers d'architecture à cette époque nous paraît encore plus évidente lorsque l'on examine la liste des « maçons » de l'annuaire. On y retrouve, en effet, deux tiers des « architectes-entrepreneurs », qualifiés cette fois d'« architectes-maçons ». Outre Ph. Lauer et J. Wenger dont nous avons déjà évoqué le cas, trois autres se prévalent également de cette double casquette : Jean-Christien Arnold (1766- ?), « l'architecte du Directoire de la confession d'Augsbourg<sup>18</sup> », chef d'une famille d'architectes installée rue du Jeu des Enfants jusqu'au lendemain de l'annexion, famille à laquelle appartient, sans doute, Chrétien-Auguste Arnold, architecte-entrepreneur actif entre troisième et septième décennie du siècle ; Joseph Hummel à qui s'associera un temps, dans les années 1840, Philippe-Auguste Brion alors « maître charpentier<sup>19</sup> » et enfin, Jean-Jacques Stotz, vraisemblablement père de l'architecte Jean-Geoffroi Stotz (1799-1831). Ce dernier, durant ses études à l'École des Beaux-Arts de 1820 à 1823<sup>20</sup>, y fit la connaissance de Félix Fries (1800-1859), Second Grand Prix de Rome en 1825<sup>21</sup>, architecte en chef de la ville entre 1844 et 1854, avec lequel il s'associa à partir de 1826 et réalisa de nombreux immeubles à Mulhouse, notamment ceux du lotissement concerté de la place de la République, dit « Nouveau quartier », dont une partie est aujourd'hui inscrite à l'inventaire des monuments historiques<sup>22</sup>.

Si l'histoire a conservé quelques traces de ces maîtres d'œuvre doublement qualifiés, elle nous laisse, en revanche, sur notre faim quant aux maîtres-maçons. Sur la vingtaine d'artisans qui complètent la liste des maçons strasbourgeois en 1824, nos premières recherches sont restées infructueuses.

---

<sup>17</sup> Voir la notice rédigée par Théodore RIEGER dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-2007, vol. 40, p. 4213.

<sup>18</sup> Daniel ZIMMER, *Le château de Brumath, œuvre de l'architecte Christian-Ludwig Hermann*, 2010, mémoire publié sur le site de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace : [www.monuments-alsace.com/pièces-jointes/memoire.pdf](http://www.monuments-alsace.com/pièces-jointes/memoire.pdf)

<sup>19</sup> L'entreprise d'Hummel lui survivra d'ailleurs, gérée jusqu'en 1868 par sa veuve associée à un certain Falckner.

<sup>20</sup> Edmond DELAIRE, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts*, Paris, Librairie de la Construction moderne, 1907, p. 407.

<sup>21</sup> Archives nationales, Dossier des élèves de l'École des Beaux-Arts, AJ 52 239 ; pour une biographie, voir Georges FOESSEL, dans *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, *op. cit.*, vol. 12, p. 1050.

<sup>22</sup> <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR42/IA00096471/index.htm> ; pour la biographie de J.-G. Stotz, voir Th. RIEGER, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, *op. cit.*, vol. 36, p. 3795.

Or, nul doute que l'éventuel apport d'une famille de maçons, telle les Klinck, aux constructions de Strasbourg mérite des recherches plus minutieuses. Natif de Neuffen près de Tübingen, Jean-Michel Klinck (le frère aîné ?) arrive en Alsace à l'âge de 46 ans, obtient du roi, en 1817, la permission de s'établir sur le sol français<sup>23</sup>, et semble y rester jusqu'à la fin des années 1830. Quant à Jean-Frédéric Klinck (son cadet ?), né en 1779 également dans le « Royaume de Wurtemberg », il se voit accorder par Louis-Philippe « des lettres de déclaration de naturalité » - autrement dit la nationalité française en 1834<sup>24</sup> ; il figure sur les annuaires de la ville comme maçon pendant une quarantaine d'années, et la mention « père » ajoutée à son nom en 1860 laisserait entendre que son (ou ses) fils exerce(nt) aussi le métier.

Quoi qu'il en soit, dans le *Manuel du commerce* de 1824, on repère 46 professionnels d'architecture à Strasbourg, toutes catégories confondues, ce qui équivaut à peu près au nombre des architectes et entrepreneurs recensés par l'*Almanach du commerce* une douzaine d'années plus tard.

### Architecte vs entrepreneur

Cette dernière publication, dirigée par Auguste Hoellbeck, marque néanmoins une différence significative avec la précédente. Ici ne sont classés sous la rubrique « Architectes » que ceux qui occupent une « fonction officielle » : « architecte du département », François Reiner ; « architecte de la ville et des hospices civils », Jean-Nicolas Villot ; « architecte voyer de l'arrondissement de Strasbourg », Henri-Joseph-César Samain ; enfin, « appareilleur de l'œuvre Notre-Dame », Chrétien Trescher. Ces deux derniers étaient absents dans l'annuaire de 1824 ; Trescher, d'ailleurs « intrus » en quelque sorte car plutôt artisan qu'architecte, est resté dans l'ombre comme la majorité des artisans de l'époque ; Samain, en revanche, est connu pour avoir fourni les plans de la nouvelle église Saint-Pancrace de Lipsheim et ceux des mairies-écoles de Weitbruch et de Wolfisheim, trois bâtiments réalisés au début des années 1830<sup>25</sup>. On ne retrouve, ailleurs, aucune trace de cet architecte de l'arrondissement, ni avant 1830, ni après 1836. Son nom originaire du Nord-Pas-de-Calais laisse supposer qu'il serait venu en mission en Alsace<sup>26</sup>. En tous les cas, l'annuaire ne reconnaît que ces cinq architectes, plaçant les « architectes entrepreneurs » des années 1820 au même rang que les maîtres-maçons. Cette nette distinction des « architectes » et des « entrepreneurs (de maçonnerie) » dans l'*Almanach du commerce* de 1836, principe repris dans le *Mercurie alsacien* de

<sup>23</sup> *Bulletin des lois du Royaume de France*, 7<sup>ème</sup> Série, tome IV, Paris, L'Imprimerie royale, 1817, p. 167.

<sup>24</sup> *Bulletin des lois du Royaume de France*, XI<sup>e</sup> Série, Paris, L'Imprimerie royale, 1834, p. 191.

<sup>25</sup> <http://patrimoine-de-france.com/Acteurs/samain.php>

<sup>26</sup> Sur l'origine du nom de famille Samain, voir : <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/samain>

1846, témoignerait-elle d'une tentative de dissiper la confusion des métiers, de « protéger » le titre d'architecte à cette époque ? Celle-ci correspond, en effet, à l'émergence des premiers débats sur l'organisation de la profession, à l'apparition des premières sociétés corporatives, en particulier la Société centrale des architectes français, un cercle d'élite influent fondé à l'origine pour « obtenir la reconnaissance d'un corps de trois cents<sup>27</sup> architectes cooptés et parrainés<sup>28</sup> ». Cette société, sélective et élitiste, n'admet en son sein que les professeurs des Beaux-Arts, les Grand Prix de Rome, les chefs des administrations de l'architecture, des architectes de renom et patrons de gros cabinets majoritairement – mais pas exclusivement – parisiens<sup>29</sup>. Seule et dominante organisation représentant les « architectes » jusqu'aux années 1870, elle soutient néanmoins le caractère « vocationnel » et l'ouverture de la profession selon le principe de la liberté de l'art. Or, étant donné le centralisme de l'École parisienne, l'absence de « diplôme » consacrant les études ou de « licence » attestant des compétences, quels critères pouvaient-ils permettre la reconnaissance comme architecte, autrement dit l'accès à la commande publique et aux postes institutionnels en province ?

### Les voies professionnelles

Claude Mignot indique que, sous l'Ancien Régime, « origine et formation » étaient les deux voies d'accès au « titre » d'architecte. Encore la première était-elle la plus sûre et la plus commode, car l'essentiel de la formation se faisait « sur le tas », et donc, plus facilement en famille : « Être architecte, écrit-il, est le produit d'une détermination sociale plus qu'une vocation<sup>30</sup> ». Malgré la création de l'École des Beaux-Arts dès 1807, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seul un quart des praticiens y avaient été formés<sup>31</sup>, ce qui permet de supposer que la même primauté de l'« origine » sur la « formation » existait encore sous le régime républicain. Ceci est, de surcroît, corroboré par le constat que, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, « près de 30% des élèves sortis de l'École sont fils d'architectes<sup>32</sup> ». Pour en revenir au cas de Strasbourg, parmi la vingtaine de professionnels d'architecture les plus présents dans les annuaires d'avant 1850, seuls deux sont passés par les Beaux-Arts de Paris, Félix Fries et Gustave Klotz

---

<sup>27</sup> L'effectif de la Société centrale sera finalement limité à 500 membres ; voir Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *op. cit.*, p. 68.

<sup>28</sup> Daniel LE COUEDIC, « Nantes et la douloureuse gestion des écoles régionales d'architecture », dans Dominique AMOUROUX (dir.), *Le livre de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes*, Paris, Infolio, 2009, p. 18.

<sup>29</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *op. cit.*, 2006, p. 68.

<sup>30</sup> Louis CALLEBAT (dir.), *Histoire de l'architecte*, Paris, Flammarion, 1998, p. 108.

<sup>31</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *op. cit.*, p. 58 ; chiffre donné pour l'année 1896 précisément.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 59.

(1810-1880), tous deux occupants de postes institutionnels : l'un, architecte adjoint puis en chef de la ville ; l'autre, « architecte du département et de la cathédrale<sup>33</sup> ». Ces deux cas particuliers, le premier fils d'instituteur, le second fils de brasseur, pourraient suggérer le caractère vocationnel de la « profession ». Or, dans le même échantillon, la moitié des individus appartient à des familles d'architectes, de maçons ou d'artisans de bâtiment comme Arnold, Berg, Klinck, Mertz, Perrin, Weber ou encore Weyer. Par conséquent, si les études à l'École des Beaux-Arts semblent ouvrir les portes aux fonctions officielles, c'est au sein des familles de praticiens que le corps de la profession se forme, se régénère. Il faudrait évoquer, ici, l'existence d'une « école gratuite de dessin établie à l'hôtel de ville de Strasbourg », qui pourrait avoir contribué à la formation des « architectes ». Elle nous semble, cependant, de moindre importance, au moins jusque dans les années 1830. Une liste des inscrits à cette école, portant la date du 4 août 1831<sup>34</sup>, permet de constater que, d'une part, le nombre des élèves par session y est plutôt restreint et ne dépasse pas la douzaine ; d'autre part, l'école serait *a priori* destinée, non pas aux aspirants aux métiers d'architecture, mais aux enfants de familles démunies, d'où l'accent mis sur sa « gratuité », et sur les professions des parents, souvent de rangs inférieurs (veuves, officiers en retraite, cordonniers, cordiers ; seuls un employé et un charpentier se démarquant légèrement des autres). De plus, nous ne retrouverons aucun des élèves de cette « promotion » parmi les praticiens recensés dans les annuaires postérieurs. Tout cela conduit à minimiser la portée de l'enseignement de cette école dans la première moitié du siècle. C'est, en effet, à partir des années 1850 qu'elle commence à prendre de l'ampleur ; en témoigne notamment un « Règlement pour l'école municipale de Dessin », rédigé le 18 septembre 1856 et signé « Coulaux maire de Strasbourg<sup>35</sup> ». Ce règlement fixe à 13 ans l'âge requis pour entrer à l'école, et confie à l'appréciation du maire la sélection des élèves. Il est toutefois exigé des « candidats » de fournir soit un certificat de l'instituteur communal rendant compte du « temps passé à l'école », de leur « assiduité » et de leur « conduite », soit une attestation de « moralité » établie par le maître chez lequel ils travaillent. L'attestation devra porter, également, « le visa soit du ministre du culte professé par le candidat, soit du Monsieur le Commissaire de Police de son canton ». Ceux-ci « constateront en outre l'insuffisance de fortune du candidat » ; ainsi est conservée la priorité aux enfants de familles modestes – ou peut-être simplement la gratuité de l'école pour eux. Au programme il y a trois cours : le dessin d'imitation et le dessin linéaire, deux jours par semaine, de 7h à 9h du soir ; et le cours du dimanche, de 10h à 12h, comprenant les deux types de dessin, réservé aux ouvriers qui travaillent dans la semaine. Le nombre des élèves pour les cours de la semaine est limité à 50, pour celui du dimanche, à 40.

<sup>33</sup> Pour la notice biographique de Klotz : François-Joseph FUCHS, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, op. cit.*, vol. 21, p. 2016.

<sup>34</sup> AVCUS 2MW 239 ; Archives du Service de l'instruction publique de la ville.

<sup>35</sup> AVCUS 2 MW 240.

Cela dit, un « état de situation » de l'école datant du 26 novembre 1865 montre qu'elle est alors fréquentée par 172 élèves dont une trentaine assistant à deux voire trois cours<sup>36</sup>. L'effectif de l'école, à cette époque, est en grande partie composé d'artisans : menuisiers, maçon, charpentiers, mais aussi marbriers, ébénistes, mécaniciens et serruriers. Quelques « artistes » viennent également s'immiscer : des peintres, sculpteurs et lithographes, un « compositeur de typographie » et un « photographe ». Les élèves des écoles, de lycée et du gymnase constituent une toute petite minorité. On y repère, quand même, deux « élèves architectes » assistant au cours de dessin linéaire : Joseph Kaltenheiser et Auguste Kretzmeyer ; mais aucune trace de ces deux aspirants à l'architecture sur les listes de l'École des Beaux-Arts, ni dans les annuaires d'adresses. En fait, de cette « promotion » de l'école, seuls quatre élèves seront recensés, plus tard, comme professionnels du bâtiment – et encore pourrait-il s'agir d'homonymie : Joseph Reiner, Chrétien Rosenthal (dans l'annuaire, Eduard Rosenstiehl), Tobie (Tobias) Klein et Charles Stoltz. Ce dernier, inscrit à l'école de dessin comme sculpteur, apparaît sur les *Adressbücher* de 1901 à 1904, sous la rubrique « *Architekten* », avec nom et prénom germanisés « Karl Stolz », puis jusqu'à la Grande Guerre, on retrouve à la même adresse, un certain Ludwig Stolz, sans savoir s'il s'agit d'un descendant ou d'un second prénom. Quant aux autres, Reiner et Rosenstiehl, connus comme « menuisiers » à l'école, ils figurent dans l'annuaire comme maître-maçon et *Baumeister*, respectivement en 1854-1868 et 1874-1876. Tobie Klein, lui, enregistré comme maçon sur la liste des élèves, est cité parmi les « *Architekten und Baumeister* » dans l'*Adressbuch* de 1878 et de 1880. À défaut d'un échantillon représentatif des élèves de l'école municipale de dessin, il est difficile de se prononcer sur sa réelle contribution à la formation des « architectes » à proprement parler. Bien que dans la seconde moitié du siècle elle ait connu un certain succès, à travers l'étude de ses élèves en 1865, il semblerait que peu de futurs architectes de Strasbourg l'aient assidûment fréquentée. En revanche, dans la même période, le nombre des jeunes strasbourgeois qui vont se former à l'École des Beaux-Arts augmente considérablement.

### La tentation des Beaux-Arts

Des 19 architectes et entrepreneurs apparus dans les annuaires et mentionnés régulièrement entre 1850 et 1870 (voire au-delà), cinq ont fait des études à l'École parisienne, soit plus d'un quart, contre un dixième pour la période 1824-1850. Ceux-ci sont tous nés entre 1824 et 1834, dans des familles apparemment étrangères aux métiers du bâtiment. On y retrouve Jean-Geoffroi Conrath (1824-1892), fils de Jean Frédéric, cordonnier, et de Salomé Dorothee Berg ; celle-ci, est-elle de la même famille Berg, de maîtres-maçons et d'entrepreneurs, installée à Neuhoef pour plus d'un demi siècle jusqu'en 1870 ? En tout cas, assez tôt, à l'âge de 19 ans, Conrath est recruté au bureau des

---

<sup>36</sup> *Ibidem*.

travaux de la ville, d'où il est envoyé à l'École des Beaux-Arts pour faire des études de 1845 à 1848<sup>37</sup>. De retour à Strasbourg, le jeune Conrath est nommé « architecte en second de la ville », puis il succédera, en 1854, à son chef, Félix Fries ; poste qu'il conservera pendant plus de 30 ans, même sous le régime allemand<sup>38</sup>. Son œuvre est marquée, en particulier, par le plan d'extension de la ville arrêté en 1880<sup>39</sup>, et la construction de nombreuses églises et écoles, aussi bien sous la municipalité française qu'allemande, à l'instar de l'école Sainte-Madeleine conçue en 1867, et de l'école Schoepflin, en 1876. Malgré ses origines modestes, il est le seul, parmi les élèves strasbourgeois des Beaux-Arts, à accéder alors à un poste institutionnel. Émile Wieger (1830-1880), par exemple, plus jeune de six ans, fils d'un négociant, débarque plutôt tardivement à l'École des Beaux-Arts, et fréquente l'atelier d'André de 1857 à 1860<sup>40</sup>. De retour à Strasbourg, il se fait inscrire comme « architecte-entrepreneur en tous genres » sur le *Manuel des adresses* de 1868. Il fonde alors un cabinet, domicilié d'abord quai Kellermann, puis 30 Faubourg de Pierre (*Steinstrasse*) qui fonctionnera jusqu'en 1925, et ce malgré son décès prématuré en 1880<sup>41</sup>. À compter de cette date, c'est sa veuve qui assure la gestion de l'entreprise, d'abord seule, puis assistée de son fils, Albert, qui prendra finalement le relais à partir de 1903. Vu que l'épouse s'appelle Emma Wieger, le nom « E. Wieger » continue de paraître dans les *Adressbücher*, parfois – mais pas toujours – suivi de la mention « Wwe » (*Witwe* = Veuve). Cette entrepreneuse est, par ailleurs, née Schlagdenhauffen, une famille de praticiens d'architecture dont trois générations successives ont œuvré à Strasbourg tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : le grand-père, Jacques, « entrepreneur de bâtiment » déjà en l'an X de la République (1802) ; le père, Frédéric-Jacques (1802-1865), élève des Beaux-Arts en 1826, architecte-entrepreneur dans les années 1840-1850 dont César Daly publiera, par ailleurs, deux des réalisations dans la *Revue générale* en 1860 et

---

37 Théodore RIEGER, « Il y a cent ans, mourait Jean-Geoffroy Conrath, architecte et urbaniste, auteur du plan d'extension du Strasbourg wilhelmien », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, n° 35, 1992, p. 197-205 ; c'est une biographie mieux documentée que les notices biographiques courantes sur Conrath ; la partie sur le passage aux Beaux-Arts est à compléter avec le *Dictionnaire des élèves architectes des Beaux-Arts* :

[http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA\\_PERSONNES\\_81248](http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA_PERSONNES_81248)

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois que la ville de Strasbourg envoie un jeune se former à Paris pour devenir ensuite l'architecte municipal ; le cas de Pierre-Valentin Boudhors (1754-1831), étudié par Véronique Umbrecht, en est un précédent.

38 *Ibidem*.

39 Sur l'histoire de ce plan, on lira Klaus NOHLEN, *Construire une capitale : Strasbourg impérial de 1870 à 1918*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1997.

40 Voir le *Dictionnaire des élèves architectes de l'école des Beaux-Arts* : [http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA\\_PERSONNES\\_81785](http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA_PERSONNES_81785)

41 La date de décès « après 1906 » dans le *Dictionnaire* ci-dessus cité est vraisemblablement une erreur relevant de l'activité posthume de son agence.

1872<sup>42</sup> ; enfin, le fils, Auguste (1834-1894?)<sup>43</sup>, également formé aux Beaux-Arts, de 1855 à 1858, condisciple d'Émile Wieger et d'Émile Salomon (1833-1913). Si Auguste Schlagdenhauffen est le dernier maillon d'une lignée d'architectes qui s'éteint à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, Émile Salomon, lui, est le premier d'une autre dont les descendants sont toujours actifs à Strasbourg au début du XXI<sup>e</sup><sup>44</sup>. Fils d'un « marchand de houblon », Émile Salomon intègre l'École des Beaux-Arts à la fin de l'année 1855, et poursuit ses études jusqu'en 1859<sup>45</sup>. Dans l'annuaire des adresses, dès 1868, il est mentionné comme « architecte des fondations du Séminaire protestant », et à ce même titre, il reconstruira l'église protestante du Temple-Neuf détruite lors des bombardements de 1870<sup>46</sup>. Il restera actif quatre décennies durant, de 1868 à 1909, toujours au même cabinet, 21 rue Finckwiller. À cette dernière date, son fils Henri le rejoint pour y travailler pendant deux ans ; puis survient une lacune de dix ans avant la réapparition du cabinet dans les annuaires, et ce de manière régulière pendant tout l'entre-deux-guerres ; en 1939, « Mlle Léna », pour reprendre les termes mêmes de l'annuaire, la petite-fille d'Émile Salomon, depuis peu architecte DPLG, sera également indiquée comme travaillant dans cette agence familiale.

Pour esquisser un aperçu statistique plus général des deux décennies précédant la guerre franco-allemande, nous disposons encore de trois annuaires : l'*Almanach alsacien* de 1854 et les *Manuels des adresses du commerce* de 1860 et de 1868. Dans ces publications, le même principe, adopté en 1836, préside à la catégorisation des praticiens d'architecture : c'est-à-dire qu'une catégorie unique intitulée « Entrepreneurs de Bâtiments » englobe tous les prétendants, hormis bien entendu les « architectes » titulaires d'un poste institutionnel. Ainsi, une cinquantaine de noms constituent la liste des professionnels du bâtiment à chacune de ces dates. Cela montre, d'une part, une hausse d'environ 25% par rapport à la première moitié du siècle, le chiffre qui avait été quasi stable de 1824 à 1846, avoisinant la quarantaine. D'autre part, une certaine stabilité est constatée pendant une quinzaine d'années, car la liste

---

<sup>42</sup> César DALY, « Construction en bois à Strasbourg », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, n° 11, vol. 18, novembre 1860, p. 224-226 ; *idem*, « Chalet à Strasbourg », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, n° 4, vol. 29, avril 1972, p. 198.

<sup>43</sup> Le *Dictionnaire des élèves architectes de l'École des Beaux-Arts* annonce 1894 comme sa date de décès. Or il est toujours présent dans les annuaires de 1895 et de 1896, et puis encore, après une lacune de dix ans, dans celui de 1907 !

<sup>44</sup> Pour une monographie récente d'un membre de cette « dynastie », voir Marine BERNARD, *Léna Steinlen-Salomon (1909-2008). Biographie d'une femme architecte*, Mémoire de P.F.E. Recherche, soutenu en 2013 sous la direction de Anne-Marie CHÂTELET, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg ; en particulier l'arbre généalogique de la famille, p. 30.

<sup>45</sup> Archives nationales, dossier des élèves de l'École des Beaux-Arts, AJ 52 381 ; voir aussi les deux notices biographiques dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, *op. cit.*, vol. 47, p. 4908 et vol. 48, p. 5139.

<sup>46</sup> Sur cet édifice, voir *De l'église des Dominicains au Temple Neuf*, collectif, Strasbourg, Éditions R. Hirlé, 1998.

ne dépasse pas 53 occurrences en 1868. En outre, une « nouveauté » est à remarquer par rapport aux années 1830-1840 : des mentions suivant certains noms précisent désormais la « spécialité » de chacun. Trois sous-catégories sont ainsi reconnues : les architectes ou entrepreneurs-architectes, les maîtres-maçons ou entrepreneurs-maçons, et enfin, les maîtres-charpentiers<sup>47</sup>. L'annuaire de 1854 dénombre 7 « architectes », 14 maîtres-maçons et 11 charpentiers, les autres individus recensés se contentant d'un titre général d'« entrepreneur en tout genre ». En 1860, le nombre des architectes augmente au détriment des charpentiers ; celui des maçons se maintient. L'annuaire de 1868, lui, compte 13 architectes, 16 maçons et 8 charpentiers. Ces chiffres révèlent, d'emblée, la tendance progressive des praticiens à préciser leur « spécialité ». En effet, à cette époque, la « confusion des métiers » semble de plus en plus bannie ; les barrières entre les « professions » se profilent. Le débat associatif déclenché dans les années 1830 prend un nouvel essor ; les sociétés corporatives commencent bientôt à se multiplier à compter de 1872 ; et les architectes de province sont au front<sup>48</sup>. À défaut d'étude approfondie sur le cas alsacien, nous étendons à Strasbourg ce constat général sur le contexte professionnel des architectes en France dans les années 1860. D'autant plus qu'à la veille de la guerre, on relève, à travers les annuaires, un certain engouement pour le titre d'architecte. Le nombre de ceux qui se l'attribuent a presque doublé en l'espace de quinze ans, alors même que le total des professionnels du bâtiment est resté presque constant. Si la formation aux Beaux-Arts de Paris est alors nettement plus fréquente que dans la première moitié du siècle, elle reste nonobstant l'apanage d'une minorité ; moins d'un quart des soi-disant architectes de l'annuaire de 1868 ont connu les ateliers de la rue Bonaparte<sup>49</sup>. Malgré l'attrait grandissant de l'École parisienne, la proximité géographique, culturelle et linguistique pourrait avoir drainé une partie des aspirants aux métiers d'architecture vers des établissements outre-Rhin, notamment vers les écoles polytechniques de Karlsruhe et de Stuttgart, fondées respectivement en 1825 et 1829, un peu à l'image de celle de Paris<sup>50</sup>. Or, contrairement à la période du *Reichsland*, la formation des jeunes Strasbourgeois dans ces écoles avant 1870 n'a pas fait, à notre connaissance, l'objet d'études à

---

<sup>47</sup> L'intégration de ce dernier groupe pourrait être, par ailleurs, à l'origine de l'importante hausse de la population des entrepreneurs au tournant des années 1840-1850.

<sup>48</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *op. cit.*, p. 64-65.

<sup>49</sup> Ce chiffre ne prend pas en compte les architectes titulaires de postes institutionnels qui sont au nombre de cinq et tous sortis de l'École des Beaux-Arts : Conrath, Klotz et Salomon dont nous avons déjà dit quelques mots, mais aussi Alexandre Matuszinsky (né en 1812 à Varsovie), architecte de l'arrondissement, et Charles-Alexandre-François Morin (1810-1897), architecte du département ; voir Edmond DELAIRE, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts*, *op. cit.*, respectivement p. 343 et p. 354.

<sup>50</sup> Christian WEBER, « La formation en architecture à l'École impériale technique de Strasbourg », dans Anne-Marie CHÂTELET et Franck STORNE (dir.), *Des Beaux-Arts à l'Université, enseigner l'architecture à Strasbourg*, Strasbourg, ÉNSAS-Éditions Recherches, 2013, p. 145-153.

ce jour. Par ailleurs, à cette époque, le droit au titre d'architecte ne découle pas exclusivement d'un parcours scolaire. La formation sur le tas, voire sur le chantier, permet aussi de gravir les échelons comme aux siècles précédents. En témoigne le parcours de Chrétien-Auguste Arnold, tour à tour recensé comme maçon (1836-1846), entrepreneur-architecte (1854-1860) et enfin architecte tout court (1874). Ce genre d'« ascension professionnelle » – réussite de carrière – est nettement plus facile et fréquent lorsqu'il s'agit d'un descendant ou d'un apprenti d'un autre praticien<sup>51</sup> ; ce qui semble être le cas de la plupart des dix architectes « autodidactes » de 1868 : Chrétien-Auguste Arnold, mais aussi Gustave-Adolphe Beyer et Jules Goerner, tous fils d'entrepreneurs, ou encore Gustave Petiti, associé de Klotz dès 1854, puis mentionné tout seul comme *Baumeister* (maître-maçon) en 1874, et enfin « architecte » dans les années 1880. Tout cela suggère qu'à la veille de la guerre franco-prussienne, s'est établi un certain milieu d'architectes, composé de réseaux tissés de liens de parenté, d'associations et de successions. La mise en évidence de l'importance et de l'influence de ce « milieu » nécessite de plus amples recherches.

## II. La Capitale d'un *Reichsland*, « Eldorado » des architectes (1870-1914)

Après la proclamation du *Deutsches Reich* dont l'*Elsaß-Löthringen* devient « la terre », Strasbourg se transforme en un immense chantier de construction sous l'effet de multiples motifs et causes : de l'urgence de reconstruire les ruines des bombardements à la nécessité d'extension de la ville ressentie depuis les années 1830<sup>52</sup> ; de la volonté de réparation à la stratégie de séduction de la population<sup>53</sup>. Un autre volet de cette politique d'intégration consiste à encourager les flux d'immigration d'Allemands de souche (*Altdeutsche*) vers les régions nouvellement annexées<sup>54</sup> ; ainsi se répand, dans tout le *Reich* et pendant toute cette période, « le mythe de l'Alsace, terre prospère et hospitalière, et de Strasbourg “ville ouverte”<sup>55</sup> ». La vague ininterrompue d'immigrants vers « la terre d'Empire » accentue les besoins en différents types d'édifices : logement, certes, mais aussi lieux de culte et bâtiments d'école, d'autant plus que

---

<sup>51</sup> Denyse RODRIGUEZ TOMÉ, « L'organisation des architectes sous la III<sup>e</sup> République », *op. cit.*, p. 61.

<sup>52</sup> Certaines recherches mettent en cause l'existence d'un projet d'extension avant 1870, et affirment l'existence d'un projet de promenade intégrant les parcs de l'Orangerie et de Contades ; voir Marie POTTECHER, « La *Neustadt* de Strasbourg », dans Jean-Louis COHEN et Hartmut FRANCK (dir.), *Interférences/Interferenzen*, Strasbourg, Éditions des Musées de Strasbourg, 2013, p. 175.

<sup>53</sup> Sur les intentions politiques derrière les constructions de cette époque, voir Klaus NOHLEN, *Construire une capitale : Strasbourg impérial de 1871 à 1918*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1997.

<sup>54</sup> Pour une analyse de ce phénomène et la composition des immigrants allemands voir François UBERFILL, « L'immigration allemande : 1870-1918 », *Saisons d'Alsace*, n° 128, 1995, p. 63-71.

<sup>55</sup> François UBERFILL, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2001, p. 79.

l'obligation de scolarisation, instaurée plus tôt en Allemagne qu'en France, est appliquée en Alsace après l'annexion<sup>56</sup>. L'enjeu est, en outre, de transformer Strasbourg en une capitale de *Land*, vitrine du prestige et de la modernité de l'Empire à la frontière française. Le chantier de cette capitale à construire ne devrait pas manquer d'attirer les professionnels d'architecture à travers le *Reich*. C'est effectivement ce que l'on peut, peu ou prou, constater dans les annuaires d'adresses de la ville.

Le premier *Adressbuch*, de 1874, reprend le principe de distinction des architectes vis-à-vis d'autres praticiens, notamment des maîtres-maçons (*Baumeister*). Ces deux catégories représentent alors respectivement 30 et 32 occurrences, soit un total de 62 professionnels du bâtiment ; ce qui montre une hausse d'environ 20% par rapport à l'année 1868. Parmi ceux-là, seuls 28 étaient déjà présents dans les annuaires d'avant la guerre ; cinq d'entre eux, mentionnés dès les années 1830, continueront de l'être dans les *Adressbücher* jusqu'au milieu des années 1870 ; Jacques Henninger et Jacques Dieguel, tous deux actifs de 1836 à 1876, d'abord comme maçons puis architectes-entrepreneurs, en sont deux exemples. Les autres, ayant pour la plupart débuté leur carrière dans les années 1860, resteront sur le marché jusque dans la période wilhelmienne, voire au-delà, à l'instar de Philippe-Auguste Brion (1832-1902), charpentier, puis entrepreneur et enfin architecte, dont le cabinet sis 11 rue Sainte-Aurélie dès 1868 sera légué à son fils aîné, Auguste (1861-1940), qui en fera une grosse agence fonctionnant jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale<sup>57</sup>. La « lignée » Brion – Philippe-Auguste, son frère Jacques-Albert, ses fils Auguste et Paul – incarne un exemple de persistance du « milieu » d'architectes strasbourgeois indépendamment du changement de souveraineté. Ce dernier semble, néanmoins, marquer la fin d'activité d'autres praticiens à Strasbourg : on en compte pas moins d'une quinzaine qui, présents dans les annuaires d'avant-guerre, disparaissent définitivement après 1870. Si le départ des fonctionnaires d'État français, Morin et Matuszinski, architectes du département et de l'arrondissement, n'est pas une surprise, l'absence en 1874 d'une douzaine d'entrepreneurs et de maîtres-maçons recensés en 1868 reste en revanche à expliquer ; d'autant plus que, hormis un certain Joseph Bourdeau, « entrepreneur des travaux en ciment », et Jean Blanchard, « maître charpentier », les autres portent des noms plutôt alsaciens. *A contrario* une trentaine d'architectes et de *Baumeister* apparaissent alors pour la première fois

---

<sup>56</sup> Pour un ample descriptif du système pédagogique allemand, voir Ferdinand BUISSON, *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Librairie Hachettes et Cie, 1911 ; accessible sur le lien :

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2017>

<sup>57</sup> Pour Philippe-Auguste Brion, voir aux AVCUS, Fichier domiciliaire, 603 MW 101 ; quant à Guillaume-Auguste-Édouard, voir la notice rédigée par Denis DURAND DE BOUSINGEN, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, op. cit.*, vol. 5, p. 363.

sur l'annuaire de Strasbourg. Une partie de ces « nouveaux arrivés » sont, sans doute, des Alsaciens, soit des jeunes qui entament leur carrière, soit des praticiens confirmés qui s'inscrivent pour la première fois dans l'annuaire. La famille Haussmann en est un exemple<sup>58</sup>. Strasbourgeois âgé de 52 ans, Jacob Haussmann (1822-1911) apparaît dans l'annuaire de 1874 comme architecte, puis comme « *Architekt-Baumeister* » jusqu'au début des années 1880. Jean-Frédéric Haussmann (1847-1900 env.), fort probablement fils du premier, part faire des études à l'École des Beaux-Arts entre avril 1869 et août 1870. Rentré à Strasbourg, il figure dans les *Adressbücher* de 1878 à 1900, vraisemblablement date de sa mort<sup>59</sup>. De la même génération alsacienne et de parcours semblable, il faudrait citer Jacques-Albert Brion (1843-1910). Après avoir fréquenté l'École parisienne de 1865 à 1868<sup>60</sup>, il regagne Strasbourg à la veille de la guerre, et apparaît dans l'annuaire à compter de 1874. Associé, d'abord, à Julius Berninger pour une courte durée (1888-1890), il trouvera ensuite un collaborateur en la personne d'Eugène Haug ; leur association perdure une quinzaine d'années, jusqu'à son décès.

### La « ruée vers l'or »

Cette entrée en scène d'une nouvelle génération d'architectes alsaciens ne saurait minimiser la part de l'immigration depuis les autres États de l'Empire. L'état actuel des recherches ne permet guère de chiffrer les proportions des deux groupes<sup>61</sup>, mais on peut, néanmoins, citer autant d'exemples pour l'un que pour l'autre. En effet, nombre de jeunes architectes débarquant d'outre-Rhin parviennent à effectuer une carrière à Strasbourg, à l'instar d'Otto Back (1842-1914) et de Maximilian Metzenthin (1843-1921). Le premier, né à Meersburg dans le Bade-Wurtemberg, est un « Rhénan » formé à l'école technique de Karlsruhe, qui acquiert une certaine expérience à Baden-Baden et Fribourg avant de venir s'installer définitivement à Strasbourg<sup>62</sup>. Le second, un prussien natif de Brandebourg, est nommé architecte du gouvernement à Strasbourg aussitôt après ses études à la *Technische Hochschule* à Berlin<sup>63</sup>. Ils incarnent deux

---

<sup>58</sup> AVCUS, Fichier domiciliaire, 603 MW 272.

<sup>59</sup> Edmond DELAIRE, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts*, op. cit., p. 290 ; *Dictionnaire des élèves architectes de l'École des Beaux-Arts* :

[http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA\\_PERSONNES\\_78025](http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA_PERSONNES_78025)

<sup>60</sup> [http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA\\_PERSONNES\\_81119](http://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/reference.jsp?reference=INHA_PERSONNES_81119)

<sup>61</sup> Pour une étude générale sur l'origine et la formation des architectes intervenant à cette époque voir : Niels WILCKEN, *Architektur im Grenzraum*, Sarrebruck, Institut für Landeskunde im Saarland, 2000, p. 30-34.

<sup>62</sup> Pour sa biographie voir Gérard CAMES, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, op. cit., vol. 2, p. 82 ; pour ses œuvres : Théodore RIEGER, Denis DURAND DE BOUSINGEN, Klaus NOHLEN, *Strasbourg, Architecture 1871-1918*, Strasbourg, Le Verger éditeur, 1991, p. 168.

<sup>63</sup> Voir la notice biographique rédigée par Robert METZENTHIN, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, op. cit., vol. 26, p. 2624.

types distincts d'immigration mis en évidence par François Uberfill<sup>64</sup>. Celui-là appartient à une « aire rhénane » au sein de laquelle « la mobilité des jeunes » est une tradition ancienne ; celui-ci, en revanche, est l'exemple d'une immigration favorisée sinon poussée par le *Reich* dans la perspective du brassage des populations. Or, leurs profils profondément différents n'empêchent pas ces deux « *Altdeutsche* » de réussir leur carrière à Strasbourg, réalisant des œuvres aussi remarquables que la Direction des douanes et les anciennes Archives départementales du Bas-Rhin. Certes, les immigrants allemands ne connaîtront pas tous une telle réussite, ni un aussi long séjour en Alsace. À travers les annuaires des quatre décennies du *Reichsland*, on dénombre plus de 220 architectes et entrepreneurs – soit environ 20% de l'effectif total de cette période – dont le nom n'est mentionné qu'une seule fois, ce qui signifie, souvent, une courte présence et une activité occasionnelle à Strasbourg, affirmation corroborée par le constat que l'immigration provisoire ou la mobilité des immigrants est un phénomène caractéristique de cette époque<sup>65</sup>. Il faudrait ajouter à cela la spécificité de la profession d'architecte et d'entrepreneur qui implique parfois des déplacements, à l'occasion d'un projet remporté au concours ou commandé par les autorités. Otto Warth (1845-1918) et Hermann Eggert (1844-1920), auteurs des bâtiments de la nouvelle université de Strasbourg entre 1877 et 1884, illustrent ce cas de figure<sup>66</sup>. Malgré leurs réalisations importantes, celui-ci ne figure qu'une seule année dans l'annuaire de la ville, celui-là jamais. Peut-être ne voient-ils pas l'intérêt de s'y inscrire, ou ne sont-ils pas domiciliés à Strasbourg, une situation que partagent, par ailleurs, la plupart des architectes allemands des édifices de prestige du *Reichsland*. Ceux-ci constituent une petite minorité. L'apparition sporadique et brève des deux cents autres praticiens sur les *Adressbücher* de Strasbourg évoque une « ruée vers l'or », avec une poignée de gagnants et la masse des infortunés.

L'engouement des professionnels du bâtiment à venir s'établir en Alsace est de plus en plus évident à partir de 1876. À cette date, le nombre des architectes et des entrepreneurs enregistrés à Strasbourg double d'une année à l'autre, pour dépasser la centaine en 1878. Par la suite, malgré quelques légères baisses aux alentours de 1884, 1905 et 1911, la courbe ira toujours ascendant pour culminer à la veille de la Grande guerre, avec environ 300 praticiens répartis en quatre catégories : architectes, entrepreneurs et maîtres-maçons, constructeurs en béton, et constructeurs en béton armé<sup>67</sup>. Sur un échantillon de

---

<sup>64</sup> François UBERFILL, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, *op. cit.*, p. 49-62.

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 79.

<sup>66</sup> Pour une notice biographique des deux architectes, voir Niels WILCKEN, *Architektur im Grenzraum*, *op. cit.*, respectivement p. 368 et p. 359.

<sup>67</sup> « *Architekten* », « *Baumeister und Bauunternehmer* », « *Betonbauten* » et « *Eisenbetonbauten* » ; voir le graphique de l'évolution du nombre des professionnels d'architecture.

45 professionnels, architectes ou entrepreneurs, présents pendant plus de 20 ans dans les *Adressbücher*, seuls 26, soit un peu plus de la moitié, sont originaires d'Alsace. Une dizaine sont « *Altdeutsche* », autrement dit, un quart sont des Allemands natifs des autres États du *Reich*, et enfin, 8 viennent d'autres racines, germaniques ou d'Europe de l'Est : Suisse, Austro-Hongrie, mais aussi Russie et Pologne. Citons comme exemple, pour les Alsaciens, Eugène Haug (1864-1936), fils d'un charpentier et père d'un architecte strasbourgeois, l'auteur entre autres de l'actuel tribunal administratif, avenue de la Paix<sup>68</sup> ; pour les « vieux allemands », Gottlieb Braun (1857-1914 env.), originaire de l'actuel Baiersbronn dans le Bade-Wurtemberg, qui s'installe dès 1872 à Strasbourg, comme simple maçon, puis à partir de 1890, apparaît régulièrement comme architecte dans les annuaires jusqu'en 1914<sup>69</sup>. Parmi les immigrants « étrangers », au-delà du célèbre Eduard Züblin, concessionnaire de Béton armé Hennebique en Alsace et Suisse alémanique<sup>70</sup>, on relève Waldemar Osterloff (1858-1933). Né à Saint-Petersbourg, ayant grandi à Fribourg, puis fréquenté l'école polytechnique de Karlsruhe, il y fait la connaissance d'Otto Back qui lui propose de travailler dans son agence à Strasbourg<sup>71</sup>. Ainsi figurera-t-il dans les annuaires de la ville, de 1893 jusqu'à son décès, alors même que, depuis peu, son fils, Alex, est également recensé comme architecte, actif de 1932 à 1942. Cet examen des origines permet d'apprécier la place et l'importance des immigrés dans le milieu des professionnels du bâtiment à l'époque wilhelmienne. L'étude de leur formation pourra révéler l'attrait et l'influence des différentes écoles, ainsi que leur apport à la culture architecturale des praticiens les plus actifs à Strasbourg. Les recherches dans cette direction sont actuellement en cours, mais d'ores et déjà, on peut affirmer qu'après l'annexion, avec la montée des écoles polytechniques de Karlsruhe, Stuttgart et Munich, puis la création de l'École impériale technique de Strasbourg (l'actuel INSA)<sup>72</sup>, le regard des aspirants à la profession d'architecte n'est plus uniquement tourné vers Paris<sup>73</sup> ; encore que, depuis la réforme de 1863, avec l'institutionnalisation croissante de l'enseignement et l'instauration, en 1874, du diplôme consacrant les études aux Beaux-Arts, l'établissement parisien ait conforté sa position comme « l'École

---

<sup>68</sup> Théodore RIEGER, Denis DURAND DE BOUSINGEN, Klaus NOHLEN, *Strasbourg Architecture 1871-1918*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>69</sup> AVCUS, Fichier domiciliaire, 602 MW 89 ; pour un aperçu de ses œuvres, *ibidem*, p. 168.

<sup>70</sup> Sur ce personnage et son entreprise voir Senta EVERTS-GRIGAT et Karlheinz FUCHS, *Züblin 100 Jahre Bautechnik 1898-1998*, Stuttgart, Züblin AG, 1998.

<sup>71</sup> Voir Shelly HORNSTEIN-RABINOVITCH, *Tendances d'architecture Art nouveau à Strasbourg*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, sous la direction d'Albert CHÂTELET, soutenue à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg, Institut d'histoire de l'art, en 1981.

<sup>72</sup> Sur l'histoire de cette école voir Christian WEBER, « La formation en architecture à l'École impériale technique de Strasbourg », *op. cit.*

<sup>73</sup> Pour une étude générale sur ce thème, voir Klaus NOHLEN, « Paris ou Karlsruhe ? La formation des architectes en Alsace à l'époque du *Reichsland*, 1871-1918 », dans *Urbanisme à Strasbourg au XX<sup>e</sup> siècle, actes du colloque des 100 ans du Stockfeld*, 2010, accessible en ligne : <http://media.strasbourg.eu>

d'architecture » par excellence. Le dilemme est d'autant plus délicat pour les Alsaciens qu'il pourrait traduire une prise de parti entre les cultures française et allemande.

### « Paris ou Karlsruhe? »... Ou les deux ?!

La génération qui entame sa carrière au lendemain de la guerre de 1870 n'a pas eu à affronter ce choix. Un certain Paul Dürr (1850-1910), par exemple, actif à Strasbourg de 1878 jusqu'à sa mort, monte sans hésitation à Paris, au moment des conflits, suivre l'enseignement des Beaux-Arts pendant cinq ans pour en sortir finalement diplômé en 1874. Les jeunes de la génération suivante optent, majoritairement, pour un autre parcours ; Charles Théophile Berst (1881-1962) en est l'exemple typique. Fils d'un ingénieur du Chemin de fer, il commence sa formation à la *Kaiserliche Technische Hochschule* nouvellement inaugurée à Strasbourg, fréquente en parallèle l'école municipale des arts décoratifs, puis part compléter ses études à Karlsruhe<sup>74</sup>, avant d'ouvrir son cabinet à Strasbourg et d'y travailler pendant quatre décennies, de 1906 à 1942. Un autre type de parcours, également orienté vers l'outre-Rhin, est celui adopté par l'architecte mulhousien Paul Horn (1879-1959, actif à Strasbourg 1904-1939). Celui-ci débute ses études à l'école polytechnique de Karlsruhe pour les terminer à celle de Munich<sup>75</sup>. Si la majorité des aspirants à la profession d'architecte semble opter pour la formation plutôt technique des écoles allemandes, quelques-uns tentent, néanmoins, de profiter aussi de l'enseignement réputé artistique des Beaux-Arts ; Henri-Gustave Krafft (1861-1927) en fait partie. Fils d'un ingénieur civil, il est envoyé, en 1878, à Stuttgart pour se former à l'école polytechnique<sup>76</sup>. Quatre ans plus tard, il se trouve à Paris et intègre l'École des Beaux-Arts, établissement qu'il fréquentera jusqu'en 1886 pour devenir architecte DPLG<sup>77</sup>. La suite de son histoire, notamment les propos qu'il tiendra envers ses collègues allemands après le rattachement de l'Alsace à la France, dévoilera *a posteriori* sa francophilie<sup>78</sup>, sans que cela l'ait empêché de produire une œuvre abondante durant la période du *Reichsland*. Cette question des rapports des architectes au pouvoir en place, des plus complexes, appelle une étude plus minutieuse. François Uberfill dans son

<sup>74</sup> Voir la notice rédigée par François UBERFILL, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, *op. cit.*, vol. 48, p. 5060.

<sup>75</sup> Voir la notice rédigée par Aimée BLEIKASTEN, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, *op. cit.*, vol. 17, p. 1667.

<sup>76</sup> Shelly HORNSTEIN-RABINOVITCH, *Tendances d'architecture Art nouveau à Strasbourg*, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>77</sup> Archives nationales, Dossiers des élèves de l'École des Beaux-Arts, AJ 52 370.

<sup>78</sup> Lettre à C. Risler, 31 décembre 1918 (Archives de la SADG, Dossier Krafft) ; cité par Marie-Jeanne DUMONT, « L'École des Beaux-Arts et la création des écoles régionales d'architecture », dans Anne-Marie CHÂTELET et Franck STORNE (dir.), *Des Beaux-Arts à l'Université, enseigner l'architecture à Strasbourg*, *op. cit.*, p. 20-21.

ouvrage sur la société strasbourgeoise, inclut les architectes parmi les élites ayant été les plus touchées par « l'épuration » qui suivit la fin de la Grande Guerre<sup>79</sup>. L'examen des annuaires corrobore ces propos : l'effectif des professionnels d'architecture diminue presque de moitié, passant de 300, en 1914, à 160 en 1919. Bien que le chiffre remonte l'année suivante pour atteindre 260, l'étude en détail des listes révèle que, de 1914 au début des années 1920, environ 150 architectes et entrepreneurs ont disparu des annuaires de la ville. Certes, ceci n'est pas le résultat de la seule épuration. La guerre et ses conséquences (mort, invalidité, émigration, etc.) marquent souvent la fin de l'activité d'une partie des praticiens. Le départ volontaire d'« *Altdeutsche* », voire d'Alsaciens pro-allemands, n'est pas à exclure. Mais alors, quelle est la proportion des victimes de l'épuration ? François Uberfill a dressé une liste d'une quarantaine d'architectes, alsaciens et allemands confondus, actifs à Strasbourg sous le *Reich*. Affirmant qu'une trentaine d'entre eux auraient été expulsés, il estime les sévices de l'épuration sur le milieu des architectes comparables à ceux subis par les universitaires allemands. Cependant, une douzaine des architectes recensés comme expulsés au début des années 1920, figurent régulièrement dans les annuaires du milieu voire de la fin des années trente, parfois même jusqu'en 1942, et sont associés avec leurs descendants architectes. Cela mérite de plus amples recherches ; peut-être permettront-elles de relativiser l'ampleur de la « rupture » de 1918, au moins dans le milieu des architectes au service du privé. Le cas « dramatique » d'architectes titulaires de postes institutionnels, tels Johann Knauth, Fritz Beblo et ses collaborateurs, reste, néanmoins, symbolique. Encore que la prise de relais par l'adjoint et le disciple de Beblo, Paul Dopff, accuse une certaine continuité dans la vision présidant à l'administration architecturale et urbaine de la ville ; ce qui ne manque pas de rappeler celle de 1870, avec la reconduite de Jean-Geoffroi Conrath en tant qu'architecte en chef de la ville. Certes, la différence des conjonctures interdit de pousser plus loin le parallèle.

Au-delà des continuités ou ruptures lors des tournants politiques, ce panorama montre aussi bien le développement continu d'une « profession » que la précision progressive d'un « titre ». Aux frontières d'abord floues (vers 1820), puis très restreintes (1830-1840), le titre d'architecte est de plus en plus prisé, donc convoité, à partir des années 1860 ; ce qui se traduit par l'intérêt croissant de la jeunesse strasbourgeoise pour l'École des Beaux-Arts dans le troisième quart du siècle. Mais le passage aux ateliers parisiens est loin d'être la seule voie d'accès au « titre ». Comme dans toute profession libérale, le taux de

---

<sup>79</sup> François UBERFILL, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, op. cit., p. 265-287.

« reproduction » est important et la formation sur le tas permet l'ascension dans la hiérarchie. Ceci explique l'importance de familles alsaciennes à l'origine de lignées voire de « dynasties » d'architectes, et l'existence de réseaux tissés de liens matrimoniaux, d'associations et de successions. Alors qu'en France le débat sur l'instauration d'un diplôme d'architecte bat son plein, Strasbourg bascule dans l'Empire allemand. Avec le chantier de reconstruction et d'extension de la ville, qui attire une vague ininterrompue de professionnels allemands vers l'Alsace, le nombre des architectes de Strasbourg double en quelques années, dépasse la cinquantaine à la fin des années 1870, la centaine au tournant du siècle, et devient ainsi, pour la première fois, supérieur à celui des entrepreneurs (figure 1). Bien que la distinction entre architectes et entrepreneurs (*Bauunternehmer* et *Baumeister*) se conforte à partir de 1880, nombre d'architectes ont alors la double casquette ; ce qui marque une nette différence avec le statut libéral et le caractère artistique préconisés pour la profession au même moment en France. Cette différence fait d'ailleurs écho à celle qui existe entre le système d'enseignement de l'École des Beaux-Arts et celui des écoles polytechniques outre-Rhin, à l'image desquelles est créée l'École impériale technique de Strasbourg. On peut supposer que c'est en raison de sa proximité que cette dernière aura été fréquentée par les architectes strasbourgeois des années 1900-1930, plus que les écoles allemandes, et celles-ci plus que l'École parisienne. N'est-ce pas pour remédier à cela qu'au retour de l'Alsace dans le giron de la France, une école régionale d'architecture sera implantée à Strasbourg<sup>80</sup> ? En tous les cas, de l'enseignement à la pratique, l'écart est souvent non négligeable. D'où la nécessité, dans la suite des recherches, d'étudier et la quantité et la qualité des réalisations des architectes dont nous avons esquissé le portrait, cela afin de mettre à l'épreuve la fiabilité de nos sources, les annuaires d'adresses, et d'apprécier l'influence des différentes écoles d'architecture.

---

<sup>80</sup> Sur l'histoire de l'école régionale d'architecture de Strasbourg, voir Anne-Marie CHÂTELET et Franck STORNE (dir.), *Des Beaux-Arts à l'Université, enseigner l'architecture à Strasbourg*, op. cit.

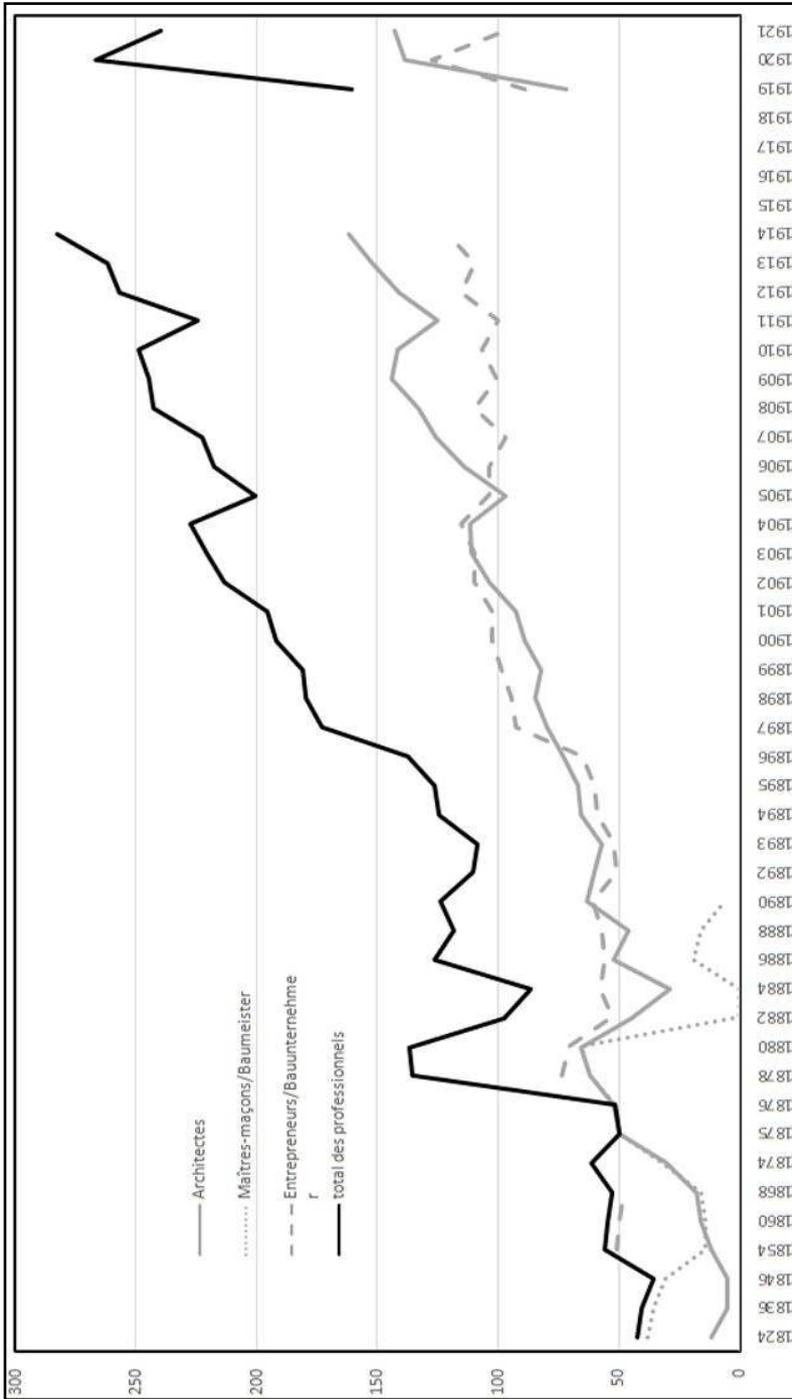


Figure 1 : Graphique détaillé de l'évolution du nombre des professionnels d'architecture à Strasbourg 1824-1920

**UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION<sup>1</sup> SUR L'HISTOIRE DE  
L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME STRASBOURGEOIS :  
L'INVENTAIRE DE LA NEUSTADT DE STRASBOURG**

Marie POTTECHER

Fondé en 1964 par André Malraux dans le contexte d'effervescence culturelle des Trente Glorieuses, l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France procédait de la nécessité pointée par André Chastel de réinventer la recherche régionale<sup>2</sup>. Sa mission était en effet de « recenser, étudier et faire connaître » ce que l'on n'appelait pas encore le patrimoine régional sur l'intégralité du territoire national. Relevant du Ministère de la Culture et placés depuis 1983 sous la responsabilité des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), les services de l'inventaire général du patrimoine culturel ont été transférés aux collectivités régionales par la loi du 13 août 2004. Si ce changement de tutelle a induit une inflexion des missions des services vers une logique plus opérationnelle et davantage tournée vers les publics, leurs missions premières, la recherche et l'accompagnement de la recherche dans le domaine du patrimoine régional, s'est maintenue. C'est dans ce cadre qu'il convient de considérer l'étude de la *Neustadt* de Strasbourg, engagée par le service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace depuis 2010.

## **I. Objet et contexte de l'étude**

### **La *Neustadt* de Strasbourg, un héritage exceptionnel**

La *Neustadt* de Strasbourg, également appelée quartier allemand ou impérial, correspond à l'ensemble planifié et partiellement construit durant la période de l'annexion allemande. Fruit d'un premier plan d'extension officiellement approuvé en 1880 et agrandi d'un second en 1909, elle conduisit

---

<sup>1</sup> La recherche-action est entendue ici comme une recherche qui vise la préservation et la valorisation du patrimoine.

<sup>2</sup> Isabelle BALSAMO, « Inventaire général », dans Emmanuel DE WARESQUIEL (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse/CNRS Éditions, 2001, p. 349.

au triplement de l'espace urbain *intra-muros*<sup>3</sup>. Sa réalisation effective, engagée dès avant l'entrée en vigueur du plan, se poursuit jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, soit bien après le retour de la ville dans le giron français. Le projet fut dans un premier temps encouragé sinon piloté par l'administration allemande<sup>4</sup>. Il s'agissait en effet de faire de Strasbourg la capitale du nouveau *Reichsland Elsass-Lothringen*, de témoigner de la puissance du nouvel Empire à quelques kilomètres de la frontière nouvellement établie, mais aussi d'être en mesure d'accueillir une importante émigration encouragée, pour des questions stratégiques, par les autorités allemandes<sup>5</sup>. En cela, elle bénéficia de moyens exceptionnels qui permirent la réalisation d'ensembles monumentaux remarquables. Par la suite, à compter des années 1895, elle fut davantage le fait d'une politique municipale novatrice et ambitieuse<sup>6</sup>. Sa planification, contemporaine des premiers traités d'urbanisme en Allemagne, offre en outre un très bel exemple de la mise en pratique des principes et théories élaborés et discutés dans cette nouvelle discipline. Enfin, malgré le désamour dont l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle fit l'objet durant une bonne part du siècle suivant – rappelons qu'il fut un temps envisagé de raser le palais du Rhin – la *Neustadt* de Strasbourg est parvenue jusqu'à nous dans un état de conservation relativement bon, voire excellent, si on le compare à celui des grandes villes allemandes. À ce titre, elle constitue l'un des principaux témoignages de l'architecture éclectique et de l'urbanisme allemand de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Consciente de la valeur de cet héritage, la ville de Strasbourg a engagé en 2008 une démarche de candidature de cet ensemble urbain sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, en lien avec la Grande Île inscrite depuis 1988<sup>7</sup>. Parallèlement, l'État et la communauté urbaine de Strasbourg ont

---

<sup>3</sup> Le premier plan d'extension fut dressé en 1880 à la suite d'un concours restreint entre l'architecte municipal de Strasbourg, Jean-Geoffroy Conrath, et un architecte berlinois August Orth. Le plan définitif reprend pour l'essentiel la proposition de l'architecte strasbourgeois. En 1909, une seconde extension, dite « devant la Porte des Bouchers » (*Beim Metzger Thor*) fut conçue par l'architecte municipal Fritz Beblo. Engagée quelques années avant la Première Guerre mondiale, elle se poursuit sans modification majeure après 1918.

<sup>4</sup> Si la décision de l'extension fut prise depuis Berlin, elle fut néanmoins dans un premier temps bien accueillie par les édiles strasbourgeois. Toutefois, ceux-ci s'inquiétèrent rapidement de l'ampleur du projet qui risquait de mettre à mal les finances municipales. Face à la tiédeur de la ville, l'administration impériale décida en 1873 de limoger le maire Lauth pour le remplacer par un maire-administrateur, Otto Back, issu de l'administration prussienne. Voir à ce sujet François ITERSHEIM, « Strasbourg, capitale du *Reichsland*. Le gouvernement de la cité et la politique municipale », dans Georges LIVET, Francis RAPP (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, t. IV, *Strasbourg de 1815 à nos jours, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1982, p. 211 et s.

<sup>5</sup> Klaus NOHLEN, *Baupolitik im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. Die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Strassburg*, Berlin, Gebr. Mann, 1982, p. 32-34.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet Stéphane JONAS (dir.), *Strasbourg, capitale du Reichsland Alsace-Lorraine et sa nouvelle université, 1871-1918*, Strasbourg, Oberlin, 1995, p. 41 et s.

<sup>7</sup> À ce sujet, voir le site de la ville de Strasbourg : <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/metropole-culturelle/patrimoine-culturel/strategie-patrimoniale/reconnaissance->

amorcé une procédure de révision et d'extension du secteur sauvegardé de Strasbourg afin, notamment, d'y intégrer une partie de la *Neustadt*<sup>8</sup>. Compte tenu de ces projets, la ville, la communauté urbaine de Strasbourg et la région Alsace ont décidé d'engager ensemble l'inventaire du patrimoine urbain de la *Neustadt* de Strasbourg. Initiée à l'automne 2010, cette opération est appelée à se terminer en 2016. Elle est conduite par le service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace, compétente dans le domaine, qui y affecte une équipe de neuf agents.

Dans le cadre de ce projet à visée opérationnelle, il s'agit de fournir des éléments pour alimenter le dossier de candidature à l'Unesco et des renseignements utiles pour l'établissement du plan de sauvegarde et de mise en valeur lié au secteur sauvegardé. Ce travail s'inscrit également dans la lignée des études urbaines engagées depuis près de deux décennies par les services régionaux d'Inventaire.

### L'inventaire général du patrimoine culturel et les études urbaines

Bien que dès sa création il se soit intéressé à l'architecture en tissu urbain<sup>9</sup>, l'Inventaire ne s'est engagé que relativement récemment dans les études urbaines<sup>10</sup>. Entendons par ce terme l'appréhension de la ville en tant qu'objet d'étude propre et non simplement comme contenant d'une succession d'édifices. Dans ce domaine, et pour rester dans le cadre des études d'inventaire, les opérations menées à partir des années 1990 au Havre et à Rennes ont joué un rôle déterminant. Elles s'inspirent dans leur approche des acquis des études de morphologie urbaine mises en œuvre par les géographes et les architectes depuis quelques années<sup>11</sup> et les appliquent à la méthodologie et

---

[patrimoniales-neustadt/candidature-neustadt-patrimoine-mondial-unesco](#), page consultée le 2 septembre 2013.

<sup>8</sup> <http://www.strasbourg.eu/fr/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/la-formation-du-territoire/psmv/comment-revision-extension>, page consultée le 2 septembre 2013.

<sup>9</sup> Mentionnons notamment les études menées à Strasbourg, rue de l'Épine, dès 1964 ou celle qui fut consacrée à la demeure médiévale à Montpellier. Voir à ce sujet, Inventaire général, Alsace, *Strasbourg : quartier Saint-Thomas, rue de l'Épine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1968 ; Service régional de l'Inventaire de Languedoc-Roussillon, *Montpellier, la demeure médiévale*, Paris, Imprimerie Nationale, 1991.

<sup>10</sup> Voir l'article de Bernard TOULIER, « Un nouvel arpentage urbain », *In Situ* [En ligne], 6 | 2005, mis en ligne le 20 avril 2012, consulté le 03 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/2536> ; DOI : 10.4000/insitu.2536

<sup>11</sup> Voir en particulier les études menées par Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai à partir des années 1975 : Jean CASTEX, Jean-Charles DEPAULE, Philippe PANERAI, *Principes d'analyse urbaine. Évolution comparée des modèles architecturaux et des modèles culturels dans la ville industrielle, d'Hausmann à Le Corbusier*, Rapport de recherche, Versailles, ADROS-Corda, 1975 ; Philippe PANERAI, Jean-Charles DEPAULE, Marcelle DEMORGON, *Analyse urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèses (Eupalinos), 2005.

aux outils de l'Inventaire, soit un va-et-vient permanent entre exploitation de sources documentaires (sources et bibliographie) et analyse de terrain, le tout alimentant un traitement statistique et géographique<sup>12</sup>.

Cette approche nous semblait fondamentale au moment d'engager l'étude de la *Neustadt* de Strasbourg. En effet, eu égard au contexte spécifique de sa création, il apparaissait nécessaire de la considérer comme un objet propre dont chaque édifice, chaque élément d'urbanisme, chaque rue formait une partie constituante. Par ailleurs, la toile de fond historique dans laquelle s'inscrit la construction de la *Neustadt* appelait une approche sociale interrogeant les acteurs de la *Neustadt*, maîtres d'œuvre, commanditaires, habitants. En cela, notre étude s'inscrit dans la lignée des travaux menés ces dernières années par les services d'inventaire du patrimoine dans le domaine de la villégiature<sup>13</sup>, ainsi que de recherches universitaires menées outre-Rhin<sup>14</sup>.

En effet, si au moment de l'engagement de notre étude, la *Neustadt* n'était plus depuis longtemps un champ de recherche en friche, les travaux antérieurs s'étaient essentiellement consacrés à l'étude du plan d'extension et aux monuments publics, aux questions relevant de la politique urbaine ou de certains aspects stylistiques<sup>15</sup>. L'histoire de la construction effective de ce

<sup>12</sup> Se référer sur ces questions méthodologiques aux introductions des ouvrages suivant : Claire ÉTIENNE-STEINER, *Le Havre ville, port et agglomération*, Rouen, Connaissance du patrimoine de Haute-Normandie (Indicateurs du Patrimoine), 1999 ; Isabelle BARBEDOR, *Rennes, mémoire et continuité d'une ville*, Paris, Centre des Monuments Nationaux (Cahiers du Patrimoine), 2004.

<sup>13</sup> Sophie CUEILLE, « Les stratégies des investisseurs : des bords de ville aux bords de mer », *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 17 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1756> ; DOI : 10.4000/insitu.1756

<sup>14</sup> Jan Volker WILHELM, *Das Baugeschäft und die Stadt. Stadtplanung, Grundstücksgeschäfte und Bautätigkeit in Göttingen, 1861-1924*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2006.

<sup>15</sup> Il serait trop long de mentionner ici tous les travaux portant sur la *Neustadt* de Strasbourg. Citons toutefois les principales références : Klaus NOHLEN, *Baupolitik im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. Die repräsentativen Staatsbauten um den ehemaligen Kaiserplatz in Strassburg*, Berlin, Gebr. Mann, 1982 ; Claude DENU, Éric OLLIVIER, *Der Bebauungsplan für die Erweiterung der Stadt Strassburg. Le plan d'extension de Strasbourg, 1871-1918*, dossier (dactyl.), École nationale d'architecture de Strasbourg, 1978 ; Shelley HORNSTEIN-RABINOVITCH, *Les tendances d'architecture Art nouveau à Strasbourg*, thèse de doctorat (dactyl.), Université de Strasbourg, 1981 ; Vivianne CLAUDE, *Strasbourg 1850-1914, assainissement et politique urbaine*, thèse de doctorat (dactyl.), Paris, EHESS, 1985 ; Rolf WITTENBROCK, *Bauordnungen als Instrument der Stadtplanung in Elsass-Lothringen (1870-1918). Aspekt der Urbanisierung im deutsch-französischen Grenzraum*, St.-Ingbert, 1989 ; Stéphane JONAS, « Strasbourg 1900. Ville de frontière et d'innovation (1890-1918) », *Revue des Sciences sociales de la France de l'Est*, n° 19, 1991/1992, p. 13-30 ; Stéphane JONAS et alii, *Strasbourg, capitale du Reichsland Alsace-Lorraine et sa nouvelle université*, Strasbourg, Oberlin, 1995 ; Christoph CORNELISSEN, Stefan FISCH, Annette MAAS, *Grenzstadt Strassburg. Stadtplanung, kommunale Wohnungspolitik und Öffentlichkeit 1870-1940*, Röhrig, Universitätsverlag, 1997 ; Niels WILCKEN, *Architektur im Grenzraum : das öffentliche Baugeschäft in Elsass-Lothringen (1871-1918)*, Stuttgart, Institut für Landeskunde in Saarland, 2000 ; Rodolphe RAPETTI (dir.), *Strasbourg 1900, naissance d'une capitale*, Strasbourg, Paris, Musées de Strasbourg, Somogy, 1999 ; *Urbanisme à Strasbourg au XX<sup>e</sup> siècle. Actes des conférences organisées dans le cadre du centenaire de la cité-jardin du Stockfeld*, Strasbourg, Ville de Strasbourg, 2011.

morceau de ville, l'analyse de son fonctionnement et de son évolution, son impact dans l'histoire urbaine de Strasbourg et, plus globalement, dans celle de l'Alsace restaient encore largement à explorer. C'est cette orientation que nous avons souhaité donner à notre étude.

À l'issue des lectures liminaires, il nous est apparu que la *Neustadt* de Strasbourg allait bien au-delà du projet politique, militaire et symbolique. Certes, cet aspect est bien réel, comme l'a montré Klaus Nohlen<sup>16</sup>, et il appelle un questionnement sur la dimension politique et nationale de l'architecture produite durant cette période, ainsi qu'un rapprochement entre Strasbourg et d'autres régions frontalières de l'Empire allemand<sup>17</sup>. Toutefois, la *Neustadt* est un objet plus complexe : elle procède d'interventions d'acteurs divers et sa forme a évolué dans la durée. Moment majeur de l'histoire urbaine strasbourgeoise, elle a permis à la ville de s'ouvrir à la modernité. Les outils réglementaires, les expériences mises en œuvres et menées lors de sa construction en ont fait un laboratoire urbain, architectural, artistique et social dont l'impact outrepassait largement les limites géographiques de la *Neustadt* et celles, chronologiques de l'Annexion.

## II. La méthode mise en œuvre

Un premier travail d'identification des sources écrites, iconographiques et cartographiques a permis de mettre en évidence l'exceptionnelle richesse des fonds locaux présents aux archives départementales et municipales, à la bibliothèque nationale et universitaire, à la bibliothèque municipale et aux archives de la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace (*Denkmalarchi*). Aussi, pour des raisons pratiques, le choix a-t-il été fait d'exploiter préférentiellement ces fonds ainsi que ceux accessibles en ligne<sup>18</sup> et de ne recourir aux ressources des autres institutions que de manière ponctuelle.

---

<sup>16</sup> Klaus NOHLEN, *Baupolitik im Reichsland...*, *op. cit.*

<sup>17</sup> Sur la question du rôle de l'architecture dans la construction et le développement de la conscience nationale nous renvoyons à l'ouvrage de Barbara MILLER LANE, *National Romanticism and Modern Architecture in Germany and the Scandinavian Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000. Mentionnons également un programme de recherche actuellement mené par le Musée Sønderjylland et le Département d'étude des régions frontalières de l'Université du Danemark du Sud sur l'architecture dans les régions frontalières entre 1890 et 1930.

<sup>18</sup> Il s'agit notamment des fonds de l'*Architektur Museum* de l'Université technique de Berlin, du *Südwestdeutsches Archiv für Architekten und Ingenieurbau* de l'Institut technologique de Karlsruhe, mais également des fonds des bibliothèques berlinoises accessibles sur le portail des bibliothèques de Berlin et du Brandebourg qui permettent de consulter les exemplaires numérisés de deux des principales revues d'architectures allemandes de cette époque : *Die Deutsche Bauzeitung* et *Der Zentralblatt der Bauverwaltung*.

## L'établissement d'une cartographie de référence

La compréhension de la *Neustadt*, du territoire dans lequel elle s'insère et de leur évolution a constitué une étape fondamentale de la recherche. Pour l'établir, une sélection de vingt-deux cartes anciennes a été établie. Le choix a porté tant sur des cartes figurant l'existant (treize documents) que sur des cartes figurant des projets (neuf occurrences).

Parmi les cartes traduisant un état existant, certaines sont à l'échelle parcellaire (1/7 500 ou 1/4 000), pour permettre l'analyse de l'évolution de la production bâtie. À cette fin, les cartes ont été sélectionnées à la fréquence d'une par décennie durant la période 1870-1920, puis tous les 20 à 30 ans<sup>19</sup>. Des documents à plus petite échelle (1/10 000, 1/15 000 ou 1/20 000) ont également été retenus afin de pouvoir replacer la *Neustadt* dans l'agglomération strasbourgeoise en évolution<sup>20</sup>.

Les cartes figurant des projets concernent tant des projets d'extension : le plan d'extension de 1880<sup>21</sup>, bien entendu, auquel il faut ajouter les plans masse de l'Université et de la faculté de médecine dessinés par Hermann Eggert<sup>22</sup>, mais également le plan de la seconde extension de l'hôpital de 1906<sup>23</sup>, le plan de l'extension au devant de la porte des Bouchers de 1909<sup>24</sup>, le plan dit Laforgue de 1937<sup>25</sup> et le plan Vivien de 1963<sup>26</sup>. Fort logiquement, leur échelle est variable en fonction du projet : de 1/1 000 pour un projet portant sur un ensemble urbain (extension de l'hôpital) à 1/100 000 pour les projets d'agglomération (plan Vivien).

L'ensemble de ces documents a bénéficié d'une photographie en haute définition. Si une analyse comparative *de visu* est déjà fort instructive, il s'est avéré nécessaire, au moins pour certains d'entre eux, de les géo-référencer et de les intégrer dans un système d'information géographique. À cette fin, des données issues du système d'information géographique de la Communauté urbaine de Strasbourg ont été mises à disposition du projet. Constituées d'informations portant sur le parcellaire et la voirie actuels, elles ont servi de référentiel pour les cartes historiques.

---

<sup>19</sup> Les cartes de référence de l'existant sont donc datées de 1874, 1884, 1894, 1903, 1911, 1920, 1941, 1970, 1983. Il s'agit pour la majorité des cartes tirées des anciens annuaires de Strasbourg.

<sup>20</sup> Cartes datées de 1864, 1896 (Bibliothèque nationale et universitaire, M. 180 et M. 10.862) ; 1932, 1962 (Archives municipales et communautaires de Strasbourg, 303MW12 et 303MW16).

<sup>21</sup> Archives municipales et communautaires de Strasbourg (AVCUS), BRB 1561.

<sup>22</sup> Archives départementales du Bas-Rhin, 537D133

<sup>23</sup> AVCUS, 860W8

<sup>24</sup> AVCUS, 311MW11

<sup>25</sup> AVCUS, 1154W4

<sup>26</sup> Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, M.81.046.

## Le recensement

Parallèlement, un important travail de recensement exhaustif a été engagé à l'automne 2010. Celui-ci a porté tant sur des données issues d'archives que sur une observation de terrain.

Lors de l'identification des sources disponibles, trois types de fonds ont été retenus et leur intérêt pour l'étude a justifié un dépouillement exhaustif : il s'agit des délibérations du conseil municipal de Strasbourg, des actes de vente des terrains conservés dans les fonds du Domaine et des archives de la police du bâtiment<sup>27</sup>.

Partant du postulat que toute opération urbanistique, tout projet architectural important mené sur le territoire de la *Neustadt* de Strasbourg était au moins évoqué lors des débats du conseil municipal, quand bien même la ville n'était pas maître d'ouvrage, nous avons procédé à un dépouillement complet des délibérations du conseil municipal entre 1835<sup>28</sup> et 1950. Ce travail effectué entre l'automne 2010 et le printemps 2011 a permis d'établir une trame chronologique où figure toute discussion relative à un projet d'aménagement urbain, de construction d'édifice ou d'équipement public, de réglementation, de vente ou d'achat de terrain.

Par la suite, et en complément de ce premier travail, un dépouillement des actes de vente des terrains des anciennes fortifications a été effectué. En effet, en 1875, durant la genèse du plan d'extension, la ville avait dû racheter à l'Empire les terrains des anciennes fortifications pour un montant de 17 millions de marks. Si cette transaction faisait de la ville le principal propriétaire foncier de la *Neustadt*, l'importance des sommes engagées rendait nécessaire une revente rapide d'une partie au moins des terrains acquis. L'analyse de ces transactions permet ainsi de connaître aisément une part importante des personnalités qui ont investi dans l'extension. Ainsi, un dépouillement de l'intégralité de 625 actes de vente a été effectué en 2012 et intégré dans une base de données. Certes, la vision ainsi établie n'est pas exhaustive, car l'information demeure manquante pour les terrains privés dont l'étude aurait rendu nécessaire le dépouillement de fonds notariés beaucoup plus difficiles d'accès. Néanmoins, cette lacune peut être partiellement comblée par l'analyse ponctuelle de plans et documents cadastraux. Si ce travail, dont l'exploitation est aujourd'hui en cours, permettra d'apporter des éléments sur les jeux fonciers qui opérèrent dans la *Neustadt*, il ne fournit aucune information quant au bâti. C'est pourquoi, le dépouillement des archives de la police du bâtiment était également nécessaire.

---

<sup>27</sup> Ces trois fonds sont conservés aux archives municipales et communautaires de Strasbourg.

<sup>28</sup> Cette date correspond au lancement d'un concours pour l'aménagement d'une promenade *extra-muros* qui peut être considérée comme une première tentative d'extension de la ville. À ce sujet, voir Marie POTTECHER, « La *Neustadt* de Strasbourg », *Interferenzen/Interférences, Architecture, Allemagne-France, 1800-2000*, Éditions des musées de la ville de Strasbourg, 2013, p. 175.

En effet, la création en 1892 d'un service chargé de l'examen de tout permis de construire, la police du bâtiment, offre aujourd'hui une véritable manne d'information pour le chercheur en histoire de l'architecture. Si, dès avant cette date, de nombreux permis de construire étaient déjà déposés, la procédure devint alors systématique. Par ailleurs, la mise en place de formulaires à renseigner par les pétitionnaires en permet une exploitation aisée. Toutefois, compte tenu de l'important nombre de dossiers pour les édifices de la *Neustadt*<sup>29</sup>, il a été jugé opportun d'extraire de manière systématique un certain nombre de données<sup>30</sup>, repoussant l'exploitation fine de quelques liasses à un stade ultérieur de l'étude. Effectué durant l'automne et l'hiver 2010-2011 avec le soutien de la Communauté urbaine de Strasbourg, ce dépouillement a permis d'obtenir des données historiques minimales pour plus de 85 % des édifices sis dans la *Neustadt*<sup>31</sup>. Toute intéressante qu'elle soit, cette information n'était pas directement exploitable de manière statistique à l'issue du dépouillement. En effet, afin d'éviter tout risque de déformation lié à une interprétation ou une traduction, il a été demandé aux différentes personnes chargées du dépouillement de ce fonds de retranscrire fidèlement les informations figurant dans les liasses.

À l'issue de ce travail, les données ont été vérifiées et traduites par deux chercheurs de l'équipe. Ce travail, effectué au printemps 2011, s'est tout particulièrement attaché à l'identification et au « dédoublonnage » des noms des maîtres d'œuvre. Toutes les occurrences ont été reprises une à une et comparées à celles qui figurent dans une base de données vouée aux architectes et entrepreneurs actifs en Alsace, constituée par le service de l'Inventaire dans les années 1990 et alimentée depuis cette date<sup>32</sup>. Il s'agissait en effet d'identifier les maîtres d'œuvre dont le prénom avait pu être germanisé après 1870 ou francisé après 1918 ou de développer les initiales des prénoms. Ainsi, celles-ci ont été développées seulement si la base de données des maîtres d'œuvre

---

<sup>29</sup> 3 536 dossiers ont été dépouillés.

<sup>30</sup> Lors de ce dépouillement, les critères suivants ont été relevés : date du dépôt du premier permis de construire, identité et profession des commanditaires et maîtres d'œuvre, affectation initiale de l'édifice et du rez-de-chaussée si celui-ci diffère des étages, hauteur de la façade principale sous corniche, élévation de la façade et plan du premier étage.

<sup>31</sup> Certains dossiers étaient en effet manquants ou ne contenaient rien de pertinent pour l'étude.

<sup>32</sup> Cette base de données, riche de 9 000 entrées a été constituée par le service de l'inventaire du patrimoine à partir des années 1990. Elle est fondée sur un dépouillement des annuaires des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de ceux de Colmar, Mulhouse, Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim, Sélestat, Strasbourg, pour les années 1800 à 1914, ainsi que des répertoires des membres de l'Union des architectes et ingénieurs d'Alsace-Lorraine (*Verzeichnis der Mitglieder des Architekten und Ingenieure-Vereins für Elsass-Lothringen*) pour les années 1900, 1903 et 1909. Elle a ensuite été complétée par l'exploitation d'autres sources imprimées et ouvrages dont la liste serait trop longue à développer ici, ainsi que par les données collectées lors des différentes opérations d'inventaire menées sur le territoire régional. La base et la liste des références documentaires qui l'ont alimentée sont consultables par le public au centre de documentation du service de l'inventaire du patrimoine de la Région Alsace.

comportait une occurrence unique à ce nom avec un prénom correspondant à l'initiale, et si le maître d'œuvre présentait une période d'activité compatible avec la date relevée lors du dépouillement. Le même parti a été adopté pour la traduction des prénoms qui ne l'ont été que lorsqu'il a été possible de s'assurer de manière quasi certaine qu'il s'agissait bien de la même personne. Ainsi, s'il a été possible de dire que Franz et François Scheyder sont la même personne, il n'a pas été possible d'identifier plus précisément A. Brion : Auguste ou Albert ? Tous deux sont en effet actifs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il conviendra de trancher au cas par cas lors de l'étude ultérieure. Néanmoins, ces réserves faites, ce premier toilettage a permis d'établir une liste de 877 occurrences de maîtres d'œuvre dans la *Neustadt*<sup>33</sup>.

Enfin, ces données ont été intégrées dans une base de données constituée pour l'enquête qui a permis de les croiser avec les informations collectées par l'équipe sur le terrain.

Engagé à l'automne 2011 et finalisé à la fin 2012, le travail de recensement sur le terrain a permis d'établir une fiche analytique pour les 3 156 immeubles sis dans l'aire d'étude sans distinction d'affectation, de qualité architecturale et toute période confondue. Les données collectées portaient sur l'emplacement de l'édifice dans son environnement, sa mise en œuvre (matériaux, nombre d'étage, forme du toit, etc.), la présence et la nature de décor de second œuvre, une datation *de visu*, son affectation actuelle, son degré d'intégrité et sa qualité patrimoniale<sup>34</sup>. Ce travail a été complété de photographies de l'édifice et, le cas échéant, de relevés d'inscriptions.

Croisées aux informations issues des archives de la police du bâtiment, intégrées dans une base de données et liées au système d'information géographique mentionné plus haut, ces renseignements constituent la matière première sur laquelle s'appuie l'étude architecturale de la *Neustadt*. En effet, avec la constitution de cet outil finalisé au printemps 2013, il est désormais possible de croiser des informations descriptives et historiques relatives à ces édifices, d'en obtenir les résultats sous forme statistique ou de les localiser dans l'espace de la *Neustadt*.

---

<sup>33</sup> Faute de données de référence, il n'a pas été possible de procéder de la même façon pour les maîtres d'ouvrage dont nous comptons 1 998 occurrences.

<sup>34</sup> Ces deux derniers renseignements apportent des informations utiles pour les projets de préservation et de valorisation de la *Neustadt* évoqués précédemment.

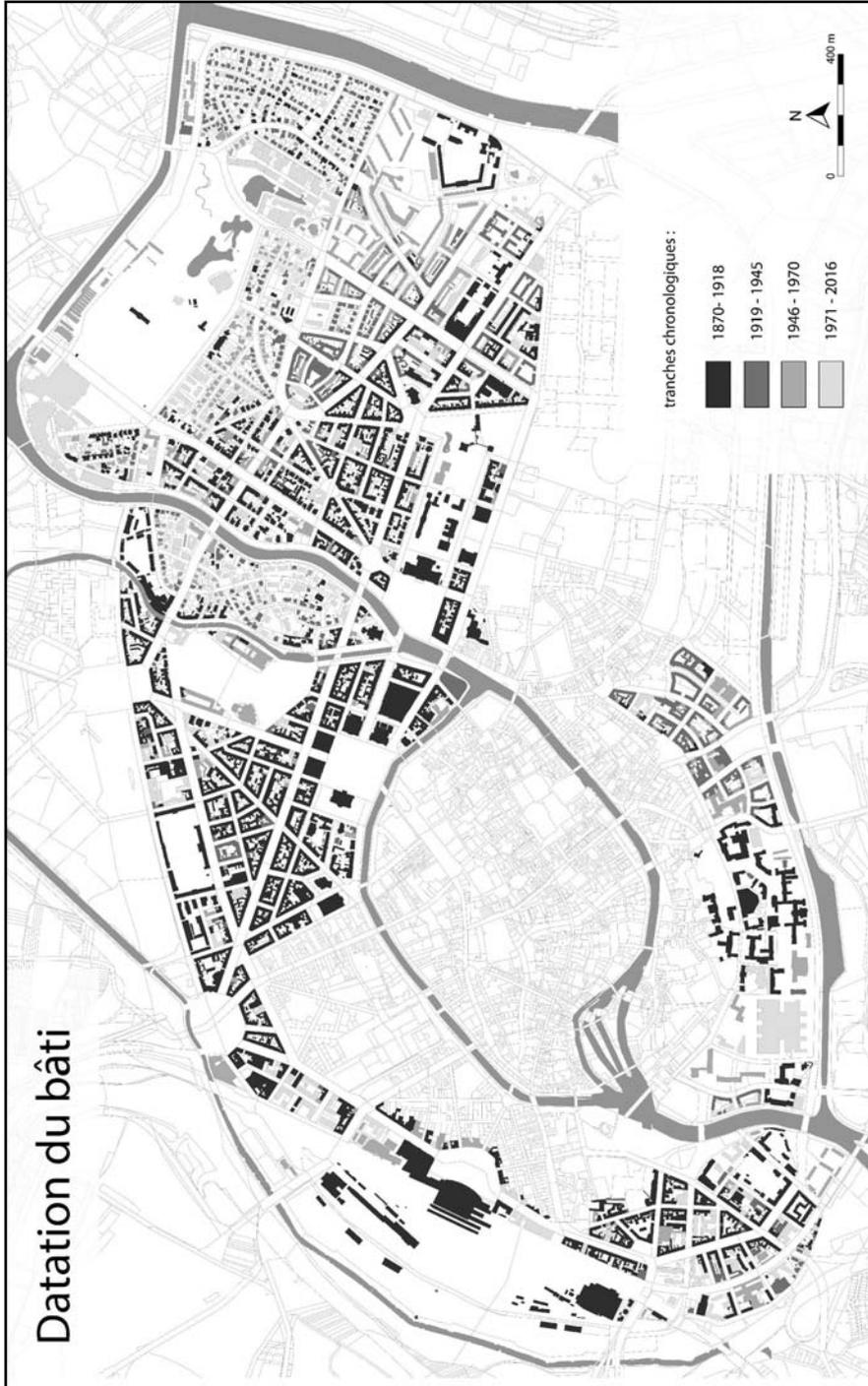


Figure 1 : Carte de datation du bâti à l'échelle de toute la *Neustadt*

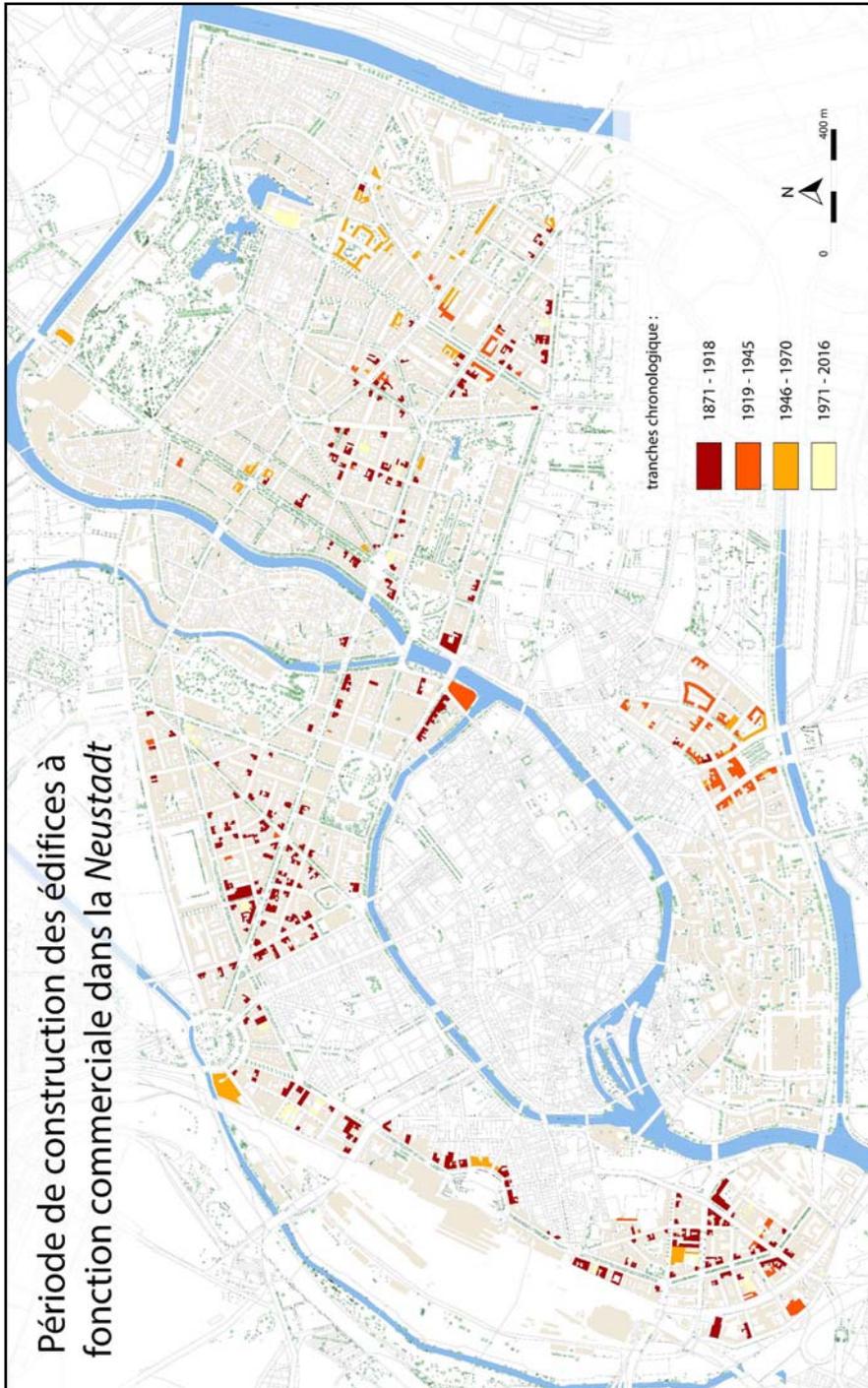


Figure 2 : Carte thématique - Les immeubles mixtes dans la Neustadt

## L'étude

Les données de recensement constituent le socle de l'étude de la *Neustadt* proprement dite, qu'il s'agisse de l'étude architecturale (dossiers de la police du bâtiment, recensement terrain) ou de l'étude urbaine (délibérations du conseil municipal, fonds des Domaines). Cette étude est réalisée selon la méthode de l'inventaire général du patrimoine culturel, soit la constitution d'un ensemble de dossiers documentaires organisés hiérarchiquement, comportant chacun un historique, une description et une synthèse et illustrés de photographies, relevés et cartes<sup>35</sup>. Leur réalisation nécessite un retour sur le terrain pour une étude approfondie ainsi qu'un travail documentaire poussé.

Ces dossiers sont constitués concomitamment de façon topographique et thématique. L'approche topographique, motivée par la dimension opérationnelle du projet, permet, en divisant l'aire d'étude en 11 secteurs, d'apporter rapidement des informations précises sur les édifices identifiés comme les plus remarquables lors du recensement, tout en privilégiant les territoires concernés par un projet urbain ou patrimonial. En outre, elle a été engagée parallèlement à la phase de recensement afin de répondre au calendrier opérationnel des partenaires. À ce titre, les deux premiers secteurs traités dans le cadre de l'opération ont été l'axe impérial en raison des projets d'extension du secteur sauvegardé et du périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, ainsi que l'hôpital civil dont le site est actuellement en reconversion. Après avoir couvert le quartier du parc de Contades, l'étude par secteurs se poursuit actuellement sur l'axe avenue des Vosges – avenue d'Alsace – avenue de la Forêt-Noire et sur l'île Sainte-Hélène.

Néanmoins, aborder la ville comme une juxtaposition d'ensembles urbains ou d'édifices remarquables serait fortement réducteur. Il convient d'envisager la *Neustadt* comme un tout, dans laquelle chaque partie, présentant un intérêt patrimonial important ou moindre, participe de la compréhension de l'ensemble. Cette approche n'a pu être engagée qu'à l'issue de la phase de recensement afin de bénéficier d'une vision générale de l'aire d'étude, soit à compter du printemps 2013. Les dossiers constitués dans ce cadre sont organisés de manière collective (par famille d'individus) ou par thématiques afin de répondre aux questions posées lors de la problématique. Il s'agit donc d'établir des corpus définis puis structurés à partir de critères discriminants. Conformément à la méthodologie de l'inventaire général du patrimoine culturel, si chaque dossier collectif ou thématique propose une synthèse, il renvoie également vers des dossiers monographiques qui illustrent le propos et s'intègrent dans l'arborescence documentaire évoquée plus haut. Néanmoins, à la différence des dossiers traités lors de l'approche par secteurs, sont retenus non seulement les éléments les plus remarquables patrimonieusement, mais ceux

---

<sup>35</sup> Hélène VERDIER (dir.), *Principes, méthodes et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la culture et de la communication (Documents et Méthodes n° 9), 2007 (2<sup>e</sup> édition), p. 52, p. 181.

jugés, à l'issue d'un premier travail de synthèse, plus à même d'illustrer le propos général.

Ainsi, dans le cadre de la réalisation d'un dossier collectif sur la voirie, un premier travail d'identification et de datation des 287 voies et tronçons de voies qui constituent la *Neustadt* a été effectué. Il a permis d'établir une série de cartes de la formation du réseau viaire et de constituer un échantillonnage de 97 voies. Celui-ci a fait l'objet d'une analyse typologique (emplacement, tracé, analyse des profils, identification des aménageurs, reprise de tracés anciens, etc.) fondée sur un travail croisé d'analyse sur le terrain et d'exploitation des sources. À l'issue de cette étape, il a été possible de rédiger une première version du dossier de synthèse et de pointer les voies les plus représentatives (les *typica*) ou les plus remarquables (les *unica*) dont l'étude approfondie sous forme de monographies permet d'illustrer et, le cas échéant, d'amender le dossier de synthèse.

Il en va de même d'un autre sujet, primordial pour notre étude, portant sur l'immeuble. Si lors de la phase « topographique », les édifices les plus remarquables ont donné lieu à une étude approfondie, d'autres font depuis cette année l'objet de plusieurs analyses thématiques portant sur le mode d'habitat, les questions stylistiques ou la présence d'activités commerciales ou tertiaires. Pour traiter de ces questions, encore une fois, il est nécessaire d'envisager, au moins au début, tout le corpus afin de pouvoir identifier les individus les plus représentatifs. Ceux-ci s'intègrent ensuite dans l'arborescence documentaire (figure 3), aux côtés des édifices remarquables précédemment étudiés, mais seront également liés aux dossiers de synthèse qu'ils illustrent.

Cette méthode, propre à l'inventaire général du patrimoine culturel, permettra, nous l'espérons, de renouveler la connaissance actuelle de la *Neustadt* en mettant en évidence ses éléments les plus remarquables – dont la préservation serait souhaitable –, mais également en répondant à un certain nombre de questions, portant tant sur la construction effective de la *Neustadt* que son mode de fonctionnement, ses acteurs ou son évolution.

### III. Une recherche en lien avec le public et l'Université

#### Restitution et valorisation des résultats de l'étude auprès du public

Dès l'engagement du projet, la région Alsace et ses partenaires ont souhaité que les résultats de l'étude puissent être partagés avec le public. Si une restitution finale est envisagée à l'horizon 2016, il est apparu judicieux, compte tenu de l'importance du projet et des enjeux connexes, de proposer différents rendus tout au long de l'étude. Ainsi, une première petite publication, sous forme d'un guide de visite de la collection « Parcours du patrimoine » consacré à l'Université impériale, a été éditée en 2012<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup> Service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace, Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, *L'Université impériale de Strasbourg. Le site de la porte des Pêcheurs*, Lyon, Lieux Dits Éditions (Parcours du patrimoine), 2012.

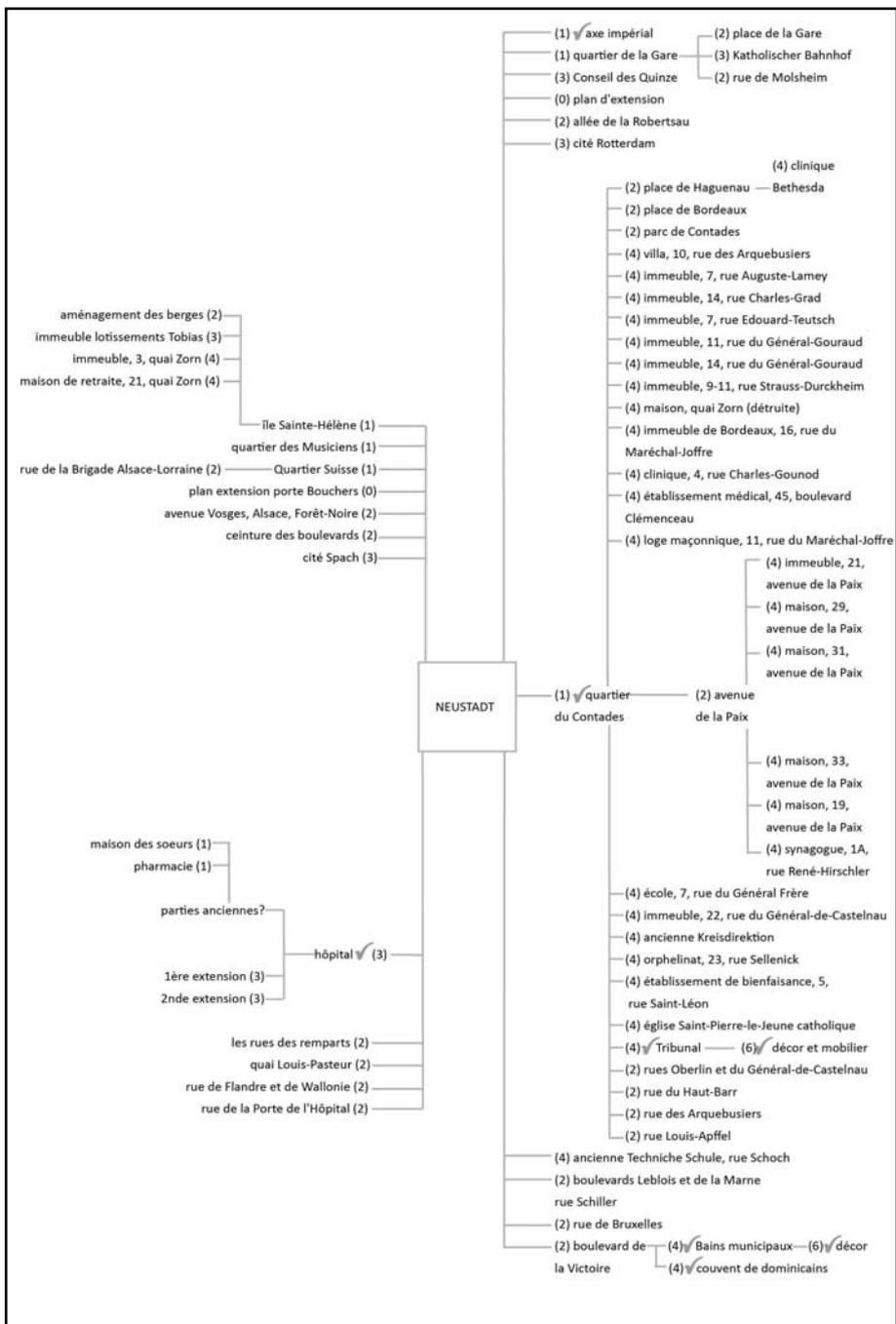


Figure 3 : Arborescence documentaire des ensembles urbains, édifices et objets dont l'étude est réalisée ou prévue dans le cadre de l'inventaire du patrimoine de la *Neustadt* (état au 1<sup>er</sup> septembre 2013). Pour des questions de lisibilité, l'arborescence n'est développée qu'au niveau du quartier du parc de Contades.

En 2013, la tenue à Strasbourg de l'exposition « *Interférences/Interferenzen, Architecture France-Allemagne 1800-2000*<sup>37</sup> » a permis de présenter les premiers résultats de l'étude et de les mettre en perspective avec d'autres travaux. Enfin, certains éléments apportés pour nourrir le dossier Unesco figurent dans la publication accompagnant le dossier de candidature pour l'extension du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité<sup>38</sup>.

Néanmoins, il s'agissait aussi pour les collectivités partenaires de créer un événement susceptible de sensibiliser les habitants à la qualité patrimoniale de la *Neustadt*. C'est à cette fin qu'en 2012 ont été créés les « Rendez-vous de la *Neustadt* », événement destiné au grand public au cours duquel le service de l'Inventaire du patrimoine présente sous un mode convivial et parfois ludique les résultats de l'étude en cours et les moyens mis en œuvre pour les obtenir. Cette manifestation est également l'occasion d'associer les partenaires qui, aux côtés du service, participent à cette étude et, en premier lieu, l'Université de Strasbourg.

### **L'Université, un partenaire clé du projet d'inventaire**

Si les liens entre le service de l'Inventaire et l'Université de Strasbourg sont largement antérieurs à l'étude de la *Neustadt*, celle-ci a permis de les renforcer sensiblement. En effet depuis 2006, une étude est conduite par le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg en partenariat avec le service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace sur les collections scientifiques de l'Université. Menée de manière autonome à ses débuts, elle a été rapprochée de l'inventaire de la *Neustadt*, eu égard à la provenance et à la destination d'une grande partie de ces collections conçues ou achetées pour les instituts de l'Université impériale. Cette connexion a permis de montrer de manière probante combien la *Neustadt* fut, dans ses débuts du moins, une opération pensée globalement et quels furent les jeux d'interdépendance entre l'urbanisme, l'architecture et l'instrumentation scientifique<sup>39</sup>. En retour, l'inventaire de la *Neustadt* a permis d'éclairer et de remettre en perspective les premières conclusions de l'étude des collections scientifiques de l'Université.

L'étude de la *Neustadt* a également fourni l'opportunité de mettre en connexion la recherche menée par un service patrimonial avec l'enseignement et la recherche universitaire. En effet, dès son engagement, les étudiants de la faculté des Sciences historiques ont été associés à l'étude. Tous les ans, le

---

<sup>37</sup> Exposition tenue du 30 mars au 21 juillet 2013 au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg puis du 28 septembre 2013 au 13 janvier 2014 au *Deutsches Architektur Museum* de Francfort sous le commissariat de Jean-Louis Cohen, Hartmut Frank et Volker Ziegler.

<sup>38</sup> Collectif, *Strasbourg. De la Grande-Île à la Neustadt, un patrimoine urbain exceptionnel*, Lyon, Lieux-Dits Éditions, 2013.

<sup>39</sup> Service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace, Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, *L'Université impériale...*, *op. cit.*, p. 18.

Service accueille plusieurs étudiants en stage. Ils sont alors associés à l'équipe de recherche. De surcroît, lors du séminaire « Étudier l'histoire de l'architecture à Strasbourg aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à Strasbourg » dirigé par Hervé Doucet dans le cadre du Master d'histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine, les étudiants sont initiés à la pratique de l'inventaire et sont amenés à rédiger un dossier documentaire avec l'aide de membres du service. Ce travail, qui leur offre l'opportunité d'une première expérience de recherche appliquée dans le domaine du patrimoine, peut se prolonger par une valorisation auprès du public. En effet, depuis 2012, les étudiants du Master qui le souhaitent sont associés aux « Rendez-vous de la *Neustadt* ». Sous la direction d'Hervé Doucet et de l'équipe du service, ils conçoivent et animent un parcours de visite dans la *Neustadt* et bénéficient ainsi d'une première expérience professionnelle dans le domaine de la médiation du patrimoine.

Conçu comme un projet de recherche ambitieux, l'inventaire du patrimoine de la *Neustadt* mobilise une importante équipe pour une durée de six ans. À ce titre, elle constitue la plus importante opération menée par le service et a nécessité la conception d'une méthode d'approche spécifique fondée sur les ressources disponibles et les résultats escomptés. S'il s'agit avant tout d'étudier cet ensemble, il importe également de mieux le faire connaître auprès des différents publics, amateurs, scientifiques, riverains et grand public. En effet, si la connaissance est une étape fondamentale de la préservation du patrimoine, son appropriation et donc sa reconnaissance, en est également une, non moins incontournable.

## LES TRENTE GLORIEUSES À STRASBOURG À TRAVERS LES REVUES D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Gauthier BOLLE

Au sortir de la guerre, Strasbourg doit faire face, en plus d'un lourd bilan humain, à d'importantes destructions matérielles et entamer une phase de reconstruction. Comme sur l'ensemble du territoire, les dommages aggravent une crise du logement préexistante. Dès lors, la Reconstruction marque le démarrage d'une période de modernisation fulgurante du cadre bâti et des infrastructures de la ville. Les chantiers de reconstruction vont ainsi progressivement céder la place, au milieu des années 1950, à des opérations dont l'ampleur, les modes de conception et la technicité sont inédits.

L'architecture produite entre 1945 et 1970 suscite un intérêt scientifique accru face aux enjeux patrimoniaux complexes liés à cet important héritage qui marque nos paysages urbains. Des publications initient ce mouvement de reconnaissance ; les travaux des historiens Bernard Toulhier et François Loyer<sup>1</sup>, Joseph Abram et Gérard Monnier<sup>2</sup> ou encore ceux de Jacques Lucan<sup>3</sup> campent un tableau général de la production architecturale et urbaine de cette période. La création d'un label spécifique dénommé « Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » en 1999 par le Ministère de la Culture prolonge ces démarches, tout comme l'inscription en 2005 au patrimoine mondial de l'Unesco de la ville du Havre, dont le projet de reconstruction a été mené par l'architecte Auguste Perret (1874-1954).

En ce qui concerne Strasbourg, cette période, durant laquelle la ville se dote d'une série de grands ensembles et d'équipements majeurs, reste encore à décrypter. Au fil d'un parcours dans différentes revues d'architecture et d'urbanisme, se dégagent les grandes lignes de la production architecturale strasbourgeoise durant les Trente Glorieuses. Ces publications, instances de consécration, reflètent aussi un milieu professionnel. À partir de l'ensemble des

---

<sup>1</sup> Bernard TOULIER et François LOYER, *Architecture et patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Éditions du Patrimoine, 1999.

<sup>2</sup> Joseph ABRAM et Gérard MONNIER, *L'architecture moderne en France*, tome 2, *Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999.

<sup>3</sup> Jacques LUCAN, *Architecture en France, 1940-2000 : histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001.

projets et des concepteurs évoqués dans ces articles, se dessine la première réception de ces œuvres en lien avec leur contexte historique. Ce panorama de la pratique et des doctrines des architectes à Strasbourg révèle des tiraillements entre la poursuite de traditions locales et des impératifs économiques et politiques plus vastes. Il pointe les limites de l'historiographie existante, laquelle se focalise sur quelques opérations emblématiques.

## I. Reconstruire et construire à Strasbourg après 1945 : quelles sources ?

### Contours d'un corpus d'étude

Constitué de sources imprimées rassemblées au fil du travail consacré à la biographie de l'architecte Charles-Gustave Stoskopf (1907-2004)<sup>4</sup> et de références complémentaires<sup>5</sup>, le corpus est ici restreint aux articles ou mentions concernant des projets strasbourgeois dans des périodiques entre 1945 et 1978. Il rassemble ainsi 35 références dans sept titres de revues<sup>6</sup>. À partir de ces documents, se dégagent un corpus de 80 œuvres et une liste de 70 concepteurs. Parmi ces 80 projets, comprenant seulement quatre opérations non réalisées, on dénombre 50 projets relatifs à la construction de logements collectifs et d'ensembles urbains auxquels s'ajoutent 21 équipements dont 11 programmes scolaires ou universitaires. La surface éditoriale ainsi dégagée pour les réalisations strasbourgeoises apparaît assez restreinte au regard de l'ampleur et de l'intense production de la période considérée<sup>7</sup>.

Toutes situées entre presse d'art, de technique et d'information professionnelle, les revues d'architecture étudiées ici sont des organes aux ambitions, histoires et modalités de publications variées<sup>8</sup>. La plus ancienne

<sup>4</sup> Mon travail de thèse a été entamé en 2010 à l'Université de Strasbourg au sein de l'équipe d'accueil EA 3400-ARCHE, sous la direction d'Anne-Marie CHÂTELET. Il a pour sujet : *Gustave Stoskopf (1907-2004), architecte et poète alsacien, de la Reconstruction aux grands ensembles*.

<sup>5</sup> La base de données en ligne *ArchiRès* a permis de collecter 11 références. Par ailleurs, 10 références ont été repérées grâce à une base de données établie dans le cadre d'un programme de recherche de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace intitulé « *Genèse et réception de l'architecture et des formes urbaines dans une région frontalière (1850-1950). Une histoire croisée franco-allemande* », mené par Anne-Marie CHÂTELET, professeure d'histoire de l'architecture à PÉNSAS, et Hervé DOUCET, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'Université de Strasbourg. Sur cette base de données, voir *infra* partie III la contribution d'Hervé DOUCET.

<sup>6</sup> Soit un numéro de *Architecture Mouvement Continuité (AMC)*, un de *Bâtir*, cinq de *La Construction moderne*, un de *L'Architecture française*, neuf de *L'Architecture d'aujourd'hui*, dix de *Techniques et architecture* et enfin, cinq numéros d'*Urbanisme*. Par ailleurs, trois numéros de la revue *Saisons d'Alsace* complètent cette sélection.

<sup>7</sup> À titre indicatif, entre 1945 et 1956, plus de 7 000 logements sont réalisés dont plus de 4 000 logements neufs à Strasbourg grâce à des programmes collectifs encore relativement réduits. Voir Fernand LEHERRE, « Reconstruction et construction dans le Bas-Rhin », *Bâtir*, mai 1957, p. 5-8.

<sup>8</sup> Toutes les informations sur l'histoire de ces revues sont issues du répertoire publié dans l'ouvrage de Jean-Michel LENIAUD et Béatrice BOUVIER (dir.), *Les périodiques d'architecture, XVIII<sup>e</sup>-*

d'entre elles, *La Construction moderne*, fondée en 1885 par l'ingénieur Paul Planat (1839-1911), relaie un modernisme classique et tempéré pendant l'entre-deux-guerres, puis devient, après 1945, une revue professionnelle orientée vers des questions davantage d'ordre technique que doctrinal. Accompagnant les mouvements d'avant-garde et revendiquant une posture ouverte et internationale<sup>9</sup>, *L'Architecture d'aujourd'hui* est fondée en 1930 et dirigée par l'architecte André Bloc (1896-1966), proche des théories de Le Corbusier. À la même époque, en 1931, naît *Urbanisme*, sous l'égide de la Société Française des Urbanistes : cette publication s'inscrit dans un mouvement de reconnaissance de la jeune discipline qu'est alors l'urbanisme<sup>10</sup>. Elle donne la parole à d'autres acteurs : des responsables politiques et maîtres d'ouvrage, moins présents dans les autres titres considérés ici, s'y expriment régulièrement.

Les derniers titres retenus accompagnent l'évolution du paysage architectural en France face aux enjeux de reconstruction et de nécessaire industrialisation du bâtiment. Ils naissent peu avant ou durant les Trente Glorieuses, comme *L'Architecture française*, diffusé entre 1940 et 1975 ou *Bâtir*, publié par la Fédération nationale du bâtiment et distribué entre 1950 et 1975. Revue la plus présente dans notre corpus, *Techniques et architecture* accompagne véritablement cette période puisqu'elle naît, sous l'Occupation, en 1941. Elle est fondée notamment par l'architecte André Hermant (1908-1978), qui y propage les théories de son maître Auguste Perret. La faible place dans notre corpus de la revue *Architecture Mouvement Continuité* (AMC) s'explique par son relatif jeune âge puisqu'elle est créée en 1967, s'affirmant comme un organe ouvert aux débats théoriques et à de nouveaux champs disciplinaires<sup>11</sup>. Publication d'une autre nature, *Saisons d'Alsace*, périodique local à vocation régionaliste fondé en 1948 par le journaliste Antoine Fischer, ouvre régulièrement sa tribune aux architectes alsaciens, ce qui nous amène à la considérer également.

Les affinités et interrelations entre les architectes et certains comités de rédaction sont donc identifiables<sup>12</sup>, *L'Architecture d'aujourd'hui* publie des concepteurs au rayonnement international et donne une place certaine aux recherches prospectives. Les revues à caractère plus technique ou professionnel comme *Bâtir* ou *La Construction moderne* s'intéressent aussi à la production

---

XX<sup>e</sup> siècle : recherche d'une méthode critique d'analyse, Paris, École nationale des Chartes, 2001, p. 215-297.

<sup>9</sup> Pour une étude approfondie qui relativise l'engagement moderne de cette publication, se référer à Hélène JANNIÈRE, *Politiques éditoriales et architecture moderne : l'émergence de nouvelles revues en France et Italie (1923-1939)*, Paris, Arguments, 2002, p. 179-220.

<sup>10</sup> Voir, à ce propos, Jean-Pierre FREY, Annie FOURCAUT, « L'urbanisme en quête de revues », dans *La Belle Époque des revues, 1880-1914, actes du colloque tenu à l'abbaye d'Ardenne*, Caen, Éditions de l'IMEC, 2002, p. 285-304.

<sup>11</sup> Simon TEXIER, « AMC 1967-1969, premières années d'une revue », *AMC*, n° 212, février 2012, p. 71-79.

<sup>12</sup> Par exemple, Charles-Gustave Stoskopf est membre du comité de rédaction de la revue *Saisons d'Alsace* dans les années 1950 et y publie régulièrement des articles ou tribunes.

courante en livrant des feuillets détaillés à son sujet. Certaines d'entre elles présentent parfois des instantanés riches sur une époque dans des numéros spéciaux, ainsi *Bâtir*, qui en 1957 revient sur près de 40 projets réalisés à Strasbourg depuis l'après-guerre<sup>13</sup>.

### Diffuser l'architecture et l'urbanisme des Trente Glorieuses

Dans les pages de ces revues, la production locale est mise au service de stratégies éditoriales diverses, tantôt objet d'information technique, tantôt illustration d'une doctrine. Qu'elles relèvent de l'architecture ou de l'urbanisme, toutes les opérations sont évoquées à travers des textes plus ou moins techniques, dont le champ lexical varie selon les orientations des rédactions. Dans les pages des revues techniques et professionnelles, même si les auteurs glissent parfois quelques critiques en décrivant une opération, chaque projet semble être, selon eux, au service d'une recherche d'efficacité économique et technique. Si les prouesses techniques ou formelles sont généralement applaudies, les critères d'évaluation des projets demeurent implicites et assez flous. Une approche plus critique de l'architecture apparaît plus nettement dans les années 1970<sup>14</sup> ; le bilan dressé par Jacques Lucan ouvre la voie en ce qui concerne la production strasbourgeoise en 1978<sup>15</sup>.

Les descriptifs des projets sont anonymes ou signés par les architectes eux-mêmes, ce qui limite de fait la portée critique du texte. À l'instar de Stoskopf qui signe régulièrement des articles, les architectes essaient d'élaborer une doctrine en transposant leur expérience de bâtisseur ou en s'appuyant sur des références établies. De façon plus rare, ils livrent des articles de fond, comme François Herrenschmidt (1906-1992) qui publie une contribution documentée sur l'histoire de l'architecture alsacienne<sup>16</sup>.

Bien sûr, l'architecture s'appréhende aussi visuellement. La documentation graphique est constituée la plupart du temps d'une série de dessins géométraux qui restituent les dispositions principales du projet considéré. Quelques architectes illustrent leurs textes grâce à un coup de crayon efficace. Mais l'architecture se donne surtout à voir en photographie et ce, régulièrement, grâce à l'objectif d'une des rares femmes dans ce milieu de

---

<sup>13</sup> « 67 », *Bâtir, revue technique de la fédération nationale du bâtiment et des activités annexes*, mai 1957.

<sup>14</sup> Sur le renouvellement des contenus rédactionnels au seuil des années 1970, se référer à Hélène JANNIÈRE, « La critique architecturale à la recherche de ses instruments : *L'Architecture d'aujourd'hui* et *Architecture Mouvement Continuité*, 1960-1974 », dans Hélène JANNIÈRE, Alexis SORNIN et France VANLAETHEM (dir.), *Revue d'architecture dans les années 1960 et 1970 : fragments d'une histoire événementielle, intellectuelle et matérielle*, Montréal, Institut de recherche en histoire de l'architecture, 2008, p. 271-291.

<sup>15</sup> Jacques LUCAN, « Strasbourg, dossier », *AMC*, n° 47, décembre 1978, p. 65-84.

<sup>16</sup> François HERRENSCHMIDT, « Flashs sur mille ans d'architecture en Alsace », *Saisons d'Alsace*, n° 35, 1970, p. 229-265.

décideurs et de bâtisseurs masculins<sup>17</sup>, Alice Bommer (1923-2004)<sup>18</sup>. Prises de vue des réalisations, des travaux en cours ou des maquettes, les images se mettent au service d'une idéologie productiviste aboutissant à une esthétique du chantier moderne. Servies par des contre-plongées et des cadrages efficaces, le bâti devient un objet abstrait, qui tranche parfois fortement avec son site d'implantation.

## Politiques et construction

L'implication accrue de l'État dans le monde de la construction durant les Trente Glorieuses entraîne des changements notables dans les rapports entre monde politique et secteur de la construction. Le Ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU), créé en octobre 1944, se confronte à un double défi : reconstruire sur les ruines, mais aussi moderniser et construire des logements pour faire face à une crise qui ne cesse de s'accroître. *Techniques et architecture*, dès 1949<sup>19</sup>, dresse un premier bilan des projets de reconstruction en Alsace : certains architectes y apparaissent et s'installent pour près de 30 ans sur la scène locale. Le député du Bas-Rhin Marcel-Edmond Naegelen (1892-1978) applaudit leur prudence, qui sied bien aux aspirations des sinistrés :

Les architectes et les urbanistes durent faire preuve de patience et de diplomatie : dans l'ensemble, ils surent se faire écouter et s'adapter aux contingences locales. [...] Apporter les nouveautés et les progrès modernes, plus dans la disposition des bâtiments et dans leur aménagement que dans l'allure générale des volumes et des lignes ; ne rien créer qui fût artificiel ou qui pût constituer une rupture avec le cadre environnant<sup>20</sup>.

Le ministre de la Reconstruction Eugène Claudius-Petit (1907-1989) engage une politique exceptionnelle de production du cadre bâti qui se prolonge ainsi jusqu'au milieu des années 1970<sup>21</sup>. Cette politique déclenche des réalisations sur le territoire strasbourgeois dès le début des années 1950, même si une gestion municipale de la construction reste d'usage. Pierre Pflimlin (1907-

---

<sup>17</sup> Pour plus d'informations sur la situation des femmes dans la profession, se référer à Amandine DIENER, « Les femmes à l'École régionale d'architecture de Strasbourg dans l'entre-deux-guerres », dans Anne-Marie CHÂTELET et Franck STORNE (dir.) *Enseigner l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle à Strasbourg. Des Beaux-Arts à l'Université*, Strasbourg, ÉNSAS, Éditions Recherches, 2013, p. 107-113.

<sup>18</sup> Née à Cologne en 1923, cette photographe s'installe comme photographe indépendante à Strasbourg après la guerre où elle devient la photographe de nombreuses institutions et constructeurs alsaciens.

<sup>19</sup> *Techniques et architecture*, 1949, n° 53-55.

<sup>20</sup> Marcel-Edmond NAEGELEN, « Alsace », *Techniques et architecture*, n° 32-33, 1949, p. 56.

<sup>21</sup> En 1973, une circulaire d'Olivier Guichard, ministre de l'Équipement, met un terme à la construction des grands ensembles.

2000), maire entre 1959 et 1983, a à son actif un certain nombre d'opérations de grande ampleur, qui accentuent les mutations du paysage urbain. En premier lieu, c'est le projet de l'Esplanade<sup>22</sup>, quartier neuf construit sur les anciens terrains militaires dégagés autour de la Citadelle de Vauban qui sert de fer de lance à sa politique (figure 1). Pour cette vaste opération, la Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg<sup>23</sup> est créée dès 1957. Présidée par Pierre Pflimlin à partir de 1959, cette société devient rapidement l'opérateur de très nombreux chantiers. Le maire instaure d'autres outils : il s'attaque à la question des circulations et du zonage urbain à travers l'élaboration d'un plan d'urbanisme directeur à partir de 1960. La mandature Pflimlin est rythmée par de grands chantiers<sup>24</sup>, lui valant une réputation de bâtisseur parfois peu scrupuleux. Il s'en défend personnellement en 1967, dans les pages d'*Urbanisme* qui relaie régulièrement ses ambitions :

[...] On ne saurait parler d'une politique unique de remodelation [*sic*] mais d'actions appropriées à chaque périmètre dont le rôle de relation vis-à-vis du centre doit être repensé. On ne saurait sans danger mésestimer l'attachement de la population à des formes de vie qui ont fait leurs preuves et à un tissu urbain très serré mais riche d'une trop longue histoire pour être livré sans discernement à la pelle des bulldozers<sup>25</sup>.

Au fil des publications de la Libération jusqu'à la fin des années 1960, les débats architecturaux à Strasbourg sont davantage rythmés par les politiques successives du secteur de la construction, qu'encourage l'administration centrale, ou par les ambitions du pouvoir local, ce qui relègue au second plan d'éventuels combats doctrinaux ou théoriques.

## II. Les figures

Au fil de notre parcours dans les sources imprimées, 70 architectes ont été recensés. Ce groupe est relativement restreint si l'on considère que les architectes œuvrent pour la plupart par groupements de deux, trois ou quatre. De surcroît, un petit nombre d'entre eux monopolise la scène médiatique. Parmi les plus cités, mentionnons les architectes Charles-Gustave Stoskopf et son associé Walter Oehler (8 projets, 16 articles), François Herrenschildt (7 projets, 8 articles), Bertrand Monnet (7 projets, 10 articles) ou encore Eugène Beaudoin (1 projet, 5 articles). Ces architectes souvent formés dans les années 1920 et 1930 à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ÉNSBA) à Paris

<sup>22</sup> « Strasbourg Esplanade », *Urbanisme*, n° 75-76, 1962, p. 142-143.

<sup>23</sup> La Caisse des dépôts et consignations crée conjointement avec le département et la ville cet organisme spécifique, dévoué à l'accompagnement du grand projet de l'Esplanade.

<sup>24</sup> « Un urbanisme nouveau à Strasbourg : HautePierre ; la place des Halles », *Saisons d'Alsace*, n° 35, 1970, p. 320-331.

<sup>25</sup> Pierre PFLIMLIN, « Le centre de Strasbourg », *Urbanisme*, n° 99, 1967, p. 62-63.

occupent la scène architecturale strasbourgeoise de façon hégémonique durant les Trente Glorieuses<sup>26</sup>. Ils ont par conséquent une influence similaire sur les publications professionnelles de l'époque.

### Des mandarins locaux et leurs équipes

François Herrenschmidt, Olivier De Lapparent, Charles-Gustave Stoskopf entrent sur la scène professionnelle locale avant-guerre en obtenant, par la voie d'un concours réservé aux architectes de la région, la réalisation du Pavillon d'Alsace lors de l'exposition internationale des arts et techniques à Paris<sup>27</sup>. Ils coiffent au poteau l'ancienne génération d'architectes strasbourgeois en livrant une œuvre régionaliste qui accuse les influences croisées de l'Art déco et du *Heimatschutz*, le mouvement régionaliste allemand<sup>28</sup>. Leurs trajectoires professionnelles sont suspendues en 1939, mais reprennent, pour certains, avant la Libération<sup>29</sup>.

François Herrenschmidt, fils d'une famille d'industriels alsaciens, diplômé en 1933 de l'ÉNSBA, reprend sa carrière strasbourgeoise en 1945, alors âgé de 40 ans. Il devient enseignant à l'École régionale d'architecture de Strasbourg (ÉRAS) et concentre son activité autour de la construction d'équipements scolaires et institutionnels. Il s'affranchit rapidement des éléments du vocabulaire régionaliste en livrant des projets à l'esthétique nettement plus moderne. En 1957, la presse salue d'ailleurs sa cité universitaire<sup>30</sup>, située au sud du quartier de l'Esplanade. Deux barres, reposant sur pilotis, sont reliées entre elles par une galerie légère : l'article salue ici de « sages innovations » ainsi que l'aspect et la forme – le projet est encore en chantier – qui apparaissent « prometteurs ». Herrenschmidt est le concepteur, entre autres, du lycée de jeunes filles de Strasbourg-Neudorf construit en 1963, composition orthogonale de volumes à la structure dépouillée et rationnelle<sup>31</sup>. Cependant, certaines de ses œuvres à l'esthétique moins austère marquent davantage le paysage strasbourgeois. Herrenschmidt, assisté notamment de son fils Antoine (1941-2011), signe les plans du monumental centre administratif de

---

<sup>26</sup> Les informations biographiques complémentaires ont été rassemblées grâce aux notices biographiques de la base de données *ArchiWebture*, <http://archiwebture.citechailot.fr/> [consulté le 19/08/2013].

<sup>27</sup> Voir à ce sujet Robert REQUÉDAT, « L'Alsace à l'exposition de 1937 », *La vie en Alsace*, n° 10, octobre 1937, p. 218-222.

<sup>28</sup> Voir, à ce sujet, Wolfgang VOIGT, « Régionalisme et *Heimatschutz* en Alsace », dans Jean-Louis COHEN et Frank HARMUT (dir.), *Interférences / Interferenzen*, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 2013, p. 42-51.

<sup>29</sup> Charles-Gustave Stoskopf travaille pour le Commissariat à la Reconstruction dès 1941. Il développe le plan de reconstruction de la commune de Montier-en-Der en Haute-Marne.

<sup>30</sup> « La cité universitaire », *Bâtir*, n° 67, mai 1957, p. 28-30.

<sup>31</sup> « Lycée de jeunes filles de Strasbourg-Neudorf », *Techniques et architecture*, n° 53-55, février 1963, p. 43.

la place de l'Étoile. L'architecte livre aussi en 1978 le centre commercial « Maison Rouge », sur la place Kléber. Ce volume original réinterprète la tradition alsacienne de façon quasi cubiste en dupliquant les lucarnes en toiture et en façade, modernisées, décalées et démultipliées. Dans les colonnes de la revue *AMC* – dont il est le rédacteur en chef entre 1978 et 1988 – Jacques Lucan interroge la stratégie de ce projet :

[...] n'aurait-on pas pu imaginer que le centre commercial, à l'importance volumétrique considérable, soit doté d'une architecture plus ordonnancée au lieu qu'il "mimétise" un ancien parcellaire par le décrochement, le chahut de ses surfaces de toiture<sup>32</sup>.

Camarade de Herrenschmidt durant la période professionnelle calme des années 1930, Charles-Gustave Stoskopf devient une figure majeure de la scène architecturale strasbourgeoise entre 1949 et 1980. Fils du célèbre artiste-peintre, auteur et journaliste Gustave Stoskopf (1869-1944), il étudie à l'ÉRAS puis à l'ÉNSBA et obtient le deuxième Second Grand prix de Rome en 1933<sup>33</sup>. Cet architecte cultive l'attachement à ses racines alsaciennes et défend une posture régionaliste pour la reconstruction des villages du vignoble autour de Colmar<sup>34</sup>. Dès le début des années 1950, l'architecte est appelé à jouer un rôle important dans l'urbanisation de la périphérie de Strasbourg. Il élargit sa gamme de production et sa doctrine en recevant d'importantes commandes de la part de l'Office public d'habitation à loyer modéré de la ville : « Dans les grandes villes où aucune tradition ne demande à être respectée et où il s'agit au contraire de vaincre les mauvaises habitudes, les bâtisseurs se manifestent avec plus d'audace<sup>35</sup> », affirme-t-il au sujet de cette production dont l'ampleur est neuve pour lui et ses confrères. Porté par ses nouvelles commandes, en plus de son activité colmarienne, il ouvre des bureaux à Strasbourg puis à Paris. L'architecte est aussi présent sur le plan institutionnel et pédagogique : il enseigne et, à partir de 1949, dirige même l'ÉRAS dont il est lui-même issu. Par ailleurs, son pouvoir et ses prérogatives s'étendent dès le début des années 1950 alors que le Ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme met en place les architectes-conseils :

Sur le plan de la région d'Alsace, l'architecte choisi pour remplir cette mission a été Charles-Gustave Stoskopf. Une collaboration fructueuse s'est établie entre lui, les directeurs départementaux et les architectes pour l'examen des projets. Grâce à son exquise urbanité, sa connaissance

---

<sup>32</sup> Jacques LUCAN, « Strasbourg, dossier », *op. cit.*, p. 75.

<sup>33</sup> Pour une biographie plus développée, se reporter à Gauthier BOLLE, « Charles-Gustave Stoskopf (1907-2004), architecte et artiste alsacien », dans Anne-Marie CHATELET et Franck STORNE (dir.), *Enseigner l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 175-179.

<sup>34</sup> Charles-Gustave STOSKOPF, « Vues sur la Reconstruction en Alsace », *Techniques et Architecture*, n° 3-4, 1949, p. 34-35.

<sup>35</sup> Charles-Gustave STOSKOPF, « Images d'une Alsace nouvelle », *Saisons d'Alsace*, n° 4, 1951, p. 321-323.

parfaite des problèmes de la région et son amour de celle-ci, sa qualité et sa compétence, d'excellents rapports se sont établis pour le grand bien des réalisations de la région<sup>36</sup>.

Pour son activité libérale à Strasbourg, l'architecte est épaulé par Walter Oehler et Alfred Fleischmann, jeunes diplômés de l'École régionale respectivement en 1951 et 1952. Leurs réalisations communes s'affichent dans la presse spécialisée : leur première opération d'envergure, la cité de 250 logements du quai des Belges impose ses lignes claires et rectilignes dès 1953<sup>37</sup> ; de même, dès 1957, intervient l'opération, certes plus controversée, de la place de l'Homme-de-Fer<sup>38</sup>. En plein centre urbain, Stoskopf et ses associés dressent une tour de logement collectif de 15 niveaux qui domine un ensemble urbain dégageant le centre de la place et facilitant ainsi la circulation dans Strasbourg sur un axe nord-sud. Ils signent aussi des immeubles de plus grand standing comme *La Résidence*, élégante copropriété moderne regroupant 54 appartements aux abords du parc de l'Orangerie. Le quartier de la Meinau<sup>39</sup> et celui de l'Esplanade<sup>40</sup>, pour lesquels Stoskopf et son équipe bâtissent des milliers de logements à Strasbourg, leur donnent une audience régulière dans les revues des années 1960. L'hégémonie de Stoskopf sur la scène architecturale locale – et dans la presse – provient aussi des soutiens importants qu'il détient à Paris, et notamment à la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts créée en 1954, lui permettant d'entrer dans l'arène nationale.

### La polarité parisienne...

Mouvement initié en 1919 avec le retour de l'Alsace à la France, la prise de fonction de responsables venus d'outre-Vosges à Strasbourg se poursuit après 1945. Le Parisien Bertrand Monnet (1910-1989), qui a étudié aussi à l'ÉNSBA, est nommé architecte en chef des monuments historiques en Alsace en 1944. Il est d'abord confronté à la question des dommages de guerre sur les édifices classés ou inventoriés. En effet, sur les 900 édifices alsaciens, près d'un tiers sont touchés malgré une ingénieuse politique de défense passive initiée dès 1939<sup>41</sup>. Monnet évoque ses débuts dans les pages de *Saisons d'Alsace* :

Joie, exaltation, mais aussi accablement, pour le jeune architecte que j'étais devant l'immense responsabilité de rendre à l'Alsace son beau visage [...] qui m'apparut affreusement mutilé lorsqu'à partir de 1945 je

---

<sup>36</sup> Hugues DELMOND, « L'évolution de la construction en Alsace depuis 1945 », *Saisons d'Alsace*, n° 35, 1970, p. 271.

<sup>37</sup> « Strasbourg groupe d'immeubles H.L.M. au quai des Belges, G. Stoskopf, architecte », *Techniques et architecture*, n° 7-8, 1953, p. 54-59.

<sup>38</sup> « L'ensemble de la place de l'Homme de Fer », *Bâtir*, mai 1957, p. 57-63.

<sup>39</sup> « Cité de la Meinau à Strasbourg », *L'Architecture française*, n° 205-206, octobre 1959.

<sup>40</sup> « Strasbourg Esplanade », *op. cit.*

<sup>41</sup> Bertrand MONNET, « Monuments historiques alsaciens et dommages de guerre », *Techniques et architecture*, n° 44-45, 1949, p. 56.

pus la parcourir, dresser l'état de ses blessures, prendre les premières mesures d'urgence, organiser un service en mesure de faire face à une tâche immédiate et très lourde<sup>42</sup>.

Certains des chantiers les plus délicats se trouvent à Strasbourg avec en tête la très symbolique reconstruction du Palais des Rohan, lourdement mutilé en 1944. Monnet devient progressivement un mandarin de la scène locale, portant à son actif la construction de 68 groupes scolaires et de 115 écoles maternelles dans l'Est de la France<sup>43</sup>. Les revues reflètent surtout son action comme bâtisseur d'importantes institutions, notamment le premier Conseil de l'Europe<sup>44</sup>, pour lequel 5200 m<sup>2</sup> de constructions métalliques sont érigés en seulement six mois de l'année 1950. La prouesse est saluée par *L'Architecture d'aujourd'hui* : « Le 7 août, la 2<sup>e</sup> session de l'Assemblée consultative s'ouvrait à la date prévue, dans un bâtiment entièrement terminé et équipé, construit dans la limite des budgets épargnés<sup>45</sup>. » Des réalisations soignées de l'architecte, blanches, cubiques et tempérées par une ordonnance classique sont publiées dans différentes revues, comme l'élégant siège de l'Union charbonnière rhénane à Strasbourg en 1955<sup>46</sup> ou le Centre de recherches sur les macromolécules en 1956<sup>47</sup>.

L'architecte Pierre Vivien (1909-1999), qui s'est fait connaître lors de la reconstruction de Boulogne-sur-Mer, s'impose à Strasbourg plus tardivement, grâce à Pierre Pflimlin. Chargé de l'élaboration du plan d'urbanisme directeur de la ville, il est aussi impliqué dans les grands projets de la municipalité, en devenant le maître d'œuvre de certains édifices comme la faculté des Lettres, implantée sur le campus de l'Esplanade<sup>48</sup>. Il signe des opérations de grande envergure qui renouvellent les conceptions traditionnelles de l'urbanisme. Assisté d'architectes strasbourgeois, Vivien dirige l'étude de l'opération de la place des Halles<sup>49</sup>, réunissant en centre urbain 47 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et 36 000 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux au sein de volumes dont l'échelle introduit une rupture forte dans le tissu urbain. L'ambition initiale de l'opération est alors pourtant de réconcilier le commerce avec le centre ancien :

---

42 Bertrand MONNET, « Le service des Monuments historiques depuis la Libération », *Saisons d'Alsace*, n° 35, 1970, p. 285-295.

43 Bertrand MONNET, « Groupes scolaires, écoles maternelles et enfantines en Alsace et en Moselle », *Techniques et Architecture*, n° 3, 1955, p. 60-63.

44 « Les bâtiments semi-permanents du Conseil de l'Europe à Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 38, décembre 1951, p. 86-89.

45 *Ibidem*.

46 « Siège de l'Union charbonnière rhénane à Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 62, novembre 1955, p. 3.

47 « Le Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 65, avril 1956, p. 62-63.

48 « Faculté des Lettres de Strasbourg. P. Vivien architecte », *Techniques et architecture*, n° 2, février 1963, p. 156.

49 « Strasbourg Opération Place des Halles », *Urbanisme*, n° 120-121, 1970, p. 120.

« Ce nouvel ensemble central sera à l'échelle des déplacements pédestres ; on pourra circuler à pied d'un pôle à l'autre. Il n'y aura donc aucune rupture entre le centre ancien et le nouveau<sup>50</sup>. » L'œuvre déterminante de Vivien demeure la conception de la zone à urbaniser en priorité (ZUP) de HautePierre, située entre les faubourgs ouest de Cronembourg et de Kœnigshoffen. Assisté de l'architecte Jean Dick, Vivien y développe une conception novatrice basée sur l'établissement de onze mailles hexagonales devant initialement permettre d'accueillir plus de 30 000 habitants sur une surface de 230 hectares, le triple de l'étendue de l'Esplanade. Malgré cette dimension, les architectes cherchent à générer des liens à échelle humaine :

Les diverses mailles seront reliées entre elles par des passages supérieurs ou inférieurs, réservés aux seuls piétons, et assurant la continuité de l'animation des structures de relations humaines indispensables à travers la cité<sup>51</sup>.

L'architecte dissocie les flux en donnant une place nouvelle à l'usager piéton<sup>52</sup> ; entre les mailles de ce nouveau quartier, circulent les automobiles. Cependant, le projet est finalement réduit à sa première tranche de réalisation en 1977.

D'autres architectes de notoriété nationale ou internationale passent aussi par Strasbourg de façon plus furtive, le temps d'un ou plusieurs projets. Roger Hummel (1900-1983), deuxième Second Prix de Rome en 1928, partage la conception du quartier de l'Esplanade avec Stoskopf, qui conçoit le plan de masse du secteur résidentiel. Chargé de la partie universitaire permettant l'extension de l'université allemande sur environ 17 hectares, Hummel livre deux édifices qui donnent le ton de ce campus à l'allure majestueuse : la faculté de droit et la tour de chimie affichent une architecture soignée, moderne, tempérée par une mise en scène classique<sup>53</sup>. L'architecte signe aussi avec des confrères strasbourgeois la construction de l'hôtel Sofitel, situé place Saint-Pierre-le-Jeune<sup>54</sup>. Les volumes, à l'expression fonctionnaliste et orthogonale rigoureuse, s'articulent autour d'un grand patio paysagé, sans chercher aucunement à restituer une esthétique « alsacienne ».

Par ailleurs, il faut signaler l'engagement de l'architecte Claude Lecœur (1906-1999), nommé Architecte en chef de la Reconstruction à Strasbourg à la Libération. Il est alors chargé d'une étude pour la construction de logements à Cronembourg. Son projet, influencé par les théories corbusiennes, est publié en

---

<sup>50</sup> *Ibidem*.

<sup>51</sup> « Un urbanisme nouveau à Strasbourg : HautePierre... », *op. cit.*, p. 320.

<sup>52</sup> *Ibidem*.

<sup>53</sup> « Université de Strasbourg R. Hummel architecte en chef », *Techniques et architecture*, n° 2, février 1963, p. 153-155.

<sup>54</sup> Le projet est réalisé en collaboration avec Alfred Kronenberger et Abraham Weinstein, voir « À Strasbourg : le Sofitel », *La Construction moderne*, n° 4-5, 1964, p. 42-51.

1949<sup>55</sup> et 1950<sup>56</sup>, mais n'est finalement pas réalisé. L'architecte y dissocie nettement les flux et dresse quatre grandes unités de douze étages qui dominent la composition, illustrant l'idée d'« une association entre les commodités de la vie urbaine et le calme habituel des cités rurales<sup>57</sup> ». Lecœur prévoit de disséminer autour des quatre barres des collectifs plus réduits et des pavillons individuels. Un grand parc de 15 hectares permet de relier grâce à des circulations piétonnes les logis aux équipements collectifs (figure 2). Cependant, Claude Lecœur quitte rapidement l'Alsace et ne poursuit pas les études engagées.

L'architecte Maurice Novarina (1907-2002), célèbre pour la réalisation de l'église du plateau d'Assy avant la guerre, construit une villa située rue Westercamp. Il remporte aussi un concours pour un équipement nautique<sup>58</sup> en 1961 face à des concurrents parisiens dirigés par l'architecte Gérard Sacquin et une équipe strasbourgeoise réunie autour de Jean Aprill<sup>59</sup>. Enfin, l'architecte Paul Tournon (1881-1964), Second Grand Prix de Rome en 1911, signe en 1961 un projet raffiné pour la maison de la radio<sup>60</sup>, dont l'imposant décor mural en céramique réalisé d'après des dessins du peintre Jean Lurçat (1892-1966) est visible depuis la rue à travers une façade vitrée sophistiquée qui lui sert de cadre et d'écrin.

Ces grands noms obtiennent des commandes emblématiques en province, initiant un phénomène qui s'amplifie dans les années 1980 avec la mise en place des procédures de concours pour les marchés publics. Dans le sillage de ces mandarins locaux ou parisiens, architectes en chef d'opérations d'envergure, toute une génération d'architectes locaux accède à la commande à partir du début des années 1950 en devenant les « architectes d'opération » de ces figures de proue. Pendant plus de 20 ans, cette hiérarchie professionnelle se voit légitimée et diffusée par les revues, peu enclines à la critique de ce système avant la fin des années 1960.

## Flux et reflux du modèle traditionnel

Il est de coutume de penser les Trente Glorieuses telles une éclipse dans le rapport des architectes à la tradition architecturale et urbaine. Cette rupture résulterait d'un triomphe en même temps que d'un dévoiement des principes

---

55 Claude LECOEUR, « Étude d'un nouveau quartier d'habitation à Strasbourg », *Techniques et architecture*, n° 53-55, 1949, p. 43.

56 Claude LECOEUR, « Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 32, novembre 1950, p. 86-88.

57 *Ibidem*.

58 « Concours pour un stade nautique à Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 97, 1961, p. 42.

59 Jean Aprill et son camarade Pierre Gebhart, anciens élèves de l'ÉRAS, seront les fondateurs d'une agence à succès, dénommée l'Atelier UA5.

60 Hugues DELMOND, « L'évolution de la construction en Alsace depuis 1945 », *op. cit.*, p. 278.

modernes établis dans les années 1920. Pourtant, malgré les impératifs de la construction en masse, les architectes qui occupent le devant de la scène strasbourgeoise ne tournent pas le dos à la question du rapport au site. Entre influences alsaciennes, allemandes et françaises, les bâtisseurs se positionnent régulièrement sur le lien à la tradition locale, que celle-ci soit appelée à la rescousse d'une profession de foi ou réellement revisitée au travers d'un projet.

La Reconstruction en Alsace est fortement marquée par une tradition régionaliste, particulièrement dans la question du relèvement des villages sinistrés<sup>61</sup>. C'est aussi le cas dans les constructions urbaines, à proximité d'édifices majeurs ou dans des contextes urbains forts. À Strasbourg, la reconstruction de la place Gutenberg et de l'immeuble de la quincaillerie centrale par Adolphe Wolff<sup>62</sup>, architecte très présent avant la guerre, se situe dans une veine qui cherche à s'intégrer dans le paysage urbain par la mise en œuvre de grandes toitures pentues, de façades sobres et ordonnancées. L'opération de la place de l'Homme-de-Fer, menée par Stoskopf et ses associés, s'inscrit elle aussi dans une volonté d'intégration au site, attestant de la variété des conceptions attachées à cette notion :

Une tour de seize niveaux, véritable beffroi, dominera ce quartier de la ville. Elle ne viendra en aucun point gêner la vue sur la cathédrale. Les constructions projetées se proposent par une expression architecturale moderne, tempérée par le souci de s'intégrer sans heurts à l'aspect du site, de faire succéder au désordre architectural actuel une architecture rigoureuse, améliorant la tenue de la Place Kléber<sup>63</sup>.

Les architectes actifs après-guerre attachés aux paysages traditionnels alsaciens reconnaissent aussi la grande valeur du plan d'urbanisme de la *Neustadt*, extension de la ville conçue pendant la période de l'annexion. Néanmoins, ils méprisent souvent l'architecture de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'y déploie et leur paraît moins valable. Pour Herrenschmidt, c'est tout simplement une « basse époque » tout comme, pour lui, l'Art nouveau n'est qu'une « éruption d'eczéma » : à ses yeux, Le Corbusier (1887-1965) montre la voie d'une architecture nouvelle et surtout, dans une affirmation un peu grandiloquente, d'une « nouvelle notion de l'homme<sup>64</sup> ». Revendiquant davantage l'influence d'Auguste Perret, certains architectes comme Stoskopf prônent l'application de principes de composition classique par le maniement de grands axes et de perspectives magistrales, notamment à l'Esplanade. L'opération de HautePierre semble incarner la rupture enfin consommée avec cette tradition urbaine et architecturale classique, alors que Vivien est aussi un ancien élève des Beaux-Arts. Le monopole des mandarins issus de l'ÉNSBA sur

---

<sup>61</sup> Charles-Gustave STOSKOPF, « Vues sur la Reconstruction... », *op. cit.*

<sup>62</sup> « L'immeuble de la quincaillerie centrale », *Bâtir*, mai 1957, p. 37.

<sup>63</sup> « Strasbourg (Villes et villages reconstruits) », *Urbanisme*, n° 45-46, 1956, p. 189.

<sup>64</sup> François HERRENSCHMIDT, « Flashes sur mille ans d'architecture... », *op. cit.*

la commande s'estompe à partir de 1968, au moment où l'ancien système d'enseignement s'effondre<sup>65</sup>.

Dans les années 1970, l'échelle et la nature des commandes se modifient, et dans ce contexte, des renouvellements idéologiques se font jour, sous l'influence de courants doctrinaux internationaux. Relayé par des publications moins techniques et plus engagées, le « retour à la ville » marque la production des années 1970 et finit par aboutir à ce que l'on nomme le postmodernisme. Jacques Lucan, en 1978<sup>66</sup>, met en lumière cette nouvelle génération qui succède aux grands patrons de la Libération<sup>67</sup>. À Strasbourg, de nouveaux immeubles construits en centre urbain cherchent à évoquer la tradition alsacienne. Pour cela, les architectes simulent une diversité urbaine en façade ou recourent à des recherches plus subtiles. Lucan questionne cette complexité des formes architecturales qui succède à l'esthétique rationnelle des années d'après-guerre, devenant *in fine*, selon lui, une tendance consensuelle, « néo-alsacienne », validée par l'administration locale. D'ailleurs, certains anciens s'adonnent également à cette veine à l'instar de Bertrand Monnet. L'immeuble qu'il programme place Saint-Pierre-le-Jeune mime un parcellaire en lanière étriqué dans un volume qui occupe en fait la moitié d'un îlot entier<sup>68</sup>. Il jouxte le très fonctionnaliste hôtel Sofitel de Roger Hummel, livré une décennie plus tôt. La confrontation des deux projets donne une illustration forte du renversement doctrinal qui conduit les architectes des années 1970 à renouer avec une tradition de réinvention du paysage urbain, bien vivace à Strasbourg jusqu'à la Reconstruction.

### III. Une histoire en construction

Les publications spécialisées laissent probablement dans l'ombre des opérations dignes d'attention et leurs logiques éditoriales, liées à des intérêts divers, aboutissent sans doute à une vision déformante des objets décrits. Néanmoins, l'étude de la réception initiale des œuvres révèle un paysage local plus complexe que ce que l'histoire en a retenu<sup>69</sup> ; cette réception reflète en partie la structuration du milieu professionnel d'après-guerre.

Résultat d'un concours organisé par le MRU en 1951, dans le but de promouvoir l'industrialisation du secteur de la construction, la cité Rotterdam, conçue par l'architecte Eugène Beaudoin (1898-1983), est une des références

---

<sup>65</sup> Sur ce sujet, se référer à Jean-Louis VIOLEAU, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005.

<sup>66</sup> Lucan évoque notamment les projets des architectes Gérard Ecklé, Patrick Philippi, Gérard Altorffer, Michel Moretti ou encore d'Antoine Herrenschmidt.

<sup>67</sup> Jacques LUCAN, « Strasbourg, dossier », *op. cit.*

<sup>68</sup> L'immeuble dénommé L'Argens est réalisé en collaboration avec François Monnet et Jean Brun. *Ibid.*, p. 76.

<sup>69</sup> Sur la question de la réception, se référer à Fabienne CHEVALLIER, « La réception, les objectifs et les méthodes de l'histoire de l'architecture », *Cahiers thématiques, École d'architecture de Lille*, n° 2, 2002, p. 47-55.

architecturales de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (figure 3). L'importance du projet, relevée par les historiens et critiques dès 1978<sup>70</sup> et 1984<sup>71</sup>, et éclairée surtout par Danièle Voldmann en 1997<sup>72</sup>, éclipse le reste de la production locale à la même période. La cité Rotterdam est d'ailleurs le seul projet de la période des Trente Glorieuses présent dans le guide d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle publié en 2000 par Bertrand Lemoine<sup>73</sup>. Dans notre corpus, six articles sont consacrés à la cité Rotterdam dont trois articles dans les colonnes sélectives de *L'Architecture d'aujourd'hui*. Un dossier détaillé présente l'ensemble des projets lauréats en 1951<sup>74</sup>, où se côtoient les grands noms de l'architecture de cette époque, toutes tendances confondues. Derrière Eugène Beaudoin, Grand Prix de Rome en 1928, l'équipe de Bernard Zehrfuss (1911-1996), Premier Grand prix de Rome en 1939, arrive en seconde position, devant l'équipe de Jean Fayeton (1908-1968)<sup>75</sup> et devant celle de Le Corbusier, arrivée quatrième seulement.

Le projet lauréat présente une grande homogénéité esthétique par l'emploi d'éléments modulaires de façades en béton lavé aux gravillons apparents. La destination des logements – célibataires, ménages simples ou familles nombreuses – aboutit à l'élaboration de typologies distinctes et spécifiques. La composition d'ensemble est fondée sur une ceinture de bâtiments de deux à quatorze étages regroupant 800 logements, distribués autour d'un jardin public. Le projet est une application nuancée des principes de la Charte d'Athènes<sup>76</sup>. Épousant grâce à une dizaine de volumes distincts les contours de son îlot d'implantation, il n'ignore pas la ville existante et dégage ainsi un vaste espace planté, accueillant les équipements publics, revendiqué comme une évocation du parc Monceau<sup>77</sup>.

Alors que l'on inaugure la cité Rotterdam en 1953, s'achève à 500 mètres de distance, plus au sud, la construction d'une autre cité, dessinée par Stoskopf : la cité du quai des Belges, regroupant 250 logements dans une composition de 9 volumes distincts variant de 4 à 9 niveaux de hauteur. Dans la longue barre principale, l'architecte teste même les premiers duplex. Le projet est relayé par

---

<sup>70</sup> Jacques LUCAN, « Strasbourg, dossier », *op. cit.*

<sup>71</sup> Christian ENJOLRAS et Philippe REVAULT, « L'image de la croissance d'une ville : Strasbourg et le logement social », *Monuments Historiques*, n° 135, 1984, p. 59-63.

<sup>72</sup> Elle y consacre un chapitre entier : Danièle VOLDMAN, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 381-391.

<sup>73</sup> Bertrand LEMOINE, *Guide d'architecture : France*, Paris, Picard, 2000.

<sup>74</sup> « Le concours du chantier d'expérience de Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 36, août 1951.

<sup>75</sup> Jean Fayeton dirige une équipe composée de huit architectes locaux parmi lesquels on retrouve François Herrens Schmidt.

<sup>76</sup> La Charte d'Athènes est établie en 1933 lors du quatrième Congrès international d'architecture moderne, énonçant les principes d'un urbanisme fonctionnel et planificateur.

<sup>77</sup> « Chantier expérimental de Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 45, novembre 1952, p. 4-8.

la revue *Techniques et architecture* qui y consacre un article de six pages richement illustré, insistant notamment sur la qualité des aménagements extérieurs<sup>78</sup>. En 1957, la revue *Bâtir* salue l'opération, dans un article qui souligne à la fois l'effort entrepris et la rapidité de ce chantier :

La construction porte la marque de la prudence alsacienne : dans les moyens employés, aucune innovation ayant le caractère d'expériences sauf dans deux bâtiments de destination et esprit nettement différents. En revanche, dans la composition, usage décidé de principes inhabituels à la région, abandon net de ce qui, dans la tradition, eût été copie inutile et coûteuse<sup>79</sup>.

Le commentaire illustre les hésitations du milieu professionnel des années 1950 en ce qui concerne la place de l'innovation technique dans l'architecture du logement. Néanmoins, la présence dans les revues de ce type d'opération, plus réduite que la cité Rotterdam et initiée par l'Office public d'habitation à loyer modéré de la ville de Strasbourg, souligne l'intérêt de ces revues pour des alternatives locales aux solutions techniques lourdes prônées par le MRU. Alors que les dispositions en plan ne sont pas si éloignées, c'est le résultat esthétique de leurs cités qui sépare aussi Stoskopf et Beaudoin. L'architecte alsacien couvre, lui, ses bâtiments de toitures légèrement pentues et de corniches saillantes, protégeant des intempéries les façades à l'enduit blanc, ce qui leur donne plus d'éclat. La négociation entre dogmes modernes et formes traditionnelles est aussi à la base du projet de la cité du boulevard de la Marne abritant 180 logements construits par François Herrenschildt, Antoine Pfirsch et Edouard Kah en 1953<sup>80</sup>. L'implantation en bordure de rue, le gabarit des immeubles et l'emploi de pierre reconstituée en façade soulignent un parti pris qui ne heurte pas le paysage urbain traditionnel.

Ces opérations illustrent, à travers des veines d'expressions diverses, le poids de la formation Beaux-Arts sur la scène architecturale d'après-guerre. Est-ce un hasard total si Eugène Beaudoin, Bertrand Monnet ou Charles-Gustave Stoskopf sont tous d'anciens élèves d'Emmanuel Pontremoli (1865-1956), patron à succès de l'ÉNSBA<sup>81</sup> ? Le rôle de ces mandarins comme la variété de la production strasbourgeoise sont bien visibles au gré des publications comme dans l'ouvrage publié en 1982 par l'Institut Qualité Alsace<sup>82</sup>. Mais l'histoire de cette période, à laquelle il faudrait intégrer par exemple la production des équipements scolaires et institutionnels, est encore en construction.

---

78 « Strasbourg groupe d'immeubles H.L.M. au quai des Belges, G. Stoskopf, architecte », *op. cit.*

79 « La cité du quai des Belges », *Bâtir*, mai 1957, p. 53.

80 « Immeubles préfinancés du boulevard de la Marne », *Bâtir*, mai 1957, p. 74.

81 Parmi les architectes renommés de l'après-guerre, Eugène Beaudoin, Robert Camelot, Jean Dubuisson, Guillaume Gillet, André Gutton, Paul Herbé, Claude Lecœur, André Leconte, Marcel Lods, Bertrand Monnet, Jean Niermans, C.-G. Stoskopf, et Bernard Zehrfuss sont passés par l'atelier de Pontremoli, lui-même Grand prix de Rome en 1890.

82 Philippe HAUTCOEUR, *Architectures et urbanismes : Alsace, 1950-1982*, Strasbourg, Institut Qualité Alsace, 1983.

L'ombre tutélaire de Le Corbusier plane également sur l'histoire architecturale de Strasbourg même si le maître n'a pas réussi à s'imposer dans la capitale alsacienne. Rejeté au concours de 1951 pour la cité Rotterdam, pour lequel il proposait l'implantation de deux grandes unités d'habitation<sup>83</sup>, Le Corbusier revient pourtant sur le terrain strasbourgeois pour concevoir un Palais des congrès en 1964, à la demande de Pierre Pflimlin. La récente monographie consacrée à ce projet renseigne bien sur la genèse de ce programme ambitieux<sup>84</sup>, qui ne sera finalement ni réalisé avec l'ampleur initiale, ni selon les plans de Le Corbusier. Malgré son absence relative dans la presse spécialisée, Le Corbusier diffuse le projet grâce à la publication complète de ses œuvres. Le Palais des congrès devient même une icône, mise en valeur dans le panthéon symbolique dressé par l'architecte Peter Eisenman en 2008<sup>85</sup>.

Si la cité Rotterdam ou le Palais des congrès de Le Corbusier ont pris une bonne place dans les ouvrages généraux d'histoire de l'architecture, d'autres acteurs et projets restent à intégrer à celle-ci.

Le travail entamé ici demande à être poursuivi en affinant les critères d'étude et en élargissant le corpus, en considérant par exemple le regard de la presse locale sur la production des Trente Glorieuses. Malgré son caractère déjà sélectif, la mise à jour de cette première réception des œuvres restitue une complexité gommée par le temps. Des architectes régionalistes et modernes simultanément – ou en tout cas modernisateurs –, renouvellent avec invention une tradition locale et brouillent les lignes de partage établies par les historiens. Ce tour d'horizon souligne aussi la multiplicité et la mobilité des points de vue à l'origine des créations architecturales et urbaines, relativisant le poids de doctrines considérées isolément. À partir de l'examen de ces sources, l'histoire de l'architecture des Trente Glorieuses à Strasbourg peut s'écrire en dépassant un mode héroïque, en décelant les lignes de force d'une des périodes les plus bâtisseuses de l'histoire de la cité.

---

<sup>83</sup> « Concours de Strasbourg : projet de l'équipe Le Corbusier », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 37, octobre 1951.

<sup>84</sup> Richard KLEIN, *Le Corbusier : le Palais des congrès de Strasbourg*, Paris, Picard, 2011.

<sup>85</sup> Peter EISENMAN et Stan ALLEN, *Ten Canonical Buildings 1950-2000*, New York, Rizzoli International Publications, 2008.

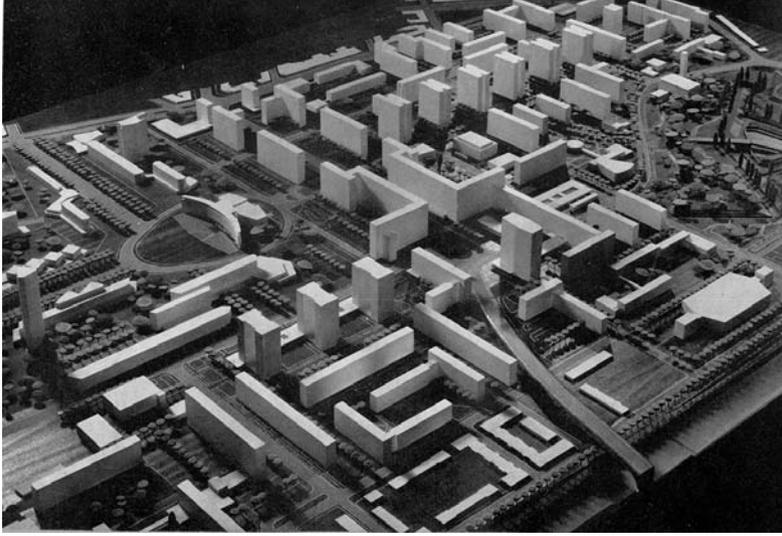


Figure 1 : Maquette du quartier de l'Esplanade conçu par les architectes Charles-Gustave Stoskopf et Roger Hummel.  
(« Strasbourg Esplanade », *Urbanisme*, n° 75-76, 1962, p. 142-143.)  
Photo : Alice Bommer.

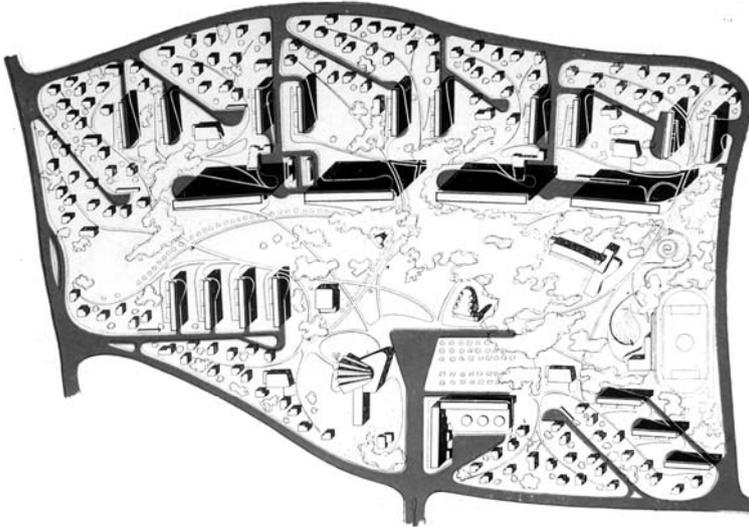


Figure 2 : Plan de masse du projet non réalisé pour Cronembourg, signé Claude Lecoœur.  
(Claude Lecoœur, « Strasbourg », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 32, novembre 1950.)



Figure 3 : Vue du chantier de la cité Rotterdam conçue par l'architecte Eugène Beaudoin.  
(« Où en est la construction des 800 logements du concours de Strasbourg ? », *Construction moderne*, n° 1, janvier 1953.)

Photo : Jean Biaugeaud et Harang.



II.  
AUTOUR D'UNE SOURCE

TRANSFORMER UN DÉPÔT DE MENDICITÉ EN PRISON  
LES PRÉOCCUPATIONS MORALES ET HYGIÉNISTES D'UN ARCHITECTE  
DISCOURS PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉTABLISSEMENT GÉNÉRAL DES PRISONS  
(1806)



**TRANSFORMER UN DÉPÔT DE MENDICITÉ EN PRISON  
LES PRÉOCCUPATIONS MORALES ET HYGIÉNISTES D'UN  
ARCHITECTE**

Véronique UMBRECHT

Le *Discours préliminaire sur l'établissement en général des prisons* a été écrit le 28 novembre 1806 par Pierre Valentin Boudhors, architecte en chef de la ville de Strasbourg. Il se présente sous la forme de cinq folios reliés entre eux sans aucune indication de destinataire. Il devait certainement accompagner une lettre de l'architecte ainsi que les plans, l'avant-métrage et le devis du projet. Ce document manuscrit se trouve aux Archives départementales du Haut-Rhin<sup>1</sup> avec un plan masse du projet et une partie de la correspondance relative à la prison centrale d'Ensisheim. Quant aux plans et élévations, ils sont conservés aux Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg<sup>2</sup>. Ces documents ne sont pas signés de Boudhors, comme cela était d'usage à cette époque lorsque les dessins étaient accompagnés d'un courrier. À l'occasion d'une étude sur l'œuvre Boudhors, nous avons fait le rapprochement entre le plan masse de Colmar et les élévations de Strasbourg. Les formes spécifiques de plusieurs corps de bâtiment permettent d'affirmer que ces deux corpus de documents figurés décrivent le même projet.

### **Pierre Valentin Boudhors (1754-1831), un architecte atypique**

Pierre Valentin Boudhors écrit le *Discours préliminaire sur l'établissement en général des prisons* en 1806, cinq ans après sa réintégration dans ses fonctions d'architecte en chef de la ville de Strasbourg.

Fils d'un inspecteur des Ponts et Chaussées, il a eu l'opportunité de faire ses études à Paris entre 1773 et 1777, grâce à l'aide financière du Magistrat de la ville. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à Strasbourg, la formation des *Bauinspektor* se limitait à un apprentissage comme maçon, puis le travail, l'expérience voire le talent, permettaient de briguer le poste d'inspecteur des

---

<sup>1</sup> ADHR, Y 208, prison centrale d'Ensisheim.

<sup>2</sup> AVCUS, 315 MW, 6-7, 11

Bâtiments. Après l'école des arts et métiers<sup>3</sup>, Pierre Valentin a la chance d'être repéré par le préteur royal François Baron d'Autigny et de parfaire son éducation à Paris auprès des meilleurs architectes de son temps. Il débute son voyage d'études en suivant les cours au Collège des Quatre Nations et à l'Académie royale d'architecture, alors dirigée par Jacques-François Blondel. Puis il intègre l'agence de l'architecte Jean-François-Thérèse Chalgrin, l'un des promoteurs du style néo-classique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ce séjour parisien, le préteur royal n'a recueilli que des échos favorables sur son protégé :

[...] Le Sr Boudhors fils annonçoit dès lors des dispositions que vous voulutes bien le mettre à même de developper, en lui permettant de se rendre à Paris pour y travailler sous les grands maitres. J'ai été à meme de juger par les témoignages que m'ont rendu sur son compte ceux qu'il a fréquenté à Paris, ainsi que par différents ouvrages de sa composition qu'il m'a envoyés, qu'il a donné tous ses soins à se perfectionner dans son art et que vous pouvez dès à présent mettre à exécution les vües que vous aviez sur lui<sup>4</sup>...

Les « vües » qu'avaient le Magistrat et les *Bauherren* (les directeurs des Bâtiments) de Strasbourg consistaient à faire de leur cité l'égale des grandes villes françaises. En effet, l'embellissement d'une ville supposait une vision globale de l'espace urbain. Les rues se devaient d'être tirées au cordeau ; l'articulation entre la voirie et les espaces plus ouverts, comme les places, était au cœur des réflexions des architectes. Et Strasbourg n'échappait pas à cette ambition. En 1765, le préteur royal François-Marie Gayot avait sollicité, par l'entremise du duc de Choiseul, les talents du théoricien Jacques-François Blondel. L'architecte parisien fournit en 1769 un vaste plan de la ville redessinant les rues et les places selon les préceptes de la symétrie et de la rectitude classiques. Faute de moyens financiers, ce projet fut abandonné. L'embellissement de la ville était alors laissé à l'initiative des particuliers.

C'est dans ce contexte que Pierre Valentin Boudhors revient dans sa ville natale en 1777. Il prend alors ses fonctions d'inspecteur des Bâtiments et, fort de sa formation parisienne, tente d'y introduire le nouveau style en vogue, le néo-classicisme. L'occasion lui est donnée de faire ses preuves. Comme ville-frontière, Strasbourg a l'obligation de loger une garnison militaire importante. Or, les casernes sont alors vétustes et en nombre insuffisant. À partir de 1780, Boudhors entame un vaste projet de bâtiments militaires dans le quartier Saint-Nicolas (1782-1784), au Faubourg de Saverne (1784) et aux Ponts Couverts

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'une école de dessin gratuite, qui dispensait un enseignement aux enfants de plus de 8 ans sachant lire et écrire. L'établissement formait des débutants, mais préparait aussi à l'apprentissage d'un métier, en initiant les élèves au dessin technique. Voir AVCUS, AA 2096, sans date.

<sup>4</sup> AVCUS, VII, 1417, f. 225 du 14 juillet 1777. Discours prononcé pour la nomination de Boudhors comme inspecteur des Bâtiments.

(1787). Parallèlement, il élabore deux projets d'hôtels de ville situés sur la place du Marché-aux-Herbes (l'actuelle place Gutenberg). En dépit des critiques de ses confrères qui contestent sa capacité à construire des édifices solides, Boudhors parvient à réaliser la plupart des casernes<sup>5</sup>. En revanche, les projets d'hôtels de ville ne voient pas le jour. En 1789, le Magistrat de Strasbourg notifie à l'architecte sa destitution<sup>6</sup>. Aucune archive ne mentionne les motivations de ce licenciement. Peut-être son caractère intransigent ou la cabale de ses confrères ont-ils été la cause de son renvoi.

Nous perdons sa trace pendant les premières années de la Révolution. Il s'est certainement retiré dans le domaine agricole de sa mère à La Wantzenau. En 1794, il obtient un poste d'inspecteur provisoire des Ponts et Chaussées dans le district de Wissembourg et sept ans plus tard, il reprend son poste d'architecte en chef de la ville de Strasbourg. En 1802, le maire Hermann lui demande de chercher un endroit où entreposer les orangers du prince de Hesse-Darmstadt confisqués comme bien national et offerts à la Ville. Faute de lieu propice, la municipalité décide de construire une orangerie *ex nihilo* et confie ce projet à l'architecte. Boudhors élabore un bâtiment dans le plus pur style palladien mais, devant l'opposition du préfet du Bas-Rhin Shée, il doit revoir son projet. Il dessine alors les plans d'un édifice plus vaste qui doit servir également de lieu de villégiature au couple impérial lors de sa venue en Alsace. La construction de ce bâtiment a créé une vaste polémique faisant éclater au grand jour l'opposition entre le maire et le préfet<sup>7</sup>.

En 1807, Boudhors est chargé de revoir les plans du nouveau théâtre commencé quelques années plus tôt<sup>8</sup>. Le bâtiment provisoire, situé sur la place du Marché-aux-Chevaux (l'actuelle place Broglie) avait entièrement brûlé en 1800. Un concours avait été lancé, au grand dam de Boudhors<sup>9</sup>. Ce sont les

---

<sup>5</sup> Véronique UMBRECHT, « Pierre-Valentin Boudhors (1754-1831), initiateur du néo-classicisme en Alsace », dans Anne-Marie CHATELET et Franck STORNE (éd.), *Enseigner l'architecture à Strasbourg. Des Beaux-Arts à l'Université*, Strasbourg, ÉNSAS, Éditions Recherches, 2013, vol. 1, p. 136-143.

<sup>6</sup> AVCUS, IV 84/ 27 demande de démission de Boudhors datée du 4 mai 1789.

<sup>7</sup> Jean-Daniel LUDMANN, « Le pavillon Joséphine de l'Orangerie de Strasbourg », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, n°22, 1979, p. 143-154 ; Véronique UMBRECHT, « Pierre Valentin Boudhors (1754-1831), un architecte singulier au service de la ville de Strasbourg », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, n° 56, 2013 (à paraître).

<sup>8</sup> Véronique UMBRECHT, « Le théâtre de Strasbourg, esquisse d'une longue gestation », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, n°54, 2011, p. 107-120.

<sup>9</sup> Dans une lettre que Boudhors adresse à son fils, alors élève à l'École polytechnique à Paris, il écrit le 19 Ventôse an XII : « Quant a mon projet de salle de spectacle qui m'intéresse sous bien des rapports, je ne sçai ce que je doit en penser. Mr Kastner [ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département du Bas-Rhin] sest décidé tout à coup d'aller à Paris [...], je ne sçait ce que je doit me promettre de ce voyage, je crains bien fort que l'on ait pris a tache de me vexer car le premier jeu que l'on a fait eut de metre ce projet au concourt tandis qu'il devoit m'appartenir comme architecte de la ville et lorsque l'on a vu que jetoit absent qui a rempli les condition du concours l'on a accepté mes projet avec eloge... ». Je tiens ici à remercier le descendant de

dessins de Casimir Robin qui emportèrent l'adhésion des édiles et de Paris. La construction subit cependant de nombreux déboires, faute de moyens financiers suffisants. Boudhors reprend les plans de son concurrent et définit un nouveau cahier des charges. Mais les travaux s'éternisent ; l'argent manque cruellement et les événements politiques de l'Empire interrompent à nouveau le chantier.

Boudhors n'en suit pas la réalisation puisqu'il est à nouveau limogé en 1810. Il semble que cette fois-ci, il subit les conséquences de la querelle entre le maire et le préfet puisque son licenciement coïncide avec celui de Jean Frédéric Hermann. Sa carrière professionnelle prend fin malgré plusieurs demandes de réintégration après 1815.

### **Le projet pour la prison centrale d'Ensisheim**

En 1805, à la demande du ministre de l'Intérieur, le préfet du Haut-Rhin Félix Desportes<sup>10</sup> avait sollicité l'ingénieur des Ponts et Chaussées Messier pour transformer le dépôt de mendicité<sup>11</sup> d'Ensisheim en une prison centrale pouvant accueillir les condamnés de dix départements environnants. Ses inspecteurs étant très occupés, ce dernier demande à contacter l'architecte de la ville de Strasbourg, ce qui est accordé<sup>12</sup>. Boudhors accepte alors ce travail. Un an plus tard, l'architecte envoie les plans, un avant-métrage et un texte explicatif au préfet. Ce *Discours* se compose de deux parties<sup>13</sup>. Dans sa longue introduction, Boudhors évoque la question de la prison et le reste du texte s'applique à illustrer son propos en décrivant son projet architectural.

La condition humaine était une des préoccupations des intellectuels du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comment aspirer à l'égalité des hommes sans améliorer leur quotidien ? C'est dans cette perspective que le pouvoir monarchique s'était penché sur le système pénitentiaire et avait limité les mesures d'exception : la pratique de la torture lors des interrogatoires avait été abolie par Louis XVI ; les lettres de cachet avaient fortement diminué. En 1780, le ministre Necker avait demandé à Lavoisier un rapport sur les prisons de Paris qui avait conclu à la surpopulation et à l'insalubrité généralisées. La même année, Malesherbes avait

---

l'architecte, M. Nénert qui m'a autorisée à consulter la correspondance privée de Boudhors avec son fils.

<sup>10</sup> Nicolas Félix Desportes (1763-1849), préfet du Haut-Rhin de 1802 à 1813. Voir Claude MULLER, *Vive l'Empereur ! L'Alsace napoléonienne*, Strasbourg, Id Édition, 2012.

<sup>11</sup> Le dépôt de mendicité est un établissement qui enferme les mendiants, les vagabonds et les prostituées. En vertu d'une déclaration royale de 1764 « contre les vagabonds et gens sans aveu », ces établissements voient le jour en 1767, à raison d'un par généralité. Fermés temporairement en 1775, ils rouvrent en 1777.

<sup>12</sup> ADHR, Y 208, lettre du 3 juillet 1806.

<sup>13</sup> Voir l'édition du *Discours préliminaire...*, p. 101.

fait réaménager à Paris la prison de la Force. Cette prison-modèle présentait un agencement novateur qui séparait les prisonniers par sexe, par âge et en fonction des délits et des peines. La Révolution et le Premier Empire poursuivirent cette réflexion. Napoléon I<sup>er</sup> réorganisa le système carcéral. Les nouvelles maisons centrales en projet devaient être financées et administrées non plus par les municipalités mais par l'État et les préfets.

Dans ce contexte d'intense réflexion sur la détention et sur le fonctionnement des prisons<sup>14</sup>, Boudhors apporte une contribution théorique dont les principes rejoignent les préoccupations de ses contemporains. Il en propose cependant une mise en œuvre architecturale originale.

Une prise en compte de l'humanité des détenus transparait dans l'ensemble du texte. Certes les « facultés que les hommes ont reçu[e]s de la nature » – et non plus de Dieu – peuvent être utilisées par certains pour nuire aux autres. La société doit donc réagir en construisant « des prisons qui leur ôtent les moyens d'attenter à la tranquillité des citoyens paisibles ». Le rôle punitif de la loi apparaît dans toute sa mesure en édictant des « sentences terribles » qui assurent la sûreté publique. Mais la sévérité des sanctions ne doit pas pour autant nier l'humanité des prisonniers. La prison n'est pas uniquement un lieu d'enfermement, elle a une vocation sociale de réinsertion. Alors que les geôles de l'Ancien Régime abandonnaient les condamnés à leur sort dans l'inaction, les prisons de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle proposent aux détenus de travailler : « ... le condamné traîne une vie lente qui achève d'éteindre en lui jusqu'au moindre germe de ses facultés morales et physiques en le rendant impropre, à tout espèces de travail... ». Afin de réussir ce retour dans la société, les conditions de détention doivent être améliorées. Jusqu'alors, les prisonniers étaient entassés à plusieurs dans des prisons municipales ou seigneuriales. Selon leurs moyens financiers, ils pouvaient adoucir leur séjour en payant au geôlier une cellule isolée et des repas conséquents. Néanmoins, la majorité croupissait dans des cellules humides et infestées d'animaux en tout genre. Dorénavant, les objectifs essentiels d'une prison centrale modèle se résument en trois concepts : la sûreté, la salubrité et l'humanité.

Dans la seconde partie du *Discours préliminaire*, Boudhors traduit architecturalement ces nouvelles notions. L'idée d'un édifice dédié uniquement à l'enfermement est apparue à la Révolution. Mais dès la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les architectes, soucieux de développer une nouvelle approche d'une architecture plus « parlante<sup>15</sup> », s'étaient penchés sur ce type d'édifice

---

<sup>14</sup> Entre autres, John Howard, *État des prisons, des hôpitaux et des maisons de force*, Paris, 1788 ; Jérémy Bentham, *Panoptique. Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection et nommément des maisons de force*, Paris, 1791. Voir bibliographie *infra*.

<sup>15</sup> Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les architectes avaient la volonté d'afficher clairement la destination du bâtiment par la forme et par des formes géométriques inspirées de la nature dans un but pédagogique.

édilitaire. Influencés par la série des *Prisons* de Piranèse publiée en 1745<sup>16</sup> et largement diffusée dans toute l'Europe, ils avaient conçu des bâtiments exprimant les valeurs morales d'une société humaniste. Boullée avait réaménagé la prison de la Force ; Ledoux avait dessiné les plans d'une prison à Aix-en-Provence et Pierre-Gabriel Bugniet avait élaboré en 1765 un modèle novateur de prison panoptique qui eut un vif succès aux États-Unis<sup>17</sup>.

Dans le sillage de ces architectes, Boudhors confère à son projet une fonction éthique. Il développe un programme carcéral dont l'objectif premier est la sûreté. S'appuyant sur les édifices à plusieurs étages du dépôt de mendicité<sup>18</sup>, il dessine de nouveaux corps de bâtiments le long de la muraille de l'enceinte (figure 1). La gendarmerie en vis-à-vis (P sur le plan masse) vient renforcer le dispositif de maintien de l'ordre. La sûreté se conçoit en grand en divisant l'ensemble en petits espaces distincts qui réduisent la promiscuité des différents types de prisonniers : ainsi, un condamné pour dettes ne côtoie pas un criminel.

[...] les deux plus grands quartiers sont pour le dépôt général de mendicité et pour les condamnés par les tribunaux, la 3<sup>ème</sup> partie pour les prisonniers pour dettes et ceux pour lesquels on paye pensions, la 4<sup>ème</sup> pour des prisonniers d'État et la cinquième pour les maniaques que nous croyons devoir se trouver plutôt avec le dépôt des pauvres que dans les hôpitaux ordinaires...

Cette séparation permettait également de mieux surveiller les détenus. Un système de circulation composé de couloirs, de cours et de galeries donne une plus grande sensation d'enfermement (figure 2). Les cellules de certains quartiers (U, 37) ne donnent pas directement vers l'extérieur mais sont flanquées de couloirs. Des tours de guet qui surplombent les principales cours (U, 37) facilitent la surveillance des prisonniers lors de leur promenade.

Le deuxième concept développé par Boudhors est la salubrité. L'hygiène des anciennes prisons était très souvent décriée par les intellectuels au XVIII<sup>e</sup>

---

16 Giovanni Battista Piranese, *Carceri d'invenzione*, 1<sup>er</sup> état en 1745-1750, 2<sup>nd</sup> état en 1761.

17 Ces projets ambitionnaient tous de séparer les prisonniers selon leur peine, de les installer seuls dans leur cellule et de les réinsérer dans la société. Voir Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès – Éditions du Patrimoine, 2003 ; Daniel RABEAU, *Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806). L'architecture et les fastes du temps*, Paris, Librairie de l'architecture et de la ville, 2000. Le plan panoptique imaginé par Jeremy Bentham, et mis en évidence dans l'historiographie de l'enfermement à l'instigation de M. Foucault, n'a guère suscité d'applications architecturales au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

18 Le tracé des anciens bâtiments du dépôt se trouve sur le plan masse : en gris figurent les bâtiments conservés et en pointillé ceux qui seront détruits. Voir figure 1.

siècle<sup>19</sup>. Le manque d'eau potable, la promiscuité et l'humidité<sup>20</sup> étaient une des causes de la surmortalité carcérale. Beaucoup de cachots se trouvaient dans des caves ou dans des endroits reculés de la ville qui ne laissaient que rarement passer l'air et la lumière. À l'inverse, Boudhors élabore une prison de grande ampleur. Sur une superficie qui fait le double de celle du dépôt de mendicité, il peut ainsi aménager différentes cours plus ou moins vastes, favorisant l'aération. Il propose de supprimer une «... grande partie des canaux actuellement répandu dans l'ancien bâtiment et qui rendent plutôt la maison humide et malsaine que salubre...» pour ne conserver «... que ceux nécessaires pour l'écoulement des eaux et des latrines [...] cette méthode est infiniment préférable à cette quantité d'aqueducs sous terrain qui répandent une humidité désastreuse pour les murs et les habitants de la dite maison.». L'hygiène des prisonniers est également importante puisque des bâtiments sont dévolus aux bains (19). La pratique du bain avait été redécouverte au XVIII<sup>e</sup> siècle avec les nouvelles théories médicales : l'eau n'est plus porteuse de miasmes et de maladies. Bien au contraire, ces conceptions mettent en avant les méfaits de la saleté sur la santé. Elles ont d'abord cours chez les élites, puis elles gagnent les couches sociales inférieures pour se diffuser largement à partir de la Révolution.

Boudhors prend également en compte le confort des détenus puisqu'en été, un système de pompage doit faire circuler l'eau du canal dans des rigoles creusées dans les cours afin de rafraîchir l'air<sup>21</sup>.

Dans son programme, Boudhors insiste sur les conditions de détention que réclamaient les encyclopédistes : la faute commise n'enlevait pas l'humanité des prévenus. Néanmoins, il n'en oublie pas pour autant une mission essentielle de la prison, le redressement : «... faire du prisonnier un homme qui puisse un jour rentrer dans la société...». L'inaction est donc proscrite ; le prisonnier est

---

<sup>19</sup> Le traité *Des délits et des peines* (1764) de Cesare Beccaria a suscité de vifs débats chez les philosophes français comme Voltaire et Diderot ou Montesquieu qui traite de la question dans *De l'esprit des lois*.

<sup>20</sup> «... Elles [les petites prisons] offrent des lieux insalubres, des caveaux infectés...». Les propos de Boudhors rejoignent plusieurs constats sur l'insalubrité des prisons établis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir bibliographie *infra*. En 1791, après enquête dans les prisons, maisons de forces et dépôts de mendicité, François DOUBLET, médecin, membre de la Société royale de médecine publie un *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les Prisons et sur les moyens de l'opérer*. Il décrit l'humidité des locaux, leur délabrement, l'absence d'air et de lumière. Ses propositions illustrent le point de vue des hygiénistes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : il faut des locaux aérés, dans lesquels le soleil puisse pénétrer, une nourriture saine, de quoi s'occuper...

<sup>21</sup> «... pour rafraîchir l'air des cours nous proposons de faire couler dans la saison nécessaire dans de certaines heures du jour une eau dans les rigoles des pavés des cours au moyen de leur machine hydraulique qui élèvera l'eau du canal...». Boudhors songeait probablement à une pompe hydraulique comme il pouvait s'en trouver dans les jardins de riches propriétaires afin d'amener l'eau dans des cascades. Le préteur royal François-Joseph de Klinglin en avait fait installer une semblable dans son jardin du château d'Illhausen à Illkirch.

incité à travailler. Pour cela, il faut pouvoir disposer d'espace. Bien que Boudhors en parle, il ne développe pas plus cette idée. De quelle activité veut-il parler ? Certainement de travaux manuels comme il s'en faisait à cette époque.

Cet espace doit être organisé selon les préceptes néo-classiques : la prison doit « ... former un ensemble régulier avec ce qui existe de bon de l'ancien établissement<sup>22</sup> et tout en régularisant la disposition des corps de batimens et en les séparant par des cours qui se scindent dans un ordre simétrique... ». L'unique entrée de la prison est prolongée par un axe central traversant trois autres accès qui desservent les cours principales. Contrairement à Ledoux qui a privilégié le seul carré pour le projet de prison à Aix-en-Provence, Boudhors différencie les espaces par un jeu de formes géométriques variées dont les principales sont le fer à cheval et le trapèze.

La prison est le monument de l'éducation par excellence qui punit par l'enfermement et qui effraie pour éduquer. L'aspect général extérieur doit donc signifier l'isolement complet du détenu sans recourir aux décors ou ornements, qui prévalaient au siècle précédent<sup>23</sup>. Malheureusement, les archives de la ville de Strasbourg ne conservent que trois élévations du projet<sup>24</sup>. À l'étude de ces dessins, il s'avère que Boudhors a pensé les bâtiments avec une grande austérité et a particulièrement soigné le traitement des portes d'entrée des grandes cours. Il y réaffirme les conceptions de l'architecture « parlante » en mêlant des éléments issus de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance<sup>25</sup>. Chaque élévation de corps de logis est scandée par un ressaut central très travaillé. Ainsi, la première façade reprend le thème de la porte d'hypogée telle qu'on pouvait le voir dans les tombes étrusques (figure 3, au fond de la cour n°36 sur le plan masse). Cette vaste entrée est surmontée d'une ouverture demi-sphérique, puis d'une fenêtre rectangulaire. L'ensemble est couronné par un fronton à bossage à claveaux harpés qui rappelle l'architecture de la Renaissance française<sup>26</sup>. La notion de surveillance est traduite dans la pierre par cette tour qui surplombe la cour. Le bossage y est traité en chaînage harpé qui s'inspire de l'architecture castrale médiévale. Afin de rappeler aux prisonniers leur détention, une chaîne brisée est sculptée en forme de guirlande baroque. Plusieurs portes d'hypogée jalonnent le rez-de-chaussée du corps de bâtiment et

---

22 Voir le plan masse : les bâtiments en gris ont été maintenus dans le projet (figure 1).

23 Les architectes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne se sont pas préoccupés des prisons parce que le bâtiment en tant que tel n'existait pas. Ce n'est que la génération de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a commencé à réfléchir au traitement monumental de l'enfermement ; il en est ainsi de Boullée, Ledoux ou Quatremère de Quincy.

24 AVCUS, 315 MW 11, plan du rez-de-chaussée. 315 MW 7, 315 MW 6, 315 MW 8, élévations sur cour.

25 Ces apports tirés de l'histoire de l'architecture sont les prémices de l'éclectisme qui aura un large écho au XIX<sup>e</sup> siècle.

26 Philibert de l'Orme avait développé la notion de bossage et l'avait adapté au fronton. *Architecture de Philibert de l'Orme, Œuvre entière contenant onze livres augmentée de deux & autres figures non encore vuës, tant pour desseins qu'ornemens de maison*, Rouen, D. Ferrand, 1648.

semblent symboliser l'entrée dans le monde chtonien. Dans la deuxième élévation, le même principe est repris (figure 4, au fond de la cour U sur le plan masse). Boudhors change de langage tout en maintenant un lien avec le premier dessin. La transition se fait avec le réemploi de la porte-hypogée, de l'*oculus* et du fronton à claveaux harpés. Les nouveaux apports se trouvent dans le traitement de l'entrée qui puise son inspiration dans la Saline d'Arc-et-Senans de Ledoux. Cette porte-grotte, cachée derrière une colonnade dorique, fait référence aux fabriques des jardins italiens de la Renaissance qui invitaient les promeneurs à entrer dans l'univers mystérieux des dieux et des monstres. Le changement s'opère dans le traitement de la tour de surveillance posée sur le toit. L'architecte fait référence au classicisme français avec ses couronnements en dôme. Quant à la troisième façade, l'architecte y a largement réinterprété les thématiques de Ledoux à Arc-et-Senans (figure 5, au fond de la cour V sur le plan masse). La grotte est doublée en hauteur et se cache à nouveau derrière une colonnade dorique. L'ordre est, ici, très épuré puisque les fûts sont posés directement sur le sol et ne sont pas cannelés, affirmant ainsi sa symbolique masculine. L'ensemble est flanqué de deux pilastres à fort bossage. Contrairement à Ledoux qui avait réinventé la colonne au bossage géométrique proéminent, Boudhors le traite simplement en refend. L'entablement est simplifié et sculpté de consoles qui semblent supporter les claveaux harpés du fronton. Cependant, la partie centrale n'est pas couronnée d'une tour de guet. Pourquoi ? Peut-être était-elle inutile puisque ce bâtiment termine la succession des cours en enfilade. La monumentalité expressive et pédagogique de ces trois façades doit rappeler aux prisonniers leur condition et célébrer ainsi le rôle social et moral de la prison. En passant dans ces grottes « infernales », le délinquant est retiré du monde et, seul face à lui-même et face à Dieu, il est amené à réfléchir sur l'ordre de la nature et à s'amender.

Le projet de prison fut refusé par le ministre de l'Intérieur qui, dans une lettre au préfet du Haut-Rhin, critiquait l'ampleur, le coût et l'esthétique du projet :

[...] ces plans ont grand besoin d'être rectifiés, et dégagés surtout de cette complication de toutes sortes de formes demi rondes trapezoïdales, barlongues à angles rentrants et saillants, obtus, aigus ; il sembleroit que l'architecte s'est attaché à employer toutes les figures géométriques et qu'il en a écarté les plus simples comme celles à angles droits ou parfaitement circulaires. En effet l'aspect de ce plan offre plutôt la figure d'une fortification que celle d'un bâtiment à usages civils<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> ADHR, Y 208, lettre du 21 février 1807 du ministre de l'Intérieur au préfet du département du Haut-Rhin à Colmar. Le projet de Boudhors est conforme à la prison idéale de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui « relève alors, dans son architecture comme dans ses fonctions, à la fois de la forteresse du Moyen Âge et de l'établissement hospitalier de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le quadrillage équilibré de l'espace intérieur doit permettre, selon la première revendication des hygiénistes, l'entrée de l'air et du soleil [...] ». Mais cet ordre de la pierre doit aussi contribuer à la lutte contre

À la lecture du *Discours préliminaire* et des dessins, il ressort que Boudhors a eu un regard humaniste sur son art. L'agencement des différents bâtiments fait ressortir un système efficace d'isolement des détenus soustraits à la société civile, tout en leur offrant une solution de réinsertion sociale. Boudhors y applique les préceptes d'une architecture « parlante » qui affiche d'emblée sur les façades et dans son organisation la destination de l'édifice. Cette architecture avait vocation à susciter des émotions et de participer à l'éducation du spectateur. Ce projet de prison centrale est l'un des derniers conçu par l'architecte qui n'a eu à son actif que peu de réalisations<sup>28</sup>. Architecte prolifique et visionnaire, il s'est heurté à l'incompréhension et aux intrigues politiques des édiles strasbourgeois.

\*

### Mémoires sur les prisons

BECCARIA Cesare, *Dei delitti e delle pene*, Livourne, 1764 (traduction française : *Traité des délits et des peines*, Paris, 1773).

BENTHAM Jeremy, *Panoptique. Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection et nommément des maisons de force*, Paris, 1791.

DOUBLET François, *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer ; suivi de la conclusion d'un Rapport sur l'état actuel des prisons de Paris*, Paris, 1791.

GRANDPRÉ (Thierriét dit Grand-Pré), J.-N., *Observations sur l'insalubrité et le mauvais état des prisons. Moyens infaillibles d'y apporter un prompt remède*, Paris, 1796 (30 prairial an IV).

---

le désordre de la conduite des prisonnier ». Cf. Jacques-Guy PETIT (dir.), *Histoire des galères, bagnes et prisons, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, 1991, p. 130. Mais les conceptions de Boudhors tranchent avec le modèle de prison-manufacture prévalant dans la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'on en croit l'ingénieur qui réaménagea la centrale de Clairvaux à partir de 1804, la prison-modèle était avant tout un ensemble fonctionnel d'ateliers et de dortoirs, placé sous haute surveillance. Il n'existe cependant pas, sous l'Empire, une norme architecturale pénitentiaire guidant la conception des centrales ; ceci à plus forte raison que le réemploi de bâtiments préexistants (châteaux, dépôts de mendicité, abbayes) était fréquent. Le premier grand traité architectural français appliqué aux prisons date de 1829 : Louis-Pierre BALTARD, *Architectonographie des prisons*, 1829.

<sup>28</sup> La maison centrale d'Ensisheim voit finalement le jour par décret impérial le 23 février 1811. D'importants travaux y sont réalisés entre 1820 et 1840. Pour un aperçu de son fonctionnement dans les années 1819-1830, voir le rapport établi par Benjamin APPERT (1797-1873), *Bagnes, prisons et criminels*, Paris, 1836, chapitre VIII, p. 36-44. Voir aussi le mémoire d'un criminel condamné à 35 ans de réclusion à Ensisheim, *ibidem*, p. 254-268. En 1817-1818, la prison d'Ensisheim comptait près de 600 détenus.

HOWARD John, *État des prisons, des hôpitaux et des maisons de force*, Paris, 1788.

VILAIN XIII Jean-Jacques Philippe, *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs*, 1775. Nouvelle édition, Bruxelles, 1841.

### Bibliographie

CARLIER Christian, « Histoire des prisons et de l'administration pénitentiaire française de l'Ancien Régime à nos jours », *Criminocorpus, revue hypermédia* [En ligne], *Varia*, mis en ligne le 14 février 2009, consulté le 15 septembre 2013.

URL : <http://criminocorpus.revues.org/246>

DOI : 10.4000/criminocorpus.246

CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

HARSANY Zoltan-Étienne, « Les prisons de Strasbourg durant la Révolution 1789-1799 », *Annuaire des Amis du Vieux Strasbourg*, n<sup>o</sup> 3, 1972-1973, p. 107-132.

*L'impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX<sup>e</sup> siècle réunies par Michelle Perrot*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès – Éditions du Patrimoine, 2003.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Étienne-Louis Boullée*, Paris, Flammarion, 1994.

PETT Jacques-Guy, CASTAN Nicole, FAUGERON Claude, PIERRE Michel, ZYSBERG André, *Histoire des galères, bagnes et prisons, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, préface de Michelle Perrot, Toulouse, Privat, 1991.

RABEAU Daniel, *Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), l'architecture et les fastes du temps*, Paris, Librairie de l'Architecture et de la Ville, 2000.

TOUSCH Jean-Jacques, *Les prisons civiles de Strasbourg 1820-1870*, Strasbourg, mémoire de maîtrise, 1995.

UMBRECHT Véronique, « Pierre-Valentin Boudhors (1754-1831), initiateur du néo-classicisme en Alsace », dans Anne-Marie CHÂTELET et Franck STORNE (éd.), *Enseigner l'architecture à Strasbourg. Des Beaux-Arts à l'Université*, Strasbourg, ÉNSAS, Éditions Recherches, 2013, p. 136-143.

VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale, hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1985.

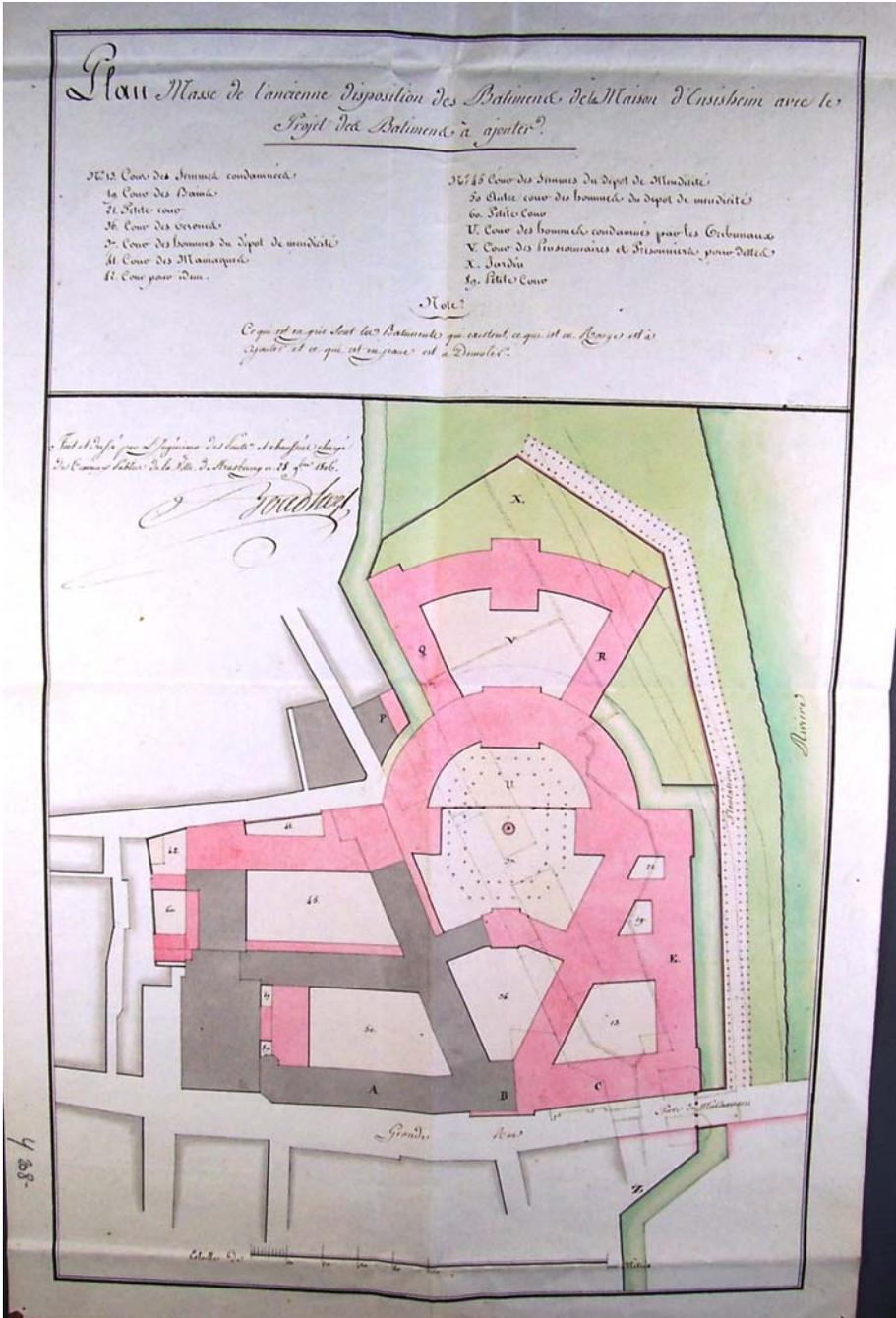


Figure 1 : le plan masse du projet de prison centrale d'Ensisheim, ADHR, Y 208.

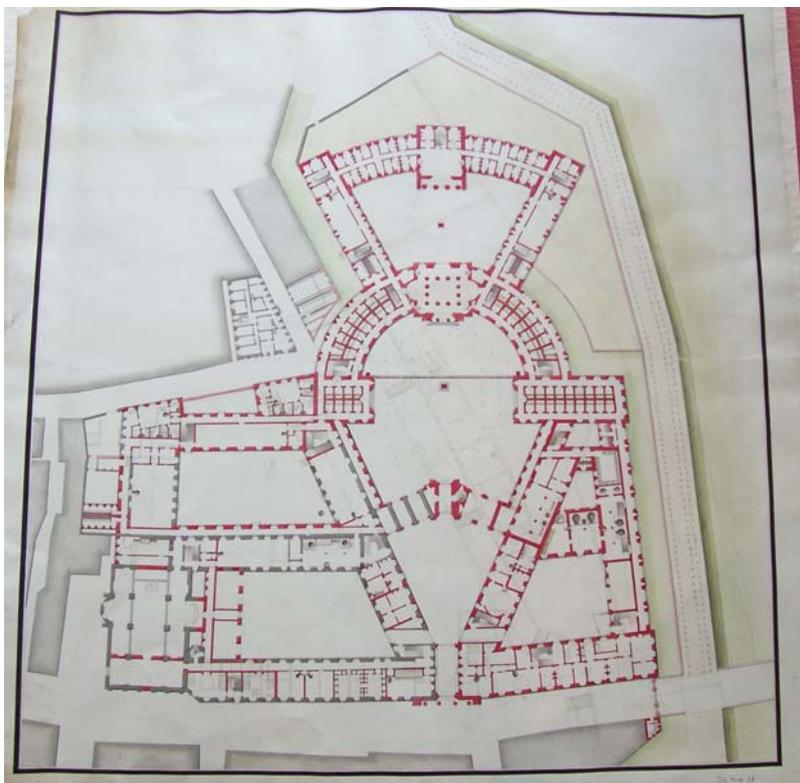


Figure 2 : le plan du rez-de-chaussée, AVCUS, 315 MW 11.



Figure 3 : élévation sur cour, AVCUS, 315 MW 7.

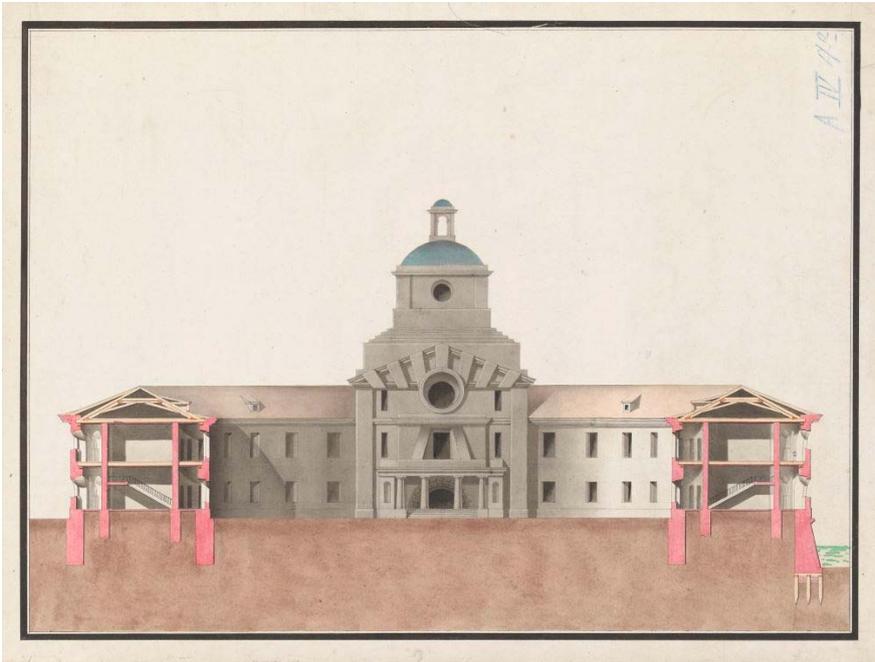


Figure 4 : élévation sur cour, AVCUS 315 MW 6 (photo AVCUS).

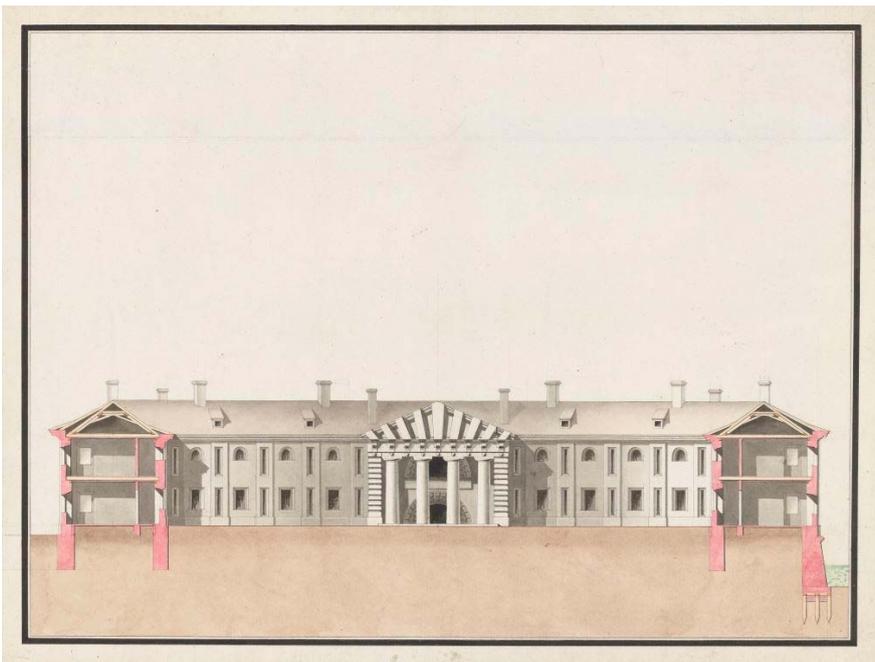


Figure 5 : élévation sur cour, AVCUS 315 MW 8 (photo AVCUS).

*DISCOURS PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉTABLISSEMENT EN GÉNÉRAL DES  
PRISONS (1806)*<sup>1</sup>

*PIERRE VALENTIN BOUDHORS (1754-1831)*

Les facultés que les hommes ont reçus de la nature les destinent à des actions grandes et généreuses ; mais hélas ! il en est beaucoup parmi eux qui abusent, et qui les emploient pour nuire à la société. Pour arrêter leur crime la loi a prononcé des sentences terribles<sup>2</sup> ; cependant, tout sévère qu'elle est, elle a soin de distinguer les criminels d'avec les coupables ; elle a établie pour ces derniers des prisons qui leur ôtent les moyens d'attenter à la tranquillité des citoyens paisibles. La manière de construire ces batimens a mérité toute l'attention du gouvernement, c'est d'elle que dépend en grande partie la sûreté publique ; elle interese encore l'humanité. Ces établissemens doivent donc essentiellement réunir la sûreté et l'humanité ; mais il ne faut pas le dissimuler nous n'avons que très peu d'établissemens sur lesquels l'on puisse se modérer<sup>3</sup>, et qui procurent les moyens de faire du prisonnier un homme qui puisse un jour rentrer dans la société ; car, voilà l'intention de la loi, et que peuvent offrir les établissemens un petit de ce genre qui existent épars dans la plupart des

---

<sup>1</sup> ADHR, Y 208, prison centrale d'Ensisheim, cinq feuillets manuscrits et plan-masse. La transcription respecte la graphie, la ponctuation et l'orthographe des originaux.

<sup>2</sup> En 1791, un ensemble de lois révisé en profondeur le système judiciaire : loi sur la police municipale et correctionnelle (19-22 juillet 1791), *Code d'instruction criminelle* (16-29 septembre 1791), *Code pénal* (25 septembre-6 octobre 1791). Le code criminel prévoit les sanctions suivantes : mort, fers (soit les travaux forcés), réclusion en maison de force, gêne (le condamné, seul dans une cellule, travaille), détention (pour une peine inférieure à 6 ans), déportation, dégradation civique, carcan. Pour les délits, le code correctionnel prévoit des peines d'emprisonnement de deux ans maximum, sauf en cas de récidive. Le code de police municipale sanctionne les atteintes à la tranquillité locale par quelques jours de prison ou par des amendes. Le *Code des délits et des peines* adopté par la Convention le 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) conserve une gradation des peines similaire. Ce système reste en vigueur jusqu'à l'instauration du Code pénal napoléonien de 1810.

<sup>3</sup> Le projet sous-jacent est la réalisation d'une prison-manufacture qui centralise des détenus de différents types pour plusieurs départements. En mai 1801, le Consulat instaure les premières maisons centrales dans les anciennes maisons de force de Gand et de Vilvorde. Bicêtre et Saint-Lazare suivent. En 1805, une nouvelle maison centrale est établie à Embrun. Napoléon ne généralisera cependant le principe de la prison-manufacture à tout l'Empire qu'en 1808.

départemens<sup>4</sup>. Elles offrent des lieux insalubres, des caveaux infectés où le condamné traîne une vie lente qui achève d'éteindre en lui jusqu'au moindre germe de ses facultés morales et physiques en le rendant impropre, à tout espèce de travail ; mais pour pouvoir assurer du travail aux prisonniers<sup>5</sup> il faut que ces établissemens puissent être fait en grand pour qu'elles vailent la peine d'une organisation administrative et sans ce moyen l'on verra toujours le détenu dans l'impossibilité de se soustraire à cette vie apathique qui achève de le rendre incapable de se corriger ces inconvenians vivement sentis par le gouvernement<sup>6</sup> lui ont fait saisir toutes les occasions pour procurer à ces établissemens ce que la sûreté et l'humanité entament en leur faveur.

**Rapport sur l'établissement actuel des prisons d'Ensisheim ; et description du projet de les convertir en une maison centrale de détention pour le service des dix départemens<sup>7</sup> désignés dans la lettre de son excellence le Ministre de l'Intérieur du 25 Ventose an 13<sup>8</sup>.**

Les batimens actuels de la maison d'Ensisheim quoique considérables<sup>9</sup> ne présentent point les moyens d'en faire une maison centrale de détention aussi étendue que l'on avait pu le supposer, et s'il falait se tenir au local actuel, il

---

<sup>4</sup> Dès 1791, la Constituante envisage la création de nouveaux établissemens en conformité avec la réforme judiciaire. Mais la pression des circonstances conduit pour l'essentiel au réemploi des lieux d'enfermement existants.

<sup>5</sup> La nature des travaux effectués par les détenus d'Ensisheim en 1806 reste pour l'heure inconnue. Dans les années 1811-1815, il est question d'installer à la centrale un tissage de coton. Avant sa mise en place effective, les détenus pratiquaient déjà l'épluchement du coton. Voir Benjamin APPERT, *Bagnes, prisons et criminels*, Paris, 1836, p. 36-44 et p. 254-268.

<sup>6</sup> L'arrêté du 23 nivôse an IX demandait par exemple de n'accorder aux détenus que le strict nécessaire afin de forcer l'établissement d'ateliers de travail dans toutes les maisons de détention.

<sup>7</sup> Parmi ces départemens, on compte : le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Moselle, la Meuse, les Vosges, la Haute Saône, le Doubs et le Jura.

<sup>8</sup> 16 mars 1805 – Cette lettre n'est pas conservée aux Archives départementales du Haut-Rhin.

<sup>9</sup> Le dépôt de mendicité a pris place à Ensisheim dans un ancien collège jésuite. Des plans de l'établissement de 1628 sont connus et accessibles sur *Gallica* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8448531x>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8448532b>

Le collège jésuite est fermé en 1764. Il sert de dépôt de mendicité à partir de 1773 et est agrandi du côté ouest vers 1786. Reconverti en hôpital militaire en 1793-1800, il redevient dépôt de mendicité pour le Haut-Rhin en 1801-1808. La transformation effective du dépôt d'Ensisheim en maison centrale date de 1811. Les bâtimens de la centrale ont été démolis dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Voir Inventaire général du patrimoine culturel, Collège de jésuites, prison, Ensisheim (dossier avec plans et bibliographie complémentaire). <http://patrimoine.region-alsace.eu/fr/notices/College-de-Jesuites-prison,276965.html> [vérifié le 11/11/2013] ; Le dossier d'inventaire reproduit le plan-masse conservé aux ADHR (doc.6 du dossier), mais contient une lecture fautive du nom de son auteur (Baredhetz pour Boudhors).

faudrait renoncer à l'idée de pouvoir comparer cet établissement avec ceux cités par la lettre susdite de S. E. le ministre.

Cet établissement ne contenoit autrefois que 150 à 200 prisonniers et il faudroit déjà bien entamer le service si le nombre devoit être porté au double dans le local actuel, les dégradations du bâtiment exigent d'ailleurs des réparations si considérables que la dépense à faire ne seroit point suffisamment balancé par l'utilité que l'on en tireroit si l'on vouloit se contenter dans ce qui existe. J'avois cependant exigé de concentrer mon projet dans l'ancien local ; mais voyant les dépenses où cela entraineroit pour ne produire qu'un établissement médiocre qui ne pourroit devenir util qu'à deux départemens au plus j'y ai totalement renoncé en prenant le parti d'utiliser tous les batimens élevés à plusieurs étages pour ne démolir que de mauvaises constructions le long du canal et que nous avons teint en jaune sur le plan masse ci-joint et qui ne sont composés que d'un simple rez-de-chaussée, en faisant une disposition nouvelle qui puisse former un ensemble régulier avec ce qui existe de bon de l'ancien établissement et tout en régularisant la disposition des corps de batimens et en les séparant par des cours qui se scindent dans un ordre simétrique ; j'ai également porté un principal corps de bâtiment côté **E** sur le plan et dont la façade en retour de la rue formeroit la droite de l'une des portes de la ville d'Ensisheim, et j'ai détourné le canal depuis le vis-à-vis des écuries de la gendarmerie **P** pour le faire passer sous les batimens **Q** et **R** et une voute sous la cour **V** pour que ses eaux puissent laver à leur passage les latrines des nouveaux corps de bâtiment **E** pour se jeter dans son ancien lit au point **Z**, cette disposition aura (?) satisfait à l'œil et procure des batimens immenses et une entrée imposante à la ville d'Ensisheim du côté de la porte de Mülhausen et la disposition des corps de bâtiment **B&C** se raccorderont bien avec l'ancien bâtiment **A**, les nouveaux corps de bâtiment du côté de la principale rue dégageront la ville des anciennes ruines et des deux vieilles tours qui pourront être remplacées par une nouvelle porte de la ville, je me suis renforcé dans mon travail par l'idée et les grands avantages qu'il y a toujours en faisant ces établissemens en grand et certe le projet de reunir dans un seul établissement les prisons des dix départemens indiqués par la lettre de son Excellence le ministre de l'Intérieur du 25 Ventose an 13 devoit supposer une augmentation de batimens à faire à l'ancien établissement. Cette réunion devient util sous le rapport de l'oeconomie et de l'administration<sup>10</sup>. Nous disons util sous le

---

<sup>10</sup> Ces propos font écho à ceux du ministre de l'Intérieur Chaptal (1801-1804) dans une instruction aux préfets des départemens en date de Brumaire an X [octobre 1801]. Voir *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics du ministère de l'intérieur*, tome IV, Paris, an XIII, p. 21-30 : « Ces ateliers ne peuvent s'établir et prospérer que dans les maisons nombreuses ; alors les ressources pour le travail augmentent, et les frais d'administration diminuent. Ainsi, il est avantageux, sous tous les rapports, de fondre et de réunir plusieurs maisons de reclusion, pour ne présenter dans chacune que des réunions de quatre à six cents détenus », p. 25-26. Dans cette même instruction, le ministre prescrivait aux préfets de porter leur « choix sur la maison la plus vaste, la plus commode, la mieux disposée pour faciliter la séparation

rapport de l'économie, parce qu'il n'y auroit point de département des dix nommés qui en faisant sa part de prison quelle trouvera dans cette maison central isolément<sup>11</sup>, ne lui coûteroit entre quatre et cinq cent mille francs et bien au-delà, témoin les projets que le département du bas-Rhin avoit formé sur le local de l'ancienne maison de force de la ville de Strasbourg<sup>12</sup>, sans que ces prisons partagées puissent réunir l'avantage d'une maison centrale, sous le rapport de l'administration, elle coûteroit presque autant dans chaque département que ce quelle coûtera dans une maison centrale, toutes les raisons nous ont fortifiés de suivre l'immense projet au développement des places duquel nous sommes occupés ; nous joignons ici deux tableaux dont l'un contient tout le logement que ce projet contiendra et l'autre la partie financière du dit projet<sup>13</sup>. Nous ajouterons en détail du premier tableau, qu'en place de la grande partie des canaux actuellement répandu dans l'ancien bâtiment et qui rendent plutôt la maison humide et malsaine que salubre ; nous avons conservé que ceux nécessaires pour l'écoulement des eaux et des latrines et que pour rafraichir l'air des cours nous proposons de faire couler dans la saison nécessaire dans de certaines heures du jour une eau dans les rigoles des pavés des cours au moyen de leur machine hydraulique qui elevera l'eau du canal<sup>14</sup>, cette methode est infiniment préférable à cette quantité d'aqueducs sous terrain qui répandent une humidité desastreuse pour les murs et les habitants de la dite maison.

Nous terminons cette description par indiquer la classification des détenus que nous avons suivis dans la distribution général de ce projet.

Nous avons partagé le tout en cinq parties inégales, les deux plus grands quartiers sont pour le dépôt général de mendicité et pour les condamnés par les tribunaux, la 3<sup>ème</sup> partie pour les prisonniers pour dettes et ceux pour lesquels on paye pensions, la 4<sup>ème</sup> pour des prisonniers d'Etat et la cinquième pour les maniaques que nous croyons devoir se trouver plutôt avec le dépôt des pauvres que dans les hôpitaux ordinaires, c'est dans le détail de tous ces objets et les

---

des âges, des sexes et des délits, et surtout la plus avantageusement située pour recevoir des ateliers de travail ».

<sup>11</sup> Les maisons centrales devaient être propriété de l'État. Mais d'autres priorités conduisirent à transférer sur les autorités locales, municipales ou départementales les coûts de reconstruction et d'amélioration des prisons. À partir du budget 1802-1803, la charge des prisons est soumise aux départements.

<sup>12</sup> La maison de force de Strasbourg se trouvait aux Ponts Couverts, entre le bras de la rivière quai Saint-Jean et la rue Saint-Jean.

<sup>13</sup> Ces tableaux ne sont pas conservés aux Archives départementales du Haut-Rhin. Nous connaissons la somme globale du projet qui se montait à 1 161 995 F. ADHR, Y 208, lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Haut-Rhin du 21 février 1807. À titre de comparaison, la transformation des abbayes de Clairvaux et Fontevraud en maisons centrales entre 1805 et 1850 a coûté près de 5 millions de francs-or. En 1810, un fonds spécial de 11 millions de francs est prévu pour l'amélioration des prisons, mais il ne sera jamais affecté à cet usage.

<sup>14</sup> Cette machine hydraulique est une pompe qui permet de faire remonter l'eau de son lit jusqu'au niveau des cours.

plans que j'ai eu l'honneur d'annoncer à Monsieur le Préfet, par ma lettre du 23 du courant que consistera le travail général de ce projet.

Strasbourg ce 28 novembre 1806

L'Ingénieur des Ponts et chaussées, architecte de la ville de Strasbourg

Boudhors



### III.

TRAVAUX DES DOCTORANTS, CHANTIERS EN COURS



**ARCHITECTURE ET FORMES URBAINES DANS UNE RÉGION  
FRONTALIÈRE DEPUIS 1850  
CRÉATION D'UN OUTIL AU SERVICE DE LA RECHERCHE**

Hervé DOUCET

Longtemps, l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle souffrit de l'indifférence des historiens d'art. En ce qui concerne la France, il fallut attendre la destruction des Halles de Victor Baltard à Paris au début de l'année 1972, puis les projets de destruction de la Gare d'Orsay, pour qu'une réelle prise de conscience de la valeur et de l'intérêt de cette production fédère le milieu de l'histoire de l'architecture<sup>1</sup> avant de gagner le grand public. Cette désaffection touchait également l'architecture alsacienne du XIX<sup>e</sup> siècle, qui portait en elle un défaut supplémentaire, celui d'avoir été élevée alors que la région était allemande. Matérialisation monumentale d'une blessure encore vive, le Palais du Rhin fut menacé de destruction en 1957<sup>2</sup>.

Ces dernières années, l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle des régions annexées au *Reich* allemand après le traité de Francfort suscite un intérêt grandissant, pour ne pas dire, un réel engouement. En témoignent, par exemple, l'inventaire en cours du patrimoine bâti de la *Neustadt* par le Service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace conduit par Marie Pottecher<sup>3</sup>, conservatrice et chef du Service de l'inventaire du patrimoine d'Alsace, et le projet de recherche « Métissages, Architecture, Culture » (MÉTACULT), conjointement dirigé par Anne-Marie Châtelet, professeure d'Histoire et de culture architecturales à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et Wolfgang Brönnner,

---

<sup>1</sup> En 1972, l'éditorial anonyme préparé pour André Chastel par Jacques et Bruno Foucart, du n°15 de la *Revue de l'Art* insiste sur le fait qu'il est désormais urgent de « préserver le XIX<sup>e</sup> siècle ». Voir Bruno FOUcart, « À la découverte des nouveaux champs du patrimoine. Le 13 octobre de l'année 1974 », dans Pierre NORA (dir.), *Science et conscience du Patrimoine. Entretiens du Patrimoine*, Paris, Fayard (Éditions du Patrimoine), 1997, p. 345.

<sup>2</sup> Michel JANTZEN, « Alsaciens et monuments germaniques », dans Jacques LE GOFF (dir.), *Patrimoine et passions identitaires. Entretiens du Patrimoine*, Paris, Fayard (Éditions du Patrimoine), 1998, p. 237-242. Michel Jantzen conclut son article en rappelant qu'il fallut attendre 1993 pour que le Palais du Rhin soit enfin classé monument historique.

<sup>3</sup> Voir *supra* l'article de Marie Pottecher.

professeur émérite de l'Université de Mayence, qui bénéficie d'un financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG<sup>4</sup>). Parallèlement à ces projets scientifiques, le souci de valorisation de ce patrimoine particulier se révèle dans l'ambition des villes de Metz et Strasbourg de voir classées au patrimoine mondial par l'UNESCO leurs extensions urbaines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, ou encore, dans l'actuelle révision du secteur sauvegardé de Strasbourg<sup>6</sup>... De manière exemplaire ici, recherche scientifique et politique patrimoniale se rejoignent autour d'un sujet commun, et cette communauté d'intérêt prouve l'actualité du sujet, sinon son intérêt.

### Définir les besoins de la recherche

Encourager les recherches sur l'architecture et l'urbanisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans les territoires annexés d'Alsace et de Lorraine contribue à une meilleure compréhension de ce patrimoine et, par ricochet, offre des arguments sur lesquels les politiques culturelles locales pourront s'appuyer. Sans devenir une recherche appliquée, la recherche sur l'histoire architecturale et urbaine de l'Alsace se justifie à l'Université de Strasbourg (UdS), non seulement par la proximité des œuvres étudiées et des éventuels fonds d'archives, mais également par l'intérêt qu'un tel patrimoine peut revêtir pour la connaissance et la mise en valeur d'une culture locale. Partant du constat que ce domaine de

---

<sup>4</sup> À ce propos, voir l'article d'Anne-Marie CHÂTELET, «Le programme ANR-DFG MÉTACULT : Métissages, Architecture, Culture. Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme. Strasbourg 1830-1940 », *Source(s)*, n°2, 2013, p. 169-175.

<sup>5</sup> C'est dans ce cadre qu'est récemment paru l'ouvrage collectif, *Strasbourg, Grande Île et Neustadt, panorama urbain exceptionnel*, Lyon, Lieux-dits, 2013.

<sup>6</sup> Sans trop s'avancer, il semble évident que de telles entreprises de valorisation patrimoniale n'auraient pas pu être engagées sans l'appui de recherches historiques solides. La thèse soutenue en 1999 par Christiane PIGNON-FELLER intitulée *Du Second Empire au Deuxième Reich, de la vieille ville à la nouvelle ville, urbanisme, architecture, décor. Metz 1848-1918* a joué un rôle déterminant dans la prise de conscience relative au patrimoine messin et dans la politique patrimoniale de la municipalité (thèse sous la direction de François Pupil, Université Nancy II, remaniée pour l'édition : *Metz 1848-1918, les métamorphoses d'une ville*, Metz, éd. Serpenoise, 2005 ; rééd. aux éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2013). Pour ce qui concerne l'Alsace, la réflexion peut s'appuyer sur plusieurs travaux fondateurs qui permettent une meilleure compréhension des contextes de création et des enjeux de certaines réalisations emblématiques. Outre, l'ouvrage de Klaus Nohlen (Klaus NOHLEN, *Construire une capitale. Strasbourg impérial de 1870 à 1918. Les bâtiments officiels de la Place Impériale*, Strasbourg, Publications de la Société savante d'Alsace, 1997), il convient de citer celui – malheureusement non traduit en français – de Niels Wilcken (Niels WILCKEN, *Architektur im Grenzraum. Das öffentliche Bauwesen in Elsass-Lothringen 1871-1918*, Sarrebruck, Institut für Landeskunde im Saarland, 2000) qui dépasse le cadre strasbourgeois pour s'intéresser à tout le territoire annexé, ou encore la thèse de Shelley Hornstein-Rabinovitch (Shelley HORNSTEIN-RABINOVITCH, *Tendances d'architecture. Art nouveau à Strasbourg*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Strasbourg II, 1981), qui, dans la continuité de Louis Grodecki (Louis GRODECKI et alii, dir., *Architecture et décoration à Strasbourg vers 1900*, *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, mai-juin 1968, p. 747-778), met en lumière l'architecture Art nouveau de Strasbourg.

recherche n'était certes pas vierge, mais que les travaux menés étaient éparés, issus qu'ils sont de diverses institutions strasbourgeoises (Mémoires de maîtrise, de DEA, de Master et thèses de doctorat des instituts d'Histoire contemporaine, d'Histoire d'Alsace, d'Histoire de l'art, pour la Faculté des sciences historiques de l'UdS ; Faculté de Géographie ; Mémoires de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg [ÉNSAS]...), mais également de diverses institutions allemandes, il a semblé nécessaire de pouvoir faire un bilan aussi exhaustif que possible de cette littérature scientifique d'une grande richesse mais qui, en raison de sa dispersion géographique, demeurait difficilement accessible et donc insuffisamment exploitée.

À côté de ces travaux scientifiques, d'autres documents méritaient eux aussi d'être répertoriés. Véritables mines d'informations originales pour quiconque travaille sur l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la presse spécialisée qui se développe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe est une source incontournable dont le dépouillement systématique, bien que laborieux, est une étape obligée pour appréhender non seulement les réalisations mais également le milieu professionnel ou encore le contexte théorique dans lesquels celles-ci ont été élaborées<sup>7</sup>. En raison de l'histoire particulière de la région alsacienne, s'est imposée l'idée de réunir les références des articles parus tant dans la presse française que dans la presse allemande. L'ambition de saisir le temps long dans lequel s'inscrit tout projet architectural – de sa genèse à sa réception – a conduit à retenir des publications de nature très variée. De la publication de la tenue d'un concours en vue de la réalisation d'un édifice public dont les revues spécialisées se font généralement l'écho, à la critique de l'édifice finalement élevé, dont la presse quotidienne généraliste peut rendre compte, l'éventail des informations récoltées peut s'avérer particulièrement éclairante pour le chercheur en histoire de l'architecture.

### **« Genèse et réception de l'architecture et des formes urbaines dans une région frontalière (1850-1950) »**

Saisissant l'opportunité de l'appel à projet « problématiques régionales » lancé en 2010 par la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace (MISHA), j'ai déposé avec Alexandre Kostka, professeur à l'UFR des Langues et sciences humaines appliquées à l'UdS, un projet intitulé « Genèse et réception de l'architecture et des formes urbaines dans une région frontalière

---

<sup>7</sup> Sur l'importance des revues spécialisées pour le travail de l'historien de l'architecture, voir Françoise HAMON, « Les revues d'architecture », *Revue de l'art*, n°89, 1990, p. 16-18. Dans cet article, Françoise Hamon appelait de ses vœux la création d'un outil qui puisse être mis à disposition des chercheurs car, constatait-elle, « les historiens de l'architecture, les novices comme les plus expérimentés, se constituent des fichiers personnels évidemment partiels perdant leur temps à ces tâches triviales ; les étudiants, épuisés par la quête des collections de périodiques trop souvent inconsultables ou incomplètes ou celle des introuvables tables décennales, croient pouvoir se dispenser de toute analyse de l'architecture et s'étiolent dans ces travaux documentaires peu formateurs ».

(1850-1950). Une histoire croisée franco-allemande ». Retenu, le projet a ainsi pu bénéficier d'un petit budget de fonctionnement pendant deux années<sup>8</sup> et de l'appui logistique et informatique de la MISHA. Constitué des deux axes, « Genèse » que je conduisais, et « Réception », mené par Alexandre Kostka, le projet a permis la constitution de deux équipes autour d'un même sujet. L'axe « Genèse » s'est construit en étroite collaboration avec Anne-Marie Châtelet et Christiane Weber, enseignante au *Karlsruher Institut für Technologie* (KIT). Ce projet, qui, dès son origine, s'inscrivait dans une dynamique pédagogique de formation à la recherche, a en outre offert à de jeunes chercheurs – issus de l'Institut d'histoire de l'art comme de l'ÉNSAS – la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle grâce à des contrats de vacation qui ont pu être établis. Trois étudiantes de l'Université ont ainsi bénéficié successivement de contrats au cours de leur cursus de Master d'histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine : Lucie Mosca, Anaïs Vilvaux et Sophie Barthel. Ce fut également le cas de Shahram Hosseinabadi, Marion Freymann et Amandine Diener, tous trois étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg.

L'équipe de l'axe « Genèse », constituée d'enseignants et d'étudiants, s'est donc donné pour objectif de réaliser une base de données pour laquelle le savoir-faire du service informatique de la MISHA en ce domaine serait mis à contribution. Actuellement en cours de constitution, la base de données intitulée « Architecture et formes urbaines dans une région frontalière depuis 1850 » est un outil destiné à encourager et faciliter la recherche dans le domaine architectural et urbain. L'aire géographique qu'elle prend en compte est celle de l'Alsace (départements actuels du Haut-Rhin et du Bas-Rhin). Chronologiquement, elle s'intéresse à une période au cours de laquelle la région connut une histoire particulièrement mouvementée et changea à plusieurs reprises d'aire d'influence culturelle et politique principale. Ceci explique non seulement que les acteurs rencontrés – architectes, ingénieurs, entrepreneurs, commanditaires... – soient français et allemands, mais également que les réalisations aient suscité l'intérêt de la presse spécialisée des deux côtés du Rhin et, enfin, que les chercheurs actuels travaillant sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme de cette région soient eux-mêmes issus des deux pays frontaliers.

La banque de données hébergée par la MISHA se différencie principalement de celle actuellement en cours de réalisation par le Service de l'inventaire du patrimoine, non seulement par la nature différente des informations que l'on peut trouver dans chacune d'entre elles, mais également par les cadres chronologique et géographique, qui ne sont pas communs. La base de données constituée par le Service de l'inventaire du patrimoine renseignera l'ensemble des bâtiments élevés sur le territoire de la *Neustadt*. Les deux bases de données sont cependant complémentaires dans la mesure où de

---

<sup>8</sup> Le projet a bénéficié d'un budget total de 10 000 euros qui a été réparti à parts égales entre les deux axes « Genèse » et « Réception ».

nombreux articles référencés dans la base bibliographique concernent des immeubles élevés sur le territoire de la *Neustadt*. La base bibliographique met en lumière la médiatisation de ces immeubles référencés par le Service de l'Inventaire. À terme, des interrogations croisées de ces deux bases seront donc très riches d'enseignements.

### Une banque de données en cours de constitution

Après avoir déterminé le type de documents que nous souhaitions répertorier dans la base de données, il s'est avéré nécessaire de réfléchir à la manière de mettre en valeur ces données afin d'offrir aux futurs utilisateurs de la base les moyens les plus efficaces d'y puiser une information complète et utile<sup>9</sup>. Une méthodologie rigoureuse dans le recueil des informations contenues dans les documents répertoriés doit être suivie sous peine de rendre inutilisable l'outil finalement constitué. C'est notamment dans ce cadre que des listes déroulantes ont été mises au point pour certains champs, ce qui évite les fautes de frappe qui provoquent la perte d'information.

Puisque les documents que nous souhaitions répertorier étaient des documents imprimés (articles de revues anciennes et travaux scientifiques), les champs habituels, nécessaires à une base de données bibliographiques se sont imposés : auteur(s) et titre de l'article ou du mémoire de recherche, date et lieu de parution etc. Dans la mesure où cette base de données est destinée à servir d'outils à la recherche en histoire de l'architecture, d'autres champs ont paru indispensables. Par-delà les références bibliographiques, c'est le contenu même de ces documents imprimés que nous souhaitions renseigner afin de faciliter les recherches ultérieures. Dès lors, se sont imposés les champs relatifs aux acteurs (nom, prénom, date de naissance et de décès) et aux œuvres que mentionnent articles anciens et travaux universitaires. Avant même d'identifier l'édifice lui-même (par son adresse précise<sup>10</sup>, notamment), le désigner par la typologie à laquelle il appartient a semblé utile. Sa date de construction doit également être relevée dans la mesure où elle peut différer de la date de parution de l'article qui en fait mention. En ce qui concerne les acteurs (architectes, entrepreneurs, ingénieurs, commanditaires), outre leur nom, il s'est avéré nécessaire de préciser le rôle que l'article ou le mémoire scientifique leur attribuait. Une même personne peut en effet, jouer des rôles différents au sein d'une même œuvre architecturale ou en fonction du chantier considéré. De tels champs permettront, à terme, de retracer une carrière, de mettre en lumière des

---

<sup>9</sup> Béatrice JOYEUX-PRUNEL, Claire LEMERCIER, « Créer une base de données en histoire de l'art : comment s'y prendre ? », dans Béatrice JOYEUX-PRUNEL (dir.), *L'art et la mesure. Histoire de l'art et méthodes quantitatives*, Paris, Presses de l'École normale supérieure (Éditions Rue d'Ulm), 2010, p. 165-180.

<sup>10</sup> Il faut reconnaître que les adresses précises des bâtiments présentés dans la presse de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle sont rarement mentionnées.

réseaux... Ils alimenteront donc de futures monographies de personnalités incontournables pour le milieu de la construction en Alsace.

Faute d'un budget suffisant et pour ne pas refaire un travail déjà largement amorcé par diverses institutions, soutenues en cela par une politique européenne de numérisation volontariste<sup>11</sup>, la base de données que nous établissons actuellement regroupe seulement des références bibliographiques, et non le format pdf de l'article ou du texte scientifique lui-même<sup>12</sup>. À terme, nous souhaitons intégrer à chacune des fiches concernées, un lien vers les sites proposant des versions numériques des documents référencés (parmi ces sites, Gallica et celui de la Cité de l'architecture et du patrimoine sont incontournables pour notre sujet). À l'heure actuelle, les fiches de la base de données conservent un champ dans lequel est précisé le lieu de conservation – et de consultation – du document répertorié.

Si la nature des informations devant figurer dans chacune des fiches de la base a fait l'objet d'une lente maturation, l'utilisation de celle-ci a également été réfléchie. Pour une recherche à la fois efficace et précise, la possibilité de croiser les champs d'interrogation a été prise en compte.

### Premiers résultats et pistes de recherches

Pour marquer la fin de l'aide octroyée par la MISHA, le 22 février 2013, s'est tenue une journée d'étude intitulée « Étudier l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Strasbourg et en Alsace » qui a réuni un certain nombre des acteurs qui ont participé à la création de la base de données. Cette journée a été l'occasion de tirer les premières leçons de cette expérience. Sur les 91 titres de revues de langue française repérés<sup>13</sup>, 11 ont été dépouillés dans leur intégralité<sup>14</sup>. Volontairement et afin d'offrir dès maintenant un regard complexe sur l'architecture et l'urbanisme alsaciens, les revues dépouillées sont aussi bien des revues nationales que des revues locales, par définition plus loquaces au

<sup>11</sup> Depuis 2009, la BnF s'est engagée dans une stratégie de coopération numérique.

<sup>12</sup> La numérisation intégrale de quelques documents pourrait cependant se justifier, notamment dans le cas de travaux scientifiques. En effet, ceux-ci n'ont, à ce jour, pas fait l'objet d'une numérisation et certains d'entre eux (notamment ceux qui ont été réalisés dans le cadre d'études à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg) n'ont pas été déposés dans un lieu spécifiquement pensé pour leur conservation et leur divulgation auprès de la communauté scientifique.

<sup>13</sup> Pour élaborer cette liste, nous nous sommes essentiellement appuyés sur l'inventaire établi par Bertrand Lemoine et Hélène Lipstadt-Mendelsohn et publié dans : Bertrand LEMOINE, « Les revues d'architecture et de construction en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'art*, n°89, 1990, p. 65-71.

<sup>14</sup> Il s'agit de : *Le Béton armé* (1898-1939) ; *La Revue générale de l'architecture* (1849-1887) ; *La Construction moderne* (1885-1965) ; *La Revue alsacienne illustrée* (1899-1914) ; *Art et Décoration* (1897-1938) ; *Archives alsaciennes d'Histoire de l'art* (1922-1936) ; *Urbanisme* (1932-1950) ; *L'Alsace française* (1921-1934) ; *L'Architecte* (1906-1935) ; *École nationale supérieure des beaux-arts. Les concours d'architecture de l'année* (1926-1933) ; *L'Architecture d'aujourd'hui* (1930-1940).

sujet de réalisations moins prestigieuses que des édifices publics officiels. À ces références issues de revues françaises, sont également associées des références d'articles parus en langue allemande<sup>15</sup> dont la sélection a été réalisée sous la direction de Christiane Weber par l'Institut d'Histoire de l'architecture du KIT<sup>16</sup>. Les références issues de 53 revues spécialisées de langue allemande sont d'ores et déjà présentes dans la base de données.

Les mémoires (de maîtrise, de DEA, de Master) et les thèses de doctorat portant sur l'architecture et l'urbanisme en Alsace issus des différentes Facultés de l'UdS (Histoire, Géographie, Droit et Médecine<sup>17</sup>) ainsi que les mémoires réalisés à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Projet de fin d'études : PFE ; Travail personnel de fin d'études : TPFE ; mémoires de recherches) ont également été répertoriés de manière systématique. La base de données, qui sera bientôt accessible aux chercheurs via le site de la MISHA, est aujourd'hui riche d'un peu plus de 1 400 occurrences dont 585 concernent des travaux d'étudiants de l'université ou de l'école d'architecture.

S'il mérite d'être confirmé une fois le dépouillement global achevé, un constat s'impose, qui va à l'encontre de la réalité du milieu local de la construction. Alors que ce dernier est marqué par une certaine continuité des acteurs au-delà des ruptures historiques<sup>18</sup>, les changements successifs de frontière ont un impact réel sur l'information diffusée par la presse contemporaine. Entre 1861 – date de parution de l'article le plus ancien actuellement répertorié – et 1894, les articles relatifs à l'architecture ou à l'urbanisme en Alsace paraissent quasiment exclusivement en Allemagne. À partir de 1894, quelques rares articles correspondant à notre sujet ont été repérés dans la revue *Construction moderne*. À partir de 1919, on assiste à un renversement profond : désormais, les articles recensés sont très majoritairement français.

Plus ponctuellement, ce dépouillement, qui ne concerne qu'un nombre encore restreint des revues listées, a déjà permis de confirmer l'intérêt de

---

<sup>15</sup> Sur les travaux menés en Allemagne à partir de la presse architecturale, on se reportera à Christian FREIGANG, Anne GEORGEON-LISKENNE, Klaus NOHLEN, « Le modèle allemand », dans Jean-Michel LENIAUD et Béatrice BOUVIER (dir.), *Les périodiques d'architecture. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Recherche d'une méthode critique d'analyse*, Paris, École nationale des Chartes, 2001, p. 183-186.

<sup>16</sup> L'Allemagne bénéficie depuis longtemps déjà d'un recensement des articles traitant d'architecture. Stephan WAETZOLD et Verena HAAS, *Bibliographie zur Architektur um 19. Jahrhundert. Die Aussätze in den deutschsprachigen Architekturzeitschriften : 1789-1918*, s.l., 1977. C'est d'ailleurs à partir de ce dépouillement qu'a été établie la liste des références de langue allemande qui ont été incluses dans notre base de données.

<sup>17</sup> Dans la mesure où la question de l'hygiène des logements était particulièrement centrale dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, il a semblé opportun d'élargir le champ disciplinaire des thèses de doctorat soutenues à Strasbourg susceptibles d'alimenter la réflexion architecturale.

<sup>18</sup> Pour n'en citer qu'un, Gustave Klotz (1810-1880), architecte de l'œuvre Notre-Dame nommé en 1838, conserva ce poste jusqu'à sa mort. Certains projets, comme celui de la Grande Percée décidé dès 1907 et encore en cours de réalisation jusque dans les années 1930, font également preuve d'une constance défiant les césures de l'histoire politique.

quelques opérations locales ambitieuses dont la presse contemporaine s'était assez largement fait l'écho en diffusant l'image bien en dehors des frontières régionales. La Cité Ungemach, élevée sur les plans de Paul de Rutté, Paul Sirvin et Joseph Bassompierre à partir de 1923, est de celles-là. Déjà, des réalisations qui n'avaient pas été détectées jusqu'alors se font remarquer. C'est le cas de certains immeubles élevés par l'architecte Tim Helmlinger au début des années 1930, dont la presse nationale française n'hésitait pas à souligner la ressemblance avec les tendances architecturales contemporaines de l'École de Paris. Cette personnalité du milieu architectural alsacien n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucun travail universitaire. Son œuvre semble pourtant mériter que l'on s'y intéresse de plus près... N'est-ce pas déjà là une justification suffisante de la constitution d'une telle base de données ?

## AUTOUR DE CARLO GINZBURG (25-26 MARS 2013)

Antoine FOLLAIN

À l'occasion de la distinction du professeur Carlo Ginzburg par l'Université de Strasbourg plusieurs manifestations scientifiques ont eu lieu les 25 et 26 mars 2013. Portée principalement par l'équipe ARCHE et l'axe « Autorité, Contrainte, Liberté », l'opération a été menée par Antoine Follain (UdS) et Maryse Simon, membres de l'EA 3400, avec Jean-Jacques Schwien (UdS) membre de l'UMR 7044 ArchiMède et Jacob Rogozinski (UdS) directeur de l'EA 2326, Centre de recherche en philosophie allemande et contemporaine, avec le financement et le soutien du Conseil Scientifique de l'UdS et de la Faculté des Sciences historiques.

Le 25 mars, un premier débat « Réception et malentendus » a été organisé par l'École doctorale « Sciences humaines et sociales, Perspectives européennes » (ED 519) avec la participation de l'École des Humanités (ED 520). Cette séquence a permis à Carlo Ginzburg de résumer ses options méthodologiques, de présenter l'évolution de ses recherches et d'ouvrir le débat sur la lecture, la philologie, les conceptions de la réception et l'usage des malentendus, avec Pascal Hintermeyer, directeur de l'ED 519, avec William Monter, historien (Northwestern University), Gabriele Profita, ethnopsychologue (Université de Palerme, titulaire de la chaire Gutenberg), Simona Tersigni, sociologue (Université de Paris 10), Jacob Rogozinski, philosophe (UdS), Anne Jacquemin, helléniste (UdS) ainsi que des doctorants. Dans l'après-midi, les insignes de Docteur *honoris causa* ont été remis à madame Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie, au professeur Carlo Ginzburg et au cinéaste iranien Jafar Panahi, représenté par sa fille. Un second débat commun a été présenté sur le thème « Parcours d'exception : quels combats ? Quels engagements ? », animé par Sylvain Schirmann, directeur de l'Institut d'Études Politiques de l'UdS. En soirée, le film de Jean-Louis Comolli « L'affaire Sofri », présenté par Benoît Tock, doyen de la Faculté des Sciences historiques, Anne Corneloup et Audrey Kichelewski, membres de l'EA 3400, a fait l'objet d'une projection et de discussions. Ce film est né du livre « Le juge et l'historien » écrit par Carlo Ginzburg à la suite du premier procès du leader d'extrême gauche Adriano Sofri et de ses camarades, en 1991. Historien du judiciaire aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, mais aussi engagé dans son

époque, Carlo Ginzburg a mis en lumière certaines dérives de l'institution judiciaire italienne, nous invitant ainsi à une conversion du regard pour ne plus considérer les accusés du seul point de vue des accusateurs. Double exigence, à la fois éthique et épistémologique, qui rend justice aux victimes et découvre des éléments de vérité dissimulés. Depuis les années 1990, l'affaire Sofri n'a cessé de déchirer la société italienne, les médias, les juges, les hommes politiques. Le premier procès a été cassé, confirmé, cassé de nouveau, annulé, rejugé, dans une sorte d'acharnement judiciaire sans pareil dans l'Europe contemporaine.

Le 26 mars a été consacré à une journée d'étude organisée par l'axe « Autorité, Contrainte, Liberté » de l'équipe ARCHE, avec la collaboration de l'équipe de philosophie EA 2326. Le thème de la sorcellerie a permis de renouer avec les premiers travaux de Carlo Ginzburg et, croisé avec la dimension urbaine, de rendre hommage à la prise de risque dans la recherche historique, puisque la sorcellerie est réputée pour être purement rurale. La journée du 26 mars a été précédée par un séminaire de l'axe « Autorité » (19 mars) et par la présentation du livre *Sorcellerie savante et mentalités populaires* issu de l'une des « Journées de l'EA »<sup>1</sup>. Le séminaire fut le cadre d'exposition et de discussion de la problématique, avec comme invités Jean-Claude Diedler, membre associé de l'EA 3400, spécialiste de la sorcellerie vosgienne qui s'est fait « l'avocat du diable » en rappelant tous les aspects non-urbains de la sorcellerie, et Kazuo Muta, doctorant japonais de l'université de Tübingen qui travaille sur la sorcellerie dans la Décapole alsacienne.

Présentée par Édouard Mehl, vice-président « Sciences en société » de l'UdS et doyen de la Faculté de Philosophie, et Nicolas Bourguinat, directeur de l'équipe ARCHE, la journée a été introduite par le rapport de Maryse Simon, discuté avec Carlo Ginzburg. Les communications présentées furent les suivantes : Franck Mercier (Rennes 2) « D'une "Vauderie" à l'autre... Lyon (v. 1440), Arras (v. 1460) : les clés de la réussite ou de l'échec d'une persécution contre la sorcellerie en milieu urbain » ; Georg Modestin (Fribourg) « Controverses autour des procès de sorcellerie en ville de Lausanne pendant l'épiscopat de Benoît de Montferrand (1476-1491) » ; Iris Gareis (Francfort-sur-le-Main) « *Between the flames of love and the fire of hell : Urban sorcery in the early modern Hispanic world* / Entre le feu de l'amour et les flammes de l'enfer : la sorcellerie dans les villes du monde espagnol » ; Rita Voltmer (Trier Universität) « *Witchcraft in the city : patterns of persecution in the Holy Roman Empire* / La Sorcellerie dans la ville : modèles de persécution dans le Saint Empire » ; William Monter (Northwestern University, USA) « La sorcellerie urbaine dans les villes méditerranéennes et aux Pays-Bas » ; Jacob Rogozinski (UdS) « Tous

---

<sup>1</sup> Antoine FOLLAIN et Maryse SIMON (dir.), *Sorcellerie savante et mentalités populaires*, Strasbourg, PUS, 2013, 337 p. ; articles de Jean-Claude DIEDLER, Antoine FOLLAIN, Georg MODESTIN, Frank MULLER, Maryse SIMON, Rita VOLTMER, avec des étudiants de l'UdS (édition des derniers procès de sorcellerie de la prévôté d'Arches en 1624, p. 235-330) et pour l'édition de sa thèse de médecine, le docteur Pascal DIEDLER (« Le Mal donné au croisement de la Médecine et de l'Histoire », p. 119-184).

sorciers ? De la chasse aux sorcières à la Terreur » ; Sarah Ferber (University of Wollongong, Australia) « *Illuminism in the town : Madeleine de Flers excursionist in ecstasy* / Une illuminée en ville : les pérégrinations de Madeleine de Flers en extase » ; Jean-Jacques Schwien (UdS) « Entre villes et campagnes, les procès de sorcellerie en Alsace » ; discussion finale et conclusions par Carlo Ginzburg et Antoine Follain (UdS). Les actes seront édités avec des articles complémentaires. Le texte qui suit est le rapport introductif présenté par Maryse Simon, dans son état de mars 2013.



*LA SORCELLERIE ET LA VILLE*  
*RAPPORT INTRODUCTIF DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU*  
*26 MARS 2013*

Maryse SIMON

« La réalité montre que les sorciers appartiennent la plupart du temps au monde des bourgs et des campagnes... »

Ainsi Nicolas Remy, procureur général de Lorraine et démonologue efficace, évoque-t-il la question dans son traité *La Démonolâtrie* publié en 1595<sup>1</sup>.

Nicolas Remy se targue d'avoir conduit 900 procès de sorcellerie, et fort de cette autorité, il met en avant ce qu'il considère comme une évidence : le crime de sorcellerie est un crime rural. Mais Remy ne dit pas pour autant que la ville est exempte d'idiotie et de superstitions qui conduisent à la sorcellerie ; dans son traité, il n'y a rien sur la ville en tant que telle, alors que l'on peut trouver beaucoup d'allusions à la différence de culture entre ville et campagne. Pour Remy, « l'âge, le sexe et la lourdeur campagnarde empêchent la réflexion<sup>2</sup> ». Il moque ses « compatriotes vosgiens » issus « du monde paysan » qui croient aussi en une « coutume surtout en usage dans les régions reculées de ce duché, en zone alémanique » prétendant qu'il faut soulever de terre ceux qui veulent se préserver des mauvais sorts<sup>3</sup>. Mais il mentionne également les diseurs de bonne-aventure qui officient dans les cours, « chez les rois et les princes », en soulignant la crédulité des élites sociales qui entraînent « le commun des hommes [...] derrière de telles autorités » pour former une « foule ignorante<sup>4</sup> ».

La question du milieu dans lequel se déroule le crime de sorcellerie n'est pas davantage une préoccupation pour les autres démonologues : ni le *Marteau*

---

<sup>1</sup> Nicolas REMY, *La démonolâtrie*, texte établi et traduit à partir de l'édition de 1595 par Jean BOËS, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1998, p. 4, dans la dédicace au cardinal Charles de Lorraine.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 279.

*des Sorcières*<sup>5</sup>, le fameux traité imprimé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ni la *Démonomanie des sorciers*<sup>6</sup> de Jean Bodin, contemporain de Nicolas Remy, pour ne citer que ces deux références, ne traitent de la question spécifiquement. On peut ajouter à cela que les sources parvenues jusqu'à nous font état d'un phénomène qui est effectivement rural dans sa majorité.

La question de la ruralité du phénomène a été traitée par de nombreux chercheurs, soit qu'ils aient étudié spécifiquement la sorcellerie, soit qu'ils aient cherché par ce biais, et par les sources judiciaires produites, à atteindre une culture populaire rurale beaucoup moins accessible que la culture urbaine, laquelle se donne plus immédiatement au chercheur, par des écrits volontaires. Parmi ces chercheurs, Carlo Ginzburg a façonné une toute nouvelle façon de lire ce type de phénomène, la micro-histoire. Ses travaux sur la sorcellerie ont abouti à la publication d'ouvrages qui ont bouleversé les perspectives et suscité une réflexion nouvelle, passionnante et passionnée : *Les Batailles nocturnes, sorcellerie et rituels agraires* (1966) et *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI<sup>e</sup> siècle* (1976). En envisageant la question des croyances populaires et de la sorcellerie du point de vue des accusés, Carlo Ginzburg a essayé de comprendre tous les tenants et les aboutissants d'un système complexe. Ce système peut échapper à la compréhension des historiens actuels puisque ces ruraux, ces simples villageois, mais aussi les simples habitants des villes, ne laissent généralement pas de traces écrites (sauf le cas exceptionnel de Menocchio désormais bien connu). Il est difficile de connaître ces mentalités populaires, urbaines ou rurales, par les procédures judiciaires dont les simples gens faisaient l'objet, des documents produits par une certaine élite qui mettait par écrit les pensées de ces gens en les faisant passer par leur propre filtre. Cette tâche est difficile mais pas impossible : Carlo Ginzburg, et quelques autres, l'ont fait en analysant finement les sources.

De rares historiens ne se sont pas satisfaits de la ruralité exclusive du phénomène, et ils ont posé la question de la ruralité ou de l'aspect urbain du crime de sorcellerie. Erik Midelfort, par exemple, affirme que le diable était aussi actif à la ville qu'à la campagne<sup>7</sup>. C'est une affirmation osée, puisque les traités des démonologues n'alliaient pas dans ce sens d'une part, et que les élites urbaines de l'époque n'ont pas abordé la question des rapports entre la sorcellerie et la ville d'autre part. Beaucoup plus nombreux sont les historiens spécialistes qui ont peu, ou pas du tout, abordé l'aspect urbain de la sorcellerie et de sa répression.

---

<sup>5</sup> Henri INSTITORIS et Jacques SPRENGER, *Le marteau des sorcières (Malleus Maleficarum)*, traduction d'Amand DANET, Grenoble, Jérôme Millon, 1990.

<sup>6</sup> *De la démonomanie des sorciers*, par Jean BODIN Angevin, Paris, Jacques Du Puys, 1588 [facsimilé de Gutenberg Reprints, 1979].

<sup>7</sup> H.C. Erik MIDELFORT, « The devil and the German people : Reflections on the popularity of demon possession in Sixteenth-Century Germany » dans Steven OZMENT (dir.), *Religion and Culture in the Renaissance and Reformation*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Publishers 1989, p. 120.

Ainsi, cet angle d'approche d'un phénomène important qui a agité toute l'Europe et certaines de ses colonies à l'époque moderne n'a pas fait l'objet d'une étude particulière ou systématique. Aucun des colloques et conférences organisés dans les milieux anglo-saxons et germaniques n'a consacré de session à ce sujet en tant que tel. Le groupe de recherche créé par Dieter Bauer et Sönke Lorenz de l'université de Tübingen, l'*AKIH, Arbeitskreis für Interdisziplinäre Hexenforschung*, notamment, n'a pas travaillé dans cette optique malgré un colloque annuel depuis 1985 qui explore de très nombreuses pistes de recherche. Il y a pourtant eu dans la communauté scientifique d'autres sujets pointus qui ont été examinés, notamment la sorcellerie masculine, qui a fait l'objet d'un colloque à l'université d'Essex en 2006<sup>8</sup>.

Pour étudier spécifiquement la sorcellerie et la ville, et défier la sentence de Nicolas Remy que « les sorciers appartiennent (...) au monde des bourgs et des campagnes... », il faut réexaminer entièrement la question ; en s'inspirant notamment des travaux de Carlo Ginzburg, il faut comprendre pourquoi la sorcellerie n'a pas été abordée sous l'angle urbain.

On peut avancer plusieurs raisons, et en premier lieu les sources. La collecte des données est cruciale : la question des sources est évidemment au cœur du problème. L'étude de la répression de la sorcellerie est loin d'être aboutie et il reste encore de nombreux territoires à étudier. Cependant, les sources ont poussé de nombreux historiens à considérer le phénomène dans un contexte géographique particulier, en fonction surtout des entités juridictionnelles, des cours d'appel. Il y a donc parfois une assimilation des cas de sorcellerie des campagnes environnantes, et même, une assimilation de la juridiction tout entière avec la ville qui traite ces cas en appel. Les études transversales sont difficiles à mener car les spécialistes de la question ont bien souvent un domaine d'étude circonscrit et peinent à en sortir.

Pourtant les sources montrent bien l'existence de quelques épisodes de chasses aux sorcières en milieu urbain : les vauderies de Lyon et d'Arras du milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, et surtout les chasses aux sorcières menées dans le grand espace limitrophe de la France vers l'Allemagne et la Suisse. Un chiffre va encore plus loin : 19% des personnes accusées de sorcellerie en Pologne vivent en milieu urbain dans un pays qui ne compte que 5% de citadins<sup>10</sup>. L'urbanité de la sorcellerie a été considérée comme un facteur dans chacun de ces cas, mais il n'y a pas encore de synthèse sur l'ensemble des cas.

---

<sup>8</sup> Actes publiés en 2009 : Alison ROWLANDS (dir.), *Witchcraft and Masculinities in Early Modern Europe*, Palgrave Macmillan (Historical Studies in Witchcraft and Magic Series), 2009.

<sup>9</sup> Franck MERCIER, *La Vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

<sup>10</sup> Cité par Oscar DI SIMPLICIO, « Urban Witchcraft », dans R. M. GOLDEN (dir.), *Encyclopedia of Witchcraft. The Western Tradition*, vol. IV, Oxford/Santa Barbara, ABC-Clio 2006, p. 1149.

Un deuxième problème épineux freine l'étude de la sorcellerie urbaine : la définition de la ville. Le pourcentage d'Européens vivant en milieu urbain se situe autour de 15% aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et de son expansion démographique, on dénombre environ 200 villes de plus de 10 000 habitants. Mais on trouve toujours toute une série de villes de 2 000 ou 3 000 habitants. Pour définir la ville, les murs d'enceinte ne sont pas un critère suffisant, même si le sentiment de sécurité qu'ils provoquent fait une différence entre paysans et bourgeois des villes. Ce sont les privilèges politiques et économiques spécifiques qui semblent compter autant à leurs yeux que les murs d'enceinte. Les données démographiques peuvent être un élément important pour séparer les pratiques de sorcellerie rurales des pratiques urbaines, puisque le relatif anonymat, possible dans les agglomérations importantes, crée des conditions différentes de celles d'un petit village. Le maléfice étant généralement un crime de proximité et de voisinage, l'anonymat peut donc être un facteur fondamental. Mais pour savoir si l'anonymat de la ville est effectivement une réalité, il faudrait pouvoir suivre la trace de personnes suspectées de sorcellerie qui arrivent à se faire oublier en ville. Or, on ne connaît que ceux qui, au contraire, se sont fait arrêter et rattraper par les accusations.

Malgré ces difficultés, quelques questions ont été explorées sur la sorcellerie urbaine<sup>11</sup>. On peut se demander à juste titre s'il est possible de vraiment séparer la sorcellerie urbaine et la sorcellerie rurale. Si la sorcellerie est définie comme un système qui met en place la présence du diable et de sorciers autour du crime de *maleficium*, la magie malfaisante, alors on peut avoir des formes différentes de sorcellerie, en milieu rural et en milieu urbain. Les pratiques de sorcellerie sont susceptibles de différer, même si le principe magique reste le même dans les deux milieux. Les études faites en milieu urbain suggèrent l'existence d'un système qui serait, selon certains spécialistes comme Oscar di Simplicio, instable et simplificateur. Ainsi, Christina Lerner<sup>12</sup> évoque ce qu'elle appelle un contrôle naturel en milieu urbain et qui, de fait, réduit la répression de la sorcellerie. Elle souligne l'importance de la responsabilité des autorités politiques (plutôt que religieuses), et met en parallèle le développement du système administratif et la création de l'État moderne.

Se pose alors la question des spécificités de la sorcellerie urbaine. Les villes demandent un flux important de paysans immigrants. Les liens de parenté ou de parrainage unissent les habitants des villes et ceux des campagnes autant que les marchés hebdomadaires peuvent le faire. Ces liens permettent de maintenir des contacts suffisants pour que ces nouveaux urbains gardent les mentalités populaires de leur village, pour que la ville et la campagne restent en

---

<sup>11</sup> Owen DAVIES, « Urbanization and the decline of witchcraft : an examination of London », *Journal of Social History*, vol. XXX, n°3, 1997, p. 597-617.

<sup>12</sup> Christina LARNER, *Enemies of God*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1981.

osmose. Mais inversement l'impact d'un nouveau mode de vie plus urbain peut accélérer le processus de changement des règles qui régissent la société agraire traditionnelle. Et du coup, est-ce qu'un certain seuil démographique pourrait effacer, ou du moins entamer, les éléments qui font du maléfice un crime de voisinage ? Robin Briggs<sup>13</sup> se demande donc si les populations urbaines d'importance modeste étaient suffisamment mobiles et anonymes pour contrecarrer une hostilité construite au long cours, et qui est caractéristique des accusations de sorcellerie dans une société rurale très unie. Cette question demande des études très poussées dans la droite ligne de la *microstoria*.

Mais on peut déjà voir qu'il y a, d'une part, de nombreux exemples de cadres urbains qui ont créé exactement la même atmosphère d'envie, de médisances et de calomnies que celle des communautés villageoises. D'autre part, pourquoi n'y a-t-il aucune trace d'une flambée de persécutions dans les très grandes villes comme Paris, Amsterdam, Hambourg, Londres, Vienne, Venise, Madrid ou Mexico<sup>14</sup> ? Pour Paris, par exemple, le Parlement de Paris aurait traité 1 288 cas de sorcellerie en appel contre seulement 25 en première instance, selon les chiffres d'Alfred Soman<sup>15</sup>. Pourtant dans ces villes « monstrueuses », les modes de vie et de pensée traditionnels ont dû être altérés rapidement, avec comme preuve la présence de différents types de praticiens de la magie qui y ont proliféré.

La question se pose peut-être en ces termes : dans quelle mesure les villes sont-elles devenues des centres d'innovation ou de créativité, dont la taille et la culture affectent la vie quotidienne suffisamment pour transformer l'attitude des habitants vis-à-vis des problématiques fondamentales à l'œuvre dans la sorcellerie, l'amour, la naissance et la mort ? Les habitants des villes peuvent avoir un meilleur accès aux lieux de culte, d'éducation, de soins, et tous ces éléments peuvent faire une différence. Il faudrait jauger dans quelle mesure ces facteurs ont contribué à redessiner un nouveau cadre d'esprit capable de déstabiliser un système de croyances qui inclut la magie et les sorts.

La Hollande a été le point de départ de cette réflexion, puisque les Pays-Bas faisaient partie des régions où il y eut une grande répression de la sorcellerie, mais où, après 1590, les exécutions stoppèrent brutalement en Hollande d'abord, puis dans les provinces d'Utrecht, Groningue et Gelderland (la dernière chasse s'y est déroulée en 1603), ce qui a été vu par Johan Huizinga

---

<sup>13</sup> Robin BRIGGS, *Witches and Neighbours : The Social and Cultural Context of European Witchcraft*, Londres, Harper Collins, 1996, p. 265.

<sup>14</sup> Iris GAREIS, « Staatsbildung und Hexenverfolgung im spanischen Raum », dans Dieter R. BAUER, Johannes DILLINGER, Jürgen Michael SCHMIDT (dir.), *Staatsbildung und Hexenprozess*, Bielefeld, Verlag für Regionalgeschichte, 2008, p. 97-115.

<sup>15</sup> Alfred SOMAN, « Les procès de sorcellerie au parlement de Paris (1565-1640) », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 32/4, 1977, p. 790-814.

comme « le triomphe de l'esprit bourgeois<sup>16</sup> ». Mais de nombreux historiens, y compris Marijke Gijswijt-Hofstra<sup>17</sup>, ne considèrent pas forcément la prospérité et la prédominance des villes hollandaises sur les campagnes, ainsi que la victoire de la culture urbaine, comme des facteurs cruciaux de la fin de la répression de la sorcellerie. Il est difficile de voir l'évolution dans le temps de ce que les différentes classes sociales pensent de la sorcellerie. Hans de Waardt<sup>18</sup> a montré que la croyance en la sorcellerie reste ancrée dans une large couche de la société hollandaise, bien que certaines catégories sociales ne participent plus au débat sur la question. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les docteurs de l'université et les juristes admettent que la sorcellerie est possible, mais ils rechignent à la considérer comme une cause éventuelle de maladie. Les pénuries de nourriture ne sont plus associées au *maleficium*. Et si les accusations de sorcellerie baissent en nombre, les injures et insultes (se faire appeler sorcier ou sorcière) augmentent au contraire. Le cas des Pays-Bas est cependant le seul à avoir vu une éradication du crime de sorcellerie précoce coïncider avec un tel contexte économique, social et culturel. En matière de sorcellerie, il n'y a pas de modèle monolithique.

Bill Monter et Michel Porret ont étudié la situation dans la ville de Genève et ils en arrivent à une conclusion similaire. À Genève, la moitié des accusés de sorcellerie viennent des villages environnants (cette proportion est avancée dans les cas écossais d'Édimbourg ou Aberdeen). L'exemple genevois est intéressant car cette grande ville (15 000 habitants) a poursuivi beaucoup de sorcières du tout début de la répression (plus de 50 bûchers entre 1463 et 1500) jusqu'à l'époque de la république de Genève qui a conduit des procès chaque année de son existence, de 1536 jusqu'en 1662. Mais les exécutions ne représentent que 20% des accusés, ce qui est nettement en deçà des taux des régions avoisinantes (la dernière des 79 personnes exécutées est Michée Chauderon en 1652, cas étudié par Michel Porret<sup>19</sup>). Les cas de sorcellerie de la ville de Lausanne font l'objet de controverses étudiées pendant leur première phase de persécution à la fin du Moyen Âge<sup>20</sup>.

Les seules exceptions à la règle qui semblent établir que les villes ne génèrent pas plus de sorcellerie que les campagnes correspondent à certaines

<sup>16</sup> Cité par William MONTER, « Witch-Trials in Continental Europe, 1560-1660 », dans Bengt ANKARLOO et Stuart CLARKE (dir.), *The Athlone history of witchcraft and magic in Europe*, Vol. 4 : *The Early Modern Period*, Athlone Press, 2002, p. 35.

<sup>17</sup> Marijke GIJSWIJT-HOFSTRA, « Six Centuries of Witchcraft in the Netherlands : Themes, Outlines, and Interpretations », dans Marijke GIJSWIJT-HOFSTRA et W. FRIJHOFF (dir.), *Witchcraft in the Netherlands : from the fourteenth to the twentieth Century*, Rotterdam, 1991.

<sup>18</sup> Hans de WAARDT, « Prosecution or Defense : Procedural Possibilities Following a Witchcraft Accusation in the Province of Holland Before 1800 », dans *ibid.*

<sup>19</sup> Michel PORRET, *L'Ombre du Diable. Michée Chauderon, dernière sorcière exécutée à Genève (1652)*, Chêne-Bourg, Georg Éditeur, 2009.

<sup>20</sup> Georg MODESTIN, *Le diable chez l'évêque. Chasse aux sorciers dans le diocèse de Lausanne (vers 1460)*, Lausanne (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, n°25), 1999.

viles allemandes. Les très nombreuses études sur ces villes allemandes font état des deux composantes de la sorcellerie, la magie malveillante et le culte satanique, avec des rôles plus ou moins importants selon les lieux, mais aucune grande tendance n'a pu être dégagée pour l'instant. Diverses villes impériales allemandes (Nördlingen, Rottweil) ont connu de nombreux procès de sorcellerie<sup>21</sup>. Les plus grandes et les plus importantes d'entre elles ont continué à exécuter des sorcières après 1650 (Augsbourg a par exemple exécuté Barbara Zielhauserin en 1745 à Dillingen, à la suite de 200 autres exécutions).

Quelques différences entre la sorcellerie urbaine et la sorcellerie rurales se dessinent pourtant. Les accusations paraissent différentes car elles portent sur des préoccupations différentes. C'est parfois une simple question de logique : les attaques au bétail et aux récoltes sont plus fréquentes à la campagne, les problèmes liés aux affaires d'argent et de cœur dans les villes, où la promiscuité est plus grande. Les attaques contre les personnes, les mauvais sorts jetés semblent cependant être présents dans les deux milieux. Et pour aboutir à des conclusions sur cette dimension urbaine du phénomène, il reste à étudier les accusations selon leur spécificité. Ainsi, faudrait-il comptabiliser les accusations de faire mourir du bétail ou de causer des orages de grêle en milieu urbain pour savoir dans quelle mesure ils sont rares. Il serait aussi très intéressant de comparer les données en milieu urbain et en milieu rural pour ce qui est du crime d'infanticide. Entre 1550 et 1750, est-ce qu'un moins grand nombre de citadins ont considéré la mort soudaine et étrange d'un bébé comme une raison suffisante pour accuser quelqu'un de maléfice ? Le cas de la ville de Wurtemberg montre que les accusations finissent par se changer en simple empoisonnement, le crime d'infanticide se détachant du crime de sorcellerie<sup>22</sup>. Mais il faudrait plus d'études pour savoir si ce fait est spécifiquement urbain, milieu qui est du reste touché par une plus grande mortalité infantile que la campagne.

De façon plus générale, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les accusations de culte démoniaque sont remplacées par des accusations contre les jeteurs de sorts (*Segensprechen*), les diseurs de bonne aventure (*Wahrsagen*), et les chasseurs de trésors (*Schatzgräberei*). À Augsbourg, une des plus grandes villes libres et impériales, là où il n'y a eu que peu de procès de sorcellerie, le grand banquier Jacob Fugger s'est essayé à lire dans une boule de cristal<sup>23</sup>. Mais nous ne savons

---

<sup>21</sup> Voir Rita VOLTMER et Walter RUMMEL, *Hexen und Hexenverfolgung in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, 2008 ; voir également Rita VOLTMER, *Hexen. Wissen was stimmt*, Fribourg-en-Brisgau, 2008 ; Wolfgang BEHRINGER, *Witchcraft Persecutions in Bavaria. Popular Magic, Religious Zealotry and Reason of State in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

<sup>22</sup> H.C. Erik MIDELFORT, *Witch Hunting in Southwestern Germany, 1562-1684 : The Social and Intellectual Foundations*, Stanford, Stanford University Press, 1972, p. 83.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 82.

pas à quel point cette pratique destinée à obtenir des informations économiques par un moyen surnaturel pouvait être partagée par les autres membres de ce milieu des affaires urbain.

Dans les villes méditerranéennes, ce genre d'activités était très répandu, en particulier la magie amoureuse. Avoir recours à la magie pour des histoires de cœur et de sexe est un phénomène typiquement urbain que l'on retrouve dans les grandes villes italiennes, en Castille et dans le sud de l'Espagne. Le cas de Venise a été bien étudié, mais généraliser à partir d'un exemple est toujours risqué, et c'est d'autant plus risqué que le cas vénitien est vraiment unique à cause de la taille gigantesque de la ville, 140 000 habitants, et de son caractère particulièrement cosmopolite. L'étude des affaires de sorcellerie et de magie montre que les cas d'infanticide ou de sorcellerie diabolique n'intéressent pas beaucoup les Vénitiens, mais que les questions d'argent et d'amour sont au contraire au centre de leurs préoccupations<sup>24</sup>.

Ce qui apparaît clairement dans les sources, c'est un changement qui intervient également entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> et qui concerne la nature du maléfice, du crime de sorcellerie : les orgies du sabbat par exemple, disparaissent au profit de la possession démoniaque, surtout après 1605. La possession a pour cadre le milieu urbain et touche des lieux plus spécifiquement urbains comme les hôpitaux ou les couvents. Les femmes et les enfants possédés qui mettent en cause des sorciers ou des sorcières, attirent des foules de spectateurs. Les cas de Loudun ou d'Aix, l'affaire de Marthe Brossier, qui a eu lieu à Paris en 1599, ont tous nourri un débat très actif. Il est assez compliqué de mesurer l'impact de ces exorcismes très largement médiatisés par une littérature de feuilles volantes, de pamphlets, sur des classes populaires qui, elles, n'ont pas exprimé leur opinion. Pour cet aspect particulier qu'est la possession, le problème des sources se fait encore plus sentir puisque les pièces judiciaires sont nettement moins nombreuses. Sarah Ferber<sup>25</sup> a étudié le cas de Madeleine de Flers (Maubuisson, 1636) et le rôle que le contexte urbain a joué dans ce type d'affaire. Les exorcismes sont-ils des antidotes à la modernisation urbaine, comme on le lit parfois ?

Le processus d'accusation semble être comparable en ville et à la campagne : la proximité joue un rôle primordial, et les liens qui unissent les milieux populaires, accusateurs et accusés, semblent aussi forts en ville qu'à la campagne. Les témoins sont issus de l'entourage proche, de la rue, du cercle familial ou du cercle professionnel, de la corporation. Et les faits et gestes des

---

<sup>24</sup> William MONTER, «Witch-Trials in Continental Europe, 1560-1660 », dans Bengt ANKARLOO et Stuart CLARKE (dir.), *The Athlone history of witchcraft and magic in Europe*, vol. 4 : *The Early Modern Period*, Athlone Press, 2002, p. 47.

<sup>25</sup> Sarah FERBER, *Demonic Possession and Exorcism in Early Modern France*, Londres, Routledge, 2004.

suspects de sorcellerie semblent être autant scrutés dans ces cercles qu'à la campagne. Néanmoins, la volonté politique d'encadrer et de contrôler est plus manifeste en ville, avec la diffusion d'un message démonologique facilité par les visites des prêcheurs dominicains par exemple, la diffusion de feuilles volantes, et surtout les exécutions ou les exorcismes publics. Mais la question de la définition de la ville reste au cœur du problème : comment mettre dans une même catégorie Haguenau, une ville libre et impériale de la « Décapole » alsacienne de moins de 2 000 habitants, avec Venise et ses 140 000 habitants ? On ne peut pas véritablement opposer population des villes et population des campagnes dans l'Europe d'avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle car leur univers mental reste commun. Il s'agirait plutôt d'une différence géographique, entre les populations de certains pays ou régions et celles d'autres ensembles géographiques ou culturels. Faut-il alors établir une séparation entre une sorcellerie urbaine du nord de l'Europe et une du Sud ? Est-ce qu'une distinction plus pertinente serait plutôt : sorcellerie rurale, sorcellerie des villes moyennes et sorcellerie des grandes métropoles ? Les futures études permettront de dire si ce type de classification peut être valable. Le travail de recherche sur la sorcellerie est très loin d'être fini, et il faudrait même parfois le commencer seulement, en menant plus d'études qui feraient sortir les « subalternes », comme les appelle Carlo Ginzburg, de l'ombre et du silence.



**LES ESPACES DES EXPÉRIENCES COLONIALES ALLEMANDES :  
ÉCHANGES, TRANSFERTS ET CIRCULATIONS (1850-1950)**

Jawad DAHEUR et Isabell SCHEELE

**Atelier « jeunes chercheurs » - Strasbourg, Collège doctoral européen,  
4-5 juin 2013**

En s'ouvrant aux démarches de l'histoire globale et transnationale, la recherche historique sur l'expansionnisme allemand a connu, au début des années 2000, un profond renouvellement. Après avoir été longtemps marqué par une spécialisation géographique étroite et un certain eurocentrisme, ce secteur se caractérise désormais par des tentatives de plus en plus nombreuses visant à restituer, dans un cadre spatial élargi, le jeu complexe des interrelations entre les différentes scènes de l'impérialisme allemand. Profitant du dynamisme actuel de l'historiographie dans ce domaine, l'atelier invitait les chercheurs récemment engagés sur ces terrains d'étude à venir présenter leurs travaux. Il s'adressait en particulier à ceux qui, en s'appuyant sur les méthodes comparatives, les réflexions sur le phénomène des « transferts », sur l'histoire globale ou encore les théories des *postcolonial studies*, cherchent à mettre en relation plusieurs espaces d'expansion de l'Allemagne dans le monde entre 1850 et 1950. Savoir les colonies allemandes d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, les franges de l'Empire wilhelmien (Posnanie, Alsace-Lorraine), les territoires occupés par l'Allemagne durant les deux guerres mondiales, enfin les espaces où l'Allemagne a exercé une influence plus ou moins diffuse (Empire ottoman, Palestine, Chine, Japon, Amérique latine, etc.). Cofinancé par le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Mondes germaniques » et l'EA 3400 ARCHE, ce projet a permis d'accueillir quatorze « jeunes chercheurs » (étudiants en Master 2, doctorants, jeunes docteurs) en provenance de France et d'Allemagne pour deux jours de discussion au Collège doctoral européen de Strasbourg.

L'atelier s'est ouvert sur un premier ensemble d'exposés consacrés à deux espaces « atypiques » dans l'histoire des expériences coloniales allemandes : la Palestine et le Japon. Dans son intervention sur les sionistes de l'époque wilhelmienne, Olivier BAISEZ (Paris IV) a présenté les modèles de colonisation de la Palestine dans le cadre du projet de peuplement juif au

Levant. Attentifs aux intérêts de l'Allemagne dans l'Empire ottoman, les sionistes furent à la recherche de convergences entre leurs propres objectifs et ceux de Berlin dans la région. Leur stratégie en Palestine a été marquée par un mimétisme à l'égard du modèle colonial allemand (la *Deutsche Kolonialgesellschaft* servant d'exemple à suivre) ainsi que par la remobilisation de figures marquantes qui avaient auparavant servi dans les colonies allemandes (dont le botaniste Otto Warburg, président de l'Organisation sioniste en 1911). Les sionistes ont également tenté d'établir un parallèle entre leurs activités en Palestine et la colonisation intérieure en Prusse : la « germanisation » de la Posnanie, majoritairement peuplée de Polonais, était envisagée comme modèle de la « judaïsation » de la Palestine. Sur place, ils se sont rapprochés des colonies piétistes (les « templiers »), considérées comme proches en vertu de leur germanité. Conscients de leur faiblesse relative, ils se sont efforcés de relier leur programme à des entreprises de grande ampleur comme la *Bagdad Bahn*. Les sionistes allemands espéraient ainsi trouver une place dans le jeu géopolitique régional afin de démultiplier l'effet de leur propre action.

Frank JACOB (Düsseldorf) a quant à lui présenté les conséquences de l'expédition prussienne du comte d'Eulenburg (1861) dans l'histoire de la pénétration allemande au Japon. Aboutissant à la signature d'un traité d'amitié, de commerce et de navigation, cette expédition fut le début d'une coopération étroite entre Prussiens et Japonais dans de nombreux secteurs. Avec la restauration *Meiji* (1868) et le lancement du programme « *fukoku kyōhei* » (« pays riche, armée forte »), le pouvoir impérial sollicita un grand nombre de spécialistes étrangers qui devaient, par leurs conseils, accompagner la modernisation du pays. Dans des disciplines comme la médecine, l'armée ou le droit, c'est auprès des spécialistes allemands que les Japonais prirent conseil, après que la mission japonaise d'Iwakura aux États-Unis et en Europe (1872-1873) avait été convaincue des qualités particulières de la Prusse dans ces domaines. L'expédition d'Eulenburg a fait l'objet de plusieurs récits de voyage, agrémentés de photographies, qui constituent des sources importantes sur l'histoire du Japon de cette époque. Ces récits ont largement contribué à fixer une certaine image du pays en Allemagne, et ce pour plusieurs décennies.

Centré sur l'enjeu historiographique des « transferts », le second ensemble de contributions a permis d'introduire la question du lien entre les expériences coloniales de l'Allemagne outre-mer et ses programmes d'expansion en Europe de l'Est. Dörte LERP (Rostock) a présenté les trajectoires d'experts engagés depuis les années 1890 dans les processus de colonisation des périphéries du *Reich* en Europe et en Afrique : Ludwig Bernhard, Georg Ganse et Friedrich von Schwerin dans les provinces orientales de la Prusse, Friedrich von Lindequist dans le sud-ouest africain. En 1917, ces experts furent sollicités pour concevoir le projet de « bande frontalière » que l'état-major de Ludendorff projetait de constituer à l'est de l'Allemagne.

L'évacuation de grande ampleur sur laquelle reposait ce projet – il s'agissait de déplacer des populations polonaises et juives afin de créer un « pays sans hommes » où s'installeraient des colons allemands – était selon ces quatre experts tout à fait réalisable. Tandis que Lindequist avait en Afrique de l'Ouest déjà mis en pratique des mesures radicales telles que l'expropriation et les déplacements forcés, les trois autres experts, fins connaisseurs de l'administration et des combats parlementaires, disposaient de l'expérience nécessaire pour surmonter les oppositions. Ces quatre personnalités, formées entre la périphérie et la métropole, ont finalement incarné une certaine radicalisation de la pensée colonisatrice, notamment en ce qui concerne l'attitude à adopter face aux populations « autochtones ».

Dans un exposé consacré à l'influence idéologique des élites coloniales sous la République de Weimar, Sven STEINBERG (Dresde) a présenté le parcours d'un ancien administrateur en Afrique du Sud-Ouest, Rudolf Böhmer, devenu dans les années 1920 l'un des principaux promoteurs du *Raumernwerb* (« l'acquisition d'espace »). Dans son ouvrage intitulé *L'héritage des déshérités* (1928), Böhmer proposa une discussion du concept de « colonisation intérieure » à la lumière de son expérience africaine. Il y soulignait l'importance de gains territoriaux pour le bien-être sociétal et économique de l'Allemagne, développant une pensée de l'espace très proche de celle de son ami Hans Grimm, inventeur du concept de *Volk ohne Land* (« peuple sans terre »). Suscitant l'intérêt des cercles coloniaux, alors à la recherche d'une connexion avec le NSDAP de Hitler, Böhmer fut considéré dès 1929 comme un pont entre le parti et le mouvement colonial. Son parcours original doit être interprété dans le contexte de la défaite de 1918 : la mise au chômage et la perte subite de pouvoir de toute une génération de fonctionnaires coloniaux explique dans une large mesure ce type de reconversion.

Dédiés aux questions de propagande, les deux exposés suivants ont évoqué les répercussions de l'imaginaire colonial extra-européen dans le processus de construction de l'impérialisme allemand en Europe. Analysant l'implantation locale de la *Gesellschaft für Erdkunde und Kolonialwesen* (GEK) en Alsace-Lorraine au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Éric ETTWILLER (Strasbourg) a présenté les usages de l'idéologie coloniale dans un espace lui-même récemment annexé et devenu terre de mission pour le patriotisme allemand. Créée en 1897 à Strasbourg, la GEK, dans laquelle les géographes de l'Université occupaient une place importante, reposait sur l'engagement du *Statthalter*, le prince Hermann zu Hohenlohe-Langenburg, lui-même ancien président de la *Deutsche Kolonialgesellschaft* (DKG). Deux ans plus tard, cette initiative fut saluée par la tenue à Strasbourg du congrès national de la DKG ; il s'agissait alors d'exhorter les Alsaciens-Lorrains à ne pas rester à l'écart de l'entreprise coloniale allemande. L'analyse sociologique de la GEK montre cependant que la promotion du colonialisme en Alsace-Lorraine est restée l'affaire de la

bourgeoisie vieille-allemande (officiers, enseignants, hauts fonctionnaires), même si quelques ralliements autochtones peuvent être mentionnés. Par ailleurs, un grand nombre de membres de la GEK étaient également membres de la DKG, ce qui témoigne en fin de compte de l'existence de deux attentes différentes, l'une plus géographique et l'autre plus colonialiste.

L'étude proposée par Oliver LORENZ (Münster) sur l'exposition itinérante « Le Paradis des Soviets » (1942) posait la question de l'influence exercée par l'imagerie coloniale sur la propagande nazie. Prenant comme point de départ l'idée que la courte phase du colonialisme allemand s'enclasse dans la longue ère de l'impérialisme européen, l'auteur observe l'existence de nombreux motifs de nature coloniale dans les panneaux de l'exposition. L'espace de l'Union Soviétique y était présenté comme une colonie potentielle pour l'Allemagne et sa conquête comme une mission civilisatrice dont l'enjeu était la mise en culture du pays. Si l'objectif premier de l'exposition restait la description de l'espace et de ses ressources, ses panneaux affichaient également des images de misère et de primitivité qui suggéraient que l'occupation allemande s'était faite dans l'intérêt de la population. En revanche, peu d'arguments de nature raciste y étaient mobilisés. Bien que cette représentation fût en contradiction flagrante avec la réalité de la guerre et de l'occupation, l'exposition montre que l'imagerie coloniale qui imprégnait encore la société allemande constitua une ressource importante de la propagande nazie.

La thématique de la mobilité des professionnels engagés sur les terrains coloniaux faisait l'objet des études suivantes. Christoph Jens KAMISSEK (Rostock), malheureusement absent pour cause de maladie, avait préparé une communication sur les instructeurs militaires allemands en Asie, en Amérique du Sud et Europe de l'Est. Après la fondation du *Reich* en 1871, la montée en puissance de l'Allemagne invitait les militaires allemands à trouver de nouveaux espaces d'expansion. Des pays comme le Chili, le Brésil ou l'Empire ottoman, où il existait des colonies d'émigration allemande, furent perçus par les officiers à la fois comme des alliés potentiels et de futures zones de peuplement. Vecteurs de l'impérialisme informel de l'Allemagne dans ces différentes parties du monde, les conseillers militaires, par leur circulation incessante, contribuèrent à la connexion de terrains éloignés les uns des autres. Ils réfléchirent à l'exploitation possible des autochtones comme « peuples auxiliaires » de l'Empire allemand, à la manière des « races martiales » mobilisées par d'autres puissances impériales comme la Grande-Bretagne. Durant la Première Guerre mondiale, les expériences qu'ils avaient accumulées sur les terrains extra-européens s'introduisirent dans plusieurs débats, par exemple sur l'utilité militaire de la population polonaise ou bien le problème du « franc-tireur » en Belgique occupée. Nombre de ces conseillers militaires furent affectés à postes importants de l'administration d'étape et d'occupation sur les deux fronts européens.

Jonas KREIENBAUM (Rostock) est revenu sur la carrière de Friedrich von Lindequist en insistant cette fois sur son expérience des camps en Afrique australe. Consul général au Cap durant la guerre des Boers (1899-1902), Lindequist avait été durant son mandat directement confronté aux *concentration camps*, vastes structures où les militaires britanniques internèrent des populations boers et africaines. En 1904, dans le contexte de la guerre contre les Herero et les Nama, le gouvernement allemand donna l'ordre de construire dans le Sud-Ouest africain des camps de concentration semblables à ceux des Britanniques. Lindequist exerça d'emblée une grande influence sur l'administration de ce système des camps. Soulevant la question de l'influence du « modèle » britannique sur le Sud-Ouest africain allemand, la communication a confirmé l'existence d'un processus de transfert dans lequel Lindequist joua un rôle déterminant. Les nombreuses différences entre ces deux espaces, cependant, invitent à insister sur le fait que le modèle du « camp de concentration » n'a pas été importé tel quel, mais a été adapté aux conditions spécifiques de la colonie allemande.

Poursuivant la réflexion sur les différents types de « professionnels » actifs sur les terres de l'impérialisme allemand, les communications suivantes traitaient des questions relatives à l'enseignement. Aude CHANSON (Paris 7) a analysé les usages de l'espace par les éducateurs itinérants des missions chrétiennes allemandes au Tanganyika. Avant même l'établissement de la colonie d'Afrique orientale (1885), les missionnaires avaient pris en charge l'enseignement sur ce vaste territoire. Les établissements scolaires des missions catholiques et protestantes, le plus souvent situés dans les zones rurales, évitaient la côte swahilie, déjà largement islamisée, pour se répartir dans l'arrière-pays. Les éducateurs missionnaires durent développer diverses compétences linguistiques. Ils contribuèrent à structurer l'espace colonial en fondant de nombreux réseaux d'enseignement animés par des migrations pendulaires. Avec la Première Guerre mondiale et l'invasion du protectorat par les Britanniques, les congrégations allemandes furent forcées de quitter le Tanganyika pour s'implanter dans d'autres régions du monde, ce qui illustre leur capacité à modifier rapidement leurs stratégies de mobilité. Isabelle HÉMONT (Tours) a présenté les processus de germanisation par l'école dans les « marches » orientales et occidentales de l'Empire allemand. En Posnanie, l'imposition de la langue allemande se heurta à une résistance populaire soutenue par le clergé qui craignait de perdre son hégémonie sur l'enseignement. En Alsace-Moselle, encore majoritairement germanophone, la politique scolaire fut, une fois les protestataires partis, mieux vécue sinon toujours acceptée. Les modalités et les conséquences de la germanisation de l'école transparaissent dans quelques romans mineurs de cette époque. En Posnanie comme en Alsace-Moselle, cette littérature révèle la mentalité coloniale « continentale » qui marque la présence allemande dans ces régions. Elle met en scène les contradictions et les violences d'un système scolaire à la fois ambitieux et archaïque, le rôle fondamental des enseignants comme

véhicule du *Deutschtum* (la « germanité ») ainsi que les résistances qui lui ont été opposées.

Les deux communications suivantes, consacrées à la présence allemande en Asie, ont évoqué la « connexion » des colonies du Pacifique au système global d'une part, et leurs relations avec deux puissances voisines, la Chine et le Japon, d'autre part. L'étude de Rudolph NG (Heidelberg) sur les travailleurs agricoles chinois à Samoa et en Nouvelle-Guinée a mis en évidence la spécificité de la politique coloniale allemande en matière de gestion de main-d'œuvre. Tandis que la plupart des puissances coloniales avaient abandonné depuis longtemps le commerce de *coolies* pour des raisons de politique intérieure ou sous la pression internationale, les protectorats allemands du Pacifique ont jusqu'en 1914 continué à importer des travailleurs de Chine méridionale, grâce au fort engagement du Ministère des colonies et de la *Deutsche Handels-und Plantagen-Gesellschaft der Südsee Inseln* (DHPG, Société allemande de commerce et plantation). Les diverses correspondances entre Berlin, le gouvernement chinois et les diplomates allemands à l'étranger illustrent le jeu de négociations qui a permis à ce commerce de *coolies* de perdurer. Dans ce processus, sont entrés en ligne de compte, à la fois une vision raciale, des intérêts commerciaux et l'image internationale de l'Allemagne.

Les contacts entre Allemands et Japonais en Micronésie pendant la Première Guerre mondiale faisaient l'objet de la communication de Yuko MAEZAWA (Bayreuth). Envahies par la marine japonaise à partir d'octobre 1914, les colonies allemandes de Micronésie furent conquises sans effusion de sang, ni les Allemands ni les populations locales n'ayant opposé de résistance. La période de l'administration militaire japonaise, qui dura jusqu'à 1918, pose la question du passage d'une domination coloniale à une autre et de ses conséquences sur le plan culturel. Analysant la perception de la politique allemande en Micronésie par les Japonais, l'auteur a présenté les objectifs des Japonais en matière d'enseignement ainsi que le processus de remplacement des missionnaires allemands. Il a permis de mettre en avant les similitudes et les différences qui marquèrent les attitudes successives des Allemands et des Japonais face aux populations insulaires.

Un dernier ensemble de communications traitait de la question du colonialisme allemand en Afrique et en Chine en interrogeant son insertion dans le système impérial européen. Dans un exposé comparatif sur la domination coloniale dans le nord du Nigeria britannique et du Cameroun allemand, Sebastian GOTTSCHALK (FU Berlin) a questionné l'attitude des fonctionnaires coloniaux face à la société musulmane locale. Les similarités observées, comme l'intégration des élites islamiques, la préservation des structures traditionnelles de pouvoir ou le blocage des missions chrétiennes,

renvoyaient au même objectif : éviter la déstabilisation de la société musulmane. Ces ressemblances s'expliquent avant tout par l'existence d'un discours sur l'Afrique et l'Islam commun aux Britanniques et aux Allemands. Il repose sur une image positive des musulmans subsahariens, perçus comme les partenaires naturels du colonisateur en Afrique en raison de leur proximité avec la civilisation occidentale du point de vue de l'organisation politique et des pratiques culturelles. Par ailleurs, ils passaient pour des pratiquants peu enclins au fanatisme religieux qui caractérisait alors, aux yeux des Européens, l'islam indien, soudanais ou nord-africain. La structure du pouvoir colonial au Cameroun allemand relève donc d'un savoir européen sur l'islam en Afrique et sur les expériences négatives d'autres puissances (France, Grande-Bretagne) avec les musulmans d'autres régions du monde.

L'étude de Mathieu GOTTELAND (Paris I) sur la présence allemande et austro-hongroise en Chine a mis en avant la multiplicité et la diversité des formes d'implantation que ces deux puissances y pratiquaient : zone d'influence (Shantung), ville coloniale (Tsingtau), concessions (Tientsin, Hankeu), légations (Pékin), chemin de fer (ligne Pékin-Shanhaikouan). En comparant ces différents espaces aux colonies allemandes d'Afrique et du Pacifique, l'exposé s'est attaché à caractériser le type d'impérialisme exercé par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en Chine. Il a montré l'originalité des stratégies de pénétration pratiquées par ces deux pays, en les remettant dans le contexte des rivalités entre les puissances occidentales (et le Japon) en Extrême-Orient. L'argumentation s'est notamment appuyée sur une analyse de la « guerre secrète » (espionnage, alliances et entreprises de déstabilisations) menée entre 1914 et 1918 par les services allemands et austro-hongrois sur le territoire chinois.

Particulièrement riche du point de vue des thématiques abordées, l'atelier a donné lieu à de nombreuses discussions animées par Catherine REPUSSARD (Strasbourg) et Christine DE GÉMEAUX (Tours). Au vu de la qualité des communications, de l'originalité et du caractère souvent novateur des réflexions proposées, une publication est prévue pour 2015 sous la forme d'un dossier dans la *Revue d'Allemagne*.



## RÉSUMÉS

*La croissance urbaine extra-muros aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : évolution programmée ou développement spontané ? Les exemples de Reims et de Strasbourg* – Cet article met en parallèle deux exemples de développement de faubourgs : celui du quartier de la Couture à Reims, lotissement programmé par l'archevêque Guillaume-aux-Mains-Blanches à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et qui va se développer au XIII<sup>e</sup> siècle, et celui de la Krutenau à Strasbourg. Il apparaît quant à lui au XIII<sup>e</sup> siècle sans qu'aucune volonté d'organisation ou d'administration ne soit immédiatement perceptible. On s'interrogera sur les modalités d'agrandissement de ces faubourgs et sur la part d'implication de l'autorité dans la croissance urbaine.

Catherine Xandry est docteur en histoire médiévale, Faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

*Suburban growth in 13<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup> centuries Reims and Strasbourg : free or planned development ?* – The article compares two examples of suburban development. First, the district of the Couture, in Reims, an housing estate initiated and planned by the local archbishop in the late 12<sup>th</sup> century, and which kept growing through the 13<sup>th</sup> century. Second, the Krutenau district in Strasbourg, which developed in the 13<sup>th</sup> century without any identifiable intentional or organizational purpose or authority, at least in the beginning. Our key argument deals with the elements and methods that enable these new *extra muros* suburbs to expand, and with the degree of implication of the municipal powers into this process.

Catherine Xandry holds a Ph. D. in medieval history from the University of Strasbourg.

*Urbane Ausweitung extra muros im 13. und 14. Jahrhundert : geplante oder spontane Entwicklung ? Die Beispiele von Reims und Straßburg* – Der Beitrag stellt zwei Beispiele von Vorstadtentwicklungen gegenüber : das Erste ist das « La Couture » Viertel in Reims, wo die Siedlung vom Erzbischof Wilhelm mit den weißen Händen am Ende des 12. Jahrhunderts geplant wurde und sich im 13. Jahrhundert entwickelte. Das zweite ist die « Krutenau » Vorstadt in Straßburg, die im 13. Jahrhundert entstand, ohne dass eine Gestaltungsabsicht oder ein

amtlicher Wille sich von vornherein erkennen lassen. Man wird sich fragen, welchem Ausweitungsverfahren diese Vorstädte folgten und welche Rolle die Herrschaft auf die Stadtentwicklung spielte.

Catherine Xandry ist Doktor für mittelalterliche Geschichte, Abteilung « Historische Wissenschaften » der Universität Straßburg.

\*

*Construire à Strasbourg : architectes et avatars (1824-1914)* – Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale, Strasbourg a connu un développement urbain considérable alors même que l'Alsace oscillait de part et d'autre de la frontière franco-allemande. Ce fut un immense chantier aussi bien sur le plan architectural que politique. Quels en furent les bâtisseurs ? Cet article vise, d'abord, à offrir un aperçu statistique de ce millier d'architectes et d'entrepreneurs qui ont œuvré à Strasbourg pendant cette période. Il esquissera, ensuite, des profils-types de ces constructeurs, tantôt bien connus comme Gustave Krafft ou Fritz Beblo, tantôt moins, tel Paul Dürr, proposant ainsi une « typologie » des professionnels du bâtiment en fonction de leur origine et leur formation, et s'interrogeant sur l'éventuel impact qu'ont eu les « annexions » ou « rattachements ». Enfin, il tentera de broser un tableau du milieu professionnel des architectes dont la corporation était alors, justement, en voie de construction. L'étude est sous-tendue par des recherches en cours dans le cadre du projet MÉTACULT dont l'objectif est de mettre en évidence des figures et les protagonistes des transferts culturels, en architecture et urbanisme, entre la France et l'Allemagne. S'appuyant principalement sur les annuaires d'adresses (*Adressbücher*), elle essaiera, nonobstant, de croiser les informations issues de ces publications avec la littérature existante sur les architectes de Strasbourg et sur le développement de la profession à cette époque.

Shahram Hosseinabadi est docteur en histoire de l'architecture et architecte.

*Building in Strasbourg : architects and avatars (1824-1914)* - From the middle of the 19<sup>th</sup> century to the Second World War, while dominion over Alsace went back and forth between France and Germany, Strasbourg underwent considerable urban development. Both architecturally and politically ; it was an endeavour of gigantic proportions. Who, then, were the town's makers ? This paper provides a statistical overlook of the about thousand architects and entrepreneurs that worked in Strasbourg during this period of time. It sketches types of builders, whether they be as well known as Gustave Krafft or Fritz Belbo, or less, as Paul Dür. The analysis of the sample offered here focuses on social and educational background. It explores the influence of annexations on entrepreneurial careers. Finally it assesses the professional milieu of architects, at a time of consolidation of the corporation. Some of the data supporting this study has been collected through the MÉTACULT research project whose aim is to document figures and actors of cultural transfers between France and

Germany in both architecture and urbanism. It relies mostly on addresses yearbooks (*Adressbücher*) and other primary and secondary evidence regarding Strasbourg's architects and professional change.

Shahram Hosseinabadi holds a Ph. D. in history of architecture from the University of Strasbourg.

*Bauen und umbauen in Straßburg zwischen 1824 und 1914* – Von den Jahren 1850 bis zum zweiten Weltkrieg wurde die Stadt Straßburg beträchtlich ausgebaut, ungeachtet der Änderung der Grenzen zwischen Frankreich und Deutschland. Wer hat sich an dieser großen Baustelle beteiligt? Dieser Artikel gibt zuerst eine statistische Übersicht der etwa tausend Architekten und Bauunternehmer, die sich in diesem Zeitraum betätigt haben. Aus den Daten über die Herkunft und die Ausbildung der Baumeister (bekannt wie Gustav Krafft oder Fritz Beblo, oder weniger bekannt wie Paul Dürr) wird eine Typisierung entworfen. Gefragt wird auch nach dem eventuellen Einfluss, den der Anschluss des Elsass' an das deutsche Reich auf solche Lebensläufe gehabt haben mochte. Schließlich wird ein Gesamtbild des gerade entstehenden architektonischen Berufsstands aufgeworfen. Die Grundlage dieser Studie ist eine im Rahmen des Projektes *METACULT* geführte Forschung, um größere und kleinere Akteure des kulturellen Transfers in Architektur und Städtebau zwischen Frankreich und Deutschland zu erfassen und zu untersuchen. Ihre Hauptquelle sind die beruflichen Adressbücher, deren Informationen mit der bestehenden Sekundärliteratur über die Straßburger Architekten und der damaligen Entwicklung des Berufsstandes verglichen werden.

Shahram Hosseinabadi ist Doktor für Architekturgeschichte der Universität Straßburg und Architekt.

\*

*Un projet de recherche-action sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme strasbourgeois: l'Inventaire de la Neustadt de Strasbourg* – L'article présente l'étude menée depuis 2010 par le service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace sur la *Neustadt* de Strasbourg. Cet ensemble urbain, conçu entre 1870 et 1918 et achevé au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, constitue un ensemble patrimonial remarquable tant du fait de sa qualité architecturale et urbaine que de son état de conservation. L'étude, conçue en lien avec les autres projets de préservation et de valorisation dont cet ensemble urbain fait l'objet, s'inscrit dans la continuité de travaux déjà menés depuis la fin des années 1870 sur la *Neustadt*. Toutefois son ambition est de voir dans quelle mesure celle-ci va au-delà du projet politique, militaire et symbolique pour constituer un véritable laboratoire urbain dont les répercussions et la réception outrepassent largement ses limites géographiques. La méthode mise en œuvre prévoit une phase de recensement reposant sur une exploitation systématique et ciblée des ressources d'archives et des observations de terrain, et une phase d'étude proprement dite

fondée sur la méthodologie de l'Inventaire général. Cette opération a constitué l'occasion de resserrer les liens unissant le service et l'Université de Strasbourg en associant les étudiants du master d'histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine à cette étude et à sa restitution au grand public.

Marie Pottecher est conservatrice du patrimoine et chef du service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace.

*A research and action project on the history of Strasbourg's architecture and urban planning: inventorying Strasbourg's Neustadt* – This paper presents the principles of a study led since 2010 by the *Service de l'inventaire du patrimoine* of Alsace regarding Strasbourg's *Neustadt*. This part of town was planned between 1870 and 1918 and the building up went on until the mid-20<sup>th</sup> century. Its architectural and urban qualities as well as its current state of preservation make it a landmark. While this study builds upon earlier research about the *Neustadt* led since the 1870s, and has been thought in relationship with other preservation and valuation projects, it has specific ambitions. It aims namely at pointing out how the *Neustadt* has gone beyond the initial political, military and symbolic projects to become an actual urban laboratory whose importance and influence are much more than merely local. The methodology envisioned here encompasses first a stage of census, based on a systematic exploitation of archival material as well as on field observations, and, second, a phase of proper study using the common methodology of the *Inventaire général*. This endeavour has been a wonderful opportunity to strengthen cooperation between the *Inventaire* and the University of Strasbourg by getting masters students from the department of Art History involved in the project as well as in making its results accessible to a wider public.

Marie Pottecher is a cultural heritage officer (*Conservatrice du patrimoine*) and the Head of the *Service de l'inventaire du patrimoine* in Alsace.

*Ein wissenschaftliches und praxisorientiertes Projekt über die Geschichte der Architektur und des Städtebaus : die Erschließung der Straßburger Neustadt als kulturelles Erbe* – Seit 2010 untersucht die Abteilung *Inventaire du patrimoine* (Bestandsaufnahme des Kulturerbes) der elsässischen Regionalverwaltung die Straßburger Neustadt. Dieses Stadtviertel wurde zwischen 1870 und 1918 entworfen, aber erst Mitte des 20. Jahrhunderts vollendet. Dank seiner bemerkenswerten Erhaltung und seiner architektonischen sowie städtebaulichen Qualität wird es als ein hervorragendes Kulturgut betrachtet. Die hier vorliegende, zu einem größeren Zusammenhang von Erhaltungs- und Aufwertungsprojekten der Neustadt gehörige Abhandlung, fügt sich in die Tradition der seit Ende der siebziger Jahre des 19. Jahrhunderts geführten Untersuchungen. Im Unterschied zu früheren Werken wirft sie aber die Frage auf, inwiefern die Neustadt über das politische, militärische und symbolische Projekt hinaus auch ein Laboratorium des Städtebaus mit überregionalem Einfluss war. Methodologisch betrachtet wurden die Objekte zuerst erschlossen, d.h. vor Ort gesichtet und die dazugehörigen Archivbestände systematisch ausgewertet. Danach wurden sie nach der Methode der allgemeinen Bestandsaufnahme untersucht. Dafür wurde

die Verbindung zwischen der Regionalverwaltung und der Universität enger geschlossen, da die *Master*-Studenten der Kunstgeschichte, der Architekturschule und des Kulturerbes an der Durchführung der Studie mitgewirkt haben, sowie an der Vorstellung ihrer Ergebnisse vor der Öffentlichkeit.

Marie Pottecher ist Konservatorin und Abteilungsleiterin der « Bestandsaufnahme des Kulturerbes » bei der elsässischen Regionalverwaltung.

\*

*Les Trente Glorieuses à Strasbourg à travers les revues d'architecture et d'urbanisme* – À partir d'articles consacrés à des projets strasbourgeois dans les revues d'architecture et d'urbanisme entre 1945 et 1978, l'attachement des architectes aux traditions locales apparaît nettement. Celles-ci sont néanmoins bousculées au début des années 1950, par d'autres impératifs, notamment la nécessité de construire pour le plus grand nombre. Se dessine aussi, dès le sortir de la guerre, une scène architecturale monopolisée par quelques mandarins confortés plus tard par un pouvoir municipal fort et volontaire en matière de construction. Puis, ces hégémonies locales laissent place à un renouvellement idéologique et générationnel qui s'opère au tournant des années 1970. La diversité du tableau dressé interroge l'historiographie existante concentrée sur quelques projets exceptionnels, laissant dans l'ombre une grande partie de la production bâtie de cette époque exceptionnelle.

Gauthier Bolle est architecte (École d'architecture de Strasbourg) et doctorant en histoire de l'architecture. Sa thèse en cours est consacrée à *Gustave Stoskopf (1907-2004), architecte et poète alsacien. De la Reconstruction aux grands ensembles*.

*The « Trente Glorieuses » in Strasbourg : the evidence of architecture and urban planning journals* – By going through papers dealing with local projects published in architecture and urban planning journals from 1945 to 1978, one can acknowledge the enduring attention of architects to local traditions. Yet, by the beginning of the 1950s, such traditions were also undermined by new priorities and most specifically by the necessity to build for the masses. In the wake of WW2, the local architectural scene was monopolized by a small and select group of entrepreneurs, whose grip was comforted by a strong municipal power involved in construction projects. This local hegemony came to be challenged at the outset of the 1970s, a result of both ideological and generational shifts. Such evidence also provides an overall view that questions several historiographical assumptions produced by excessive focus on exceptional projects and helps reclaiming a part of the important urban heritage of this particular era.

Gauthier Bolle is an architect and a graduate (2006) from the *École d'architecture de Strasbourg*. He is currently a Ph.D. candidate in history of architecture at the University of Strasbourg (with a dissertation on *Gustave Stoskopf (1907-2004)*),

*Alsatian architect and poet from Post war reconstruction to the « grands ensembles »*). He teaches history of architecture.

*Straßburg in der Zeit des Wirtschaftswunders, gesehen durch architektonische und städtebauliche Fachzeitschriften* – Die zwischen 1945 und 1978 erschienenen Artikel der Fachzeitschriften zeigen, wie sehr die Straßburger Architekten an den lokalen Traditionen hingen. Diese mussten Anfangs der fünfziger Jahre neuen Anforderungen weichen, insbesondere wegen der Notwendigkeit, eine große Nachfrage nach Wohnungen zu befriedigen. Seit der unmittelbaren Nachkriegszeit hatte sich die architektonische Szene so gestaltet, dass einige Stararchitekten die meisten Aufträge erhielten. Durch die baufreudige Kommune wurde deren Monopol bestätigt. Mit dem weltanschaulichen Wechsel und dem Generationsaustausch zu Beginn der siebziger Jahre schwand aber diese lokale Machtkonstellation. Dieser Aufsatz zeichnet ein vielfältigeres Bild als die herkömmliche, auf einige außerordentliche Projekte fokussierte Geschichtsschreibung, indem sie alle Bauten dieses außerordentlichen Zeitraums in Betracht zieht.

Gauthier Bolle ist Architekt und Doktorand der Architekturschule Straßburg (Dissertation über *Gustave Stoskopf (1907-2004), Elsässischer Architekt und Dichter. Vom Wiederaufbau bis zu den « grands ensembles »*). Er unterrichtet zur Zeit an der Hochschule.

\*

*Transformer un dépôt de mendicité d'Ensisheim en prison. Les préoccupations morales et hygiénistes d'un architecte* – La question du rôle de la prison a débuté dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Influencés par les philosophes, les architectes se sont penchés sur le traitement de cet édifice devenu édilitaire. Le *Discours préliminaire sur l'établissement en général des prisons*, accompagnant les dessins de Pierre-Valentin Boudhors, architecte en chef de la Ville de Strasbourg, développe les idées moralisatrices et hygiénistes qui se sont diffusées à cette époque. Le texte, daté de 1806, laisse transparaître une volonté de l'architecte de prendre en compte le rôle social et éducatif de l'enfermement, en le traduisant par un agencement spécifique et une monumentalité propre au « caractère parlant » de l'architecture néo-classique.

Véronique Umbrecht est docteur en histoire moderne, Faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

*Turning Ensisheim's General Hospital for Mendicants into a prison: moral and hygienistic concerns* – The debate on the role of prisons started out in the second half of the 18<sup>th</sup> century. Under the influence of the Enlightenment, architects showed interest in a type of building that was recast as of primary importance to urban policies. Along drawings by Pierre-Valentin Boudhors – Strasbourg's chief and official architect – thus came a *Discours préliminaire sur l'établissement en général des*

*prisons* that emphasized the common moralistic and hygienistic concerns of the time. This 1806 document illustrates how the architect actually took into account what he believed to be the social and educational aims of imprisonment and how he accommodated them to the specific requirements and monumentality of neo-classic architecture.

Véronique Umbrecht holds a Ph.D. in early modern history from the University of Strasbourg.

*Das Projekt der Umwandlung des Armenhauses zu Ensisheim in eine Haftanstalt und die unterliegende moralische bzw. hygienische Sorge* – In der zweiten Hälfte des achtzehnten Jahrhunderts entstanden Überlegungen über die Rolle des Gefängnisses. Die von den Philosophen beeinflussten Architekten befassten sich nun mit Haftanstalten, die feste Bestandteile der Stadtplanung geworden waren. Der mit den Zeichnungen von Pierre-Valentin Boudhors (Chefarchitekt der Stadt Straßburg) versehene *Discours préliminaire sur l'établissement en général des prisons* (Vorrede über die allgemeine Gefängniserrichtung, 1806) zeigt ausführlich, welche moralisierende und hygienische Ideen damals verbreitet waren, und weist auf den architektonischen Willen hin, sie umzusetzen. So wurde dem Gefängnis die für neoklassische Architektur typische monumentale Beschaffenheit verliehen; gleichzeitig wurde es zwecks seiner sozialen und erzieherischen Rolle spezifisch gestaltet.

Véronique Umbrecht ist Doktor für neuere Geschichte der Universität Straßburg.

\*

*Architecture et formes urbaines dans une région frontalière depuis 1850. Création d'un outil au service de la recherche* – Si l'architecture des territoires annexés au Reich allemand après le Traité de Francfort de 1871 est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, la connaissance du patrimoine bâti et urbain de ces régions est encore lacunaire. Afin d'encourager et de faciliter la recherche en histoire de l'architecture en Alsace aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une base de données réunissant textes scientifiques et articles parus dans la presse spécialisées – française et allemande – est en cours de constitution. Hébergée par la Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA), et ayant sollicité la participation d'étudiants des masters d'histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine comme d'étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, la base de données intitulée « Architecture et formes urbaines dans une région frontalière depuis 1850 » est actuellement riche de plus de 1 400 occurrences.

Hervé Doucet est maître de conférences en histoire de l'art contemporain, Faculté des sciences historiques, Université de Strasbourg.

*Studying architecture and urban forms in a border region from the 1850s onwards: the making of a research instrument* – The architecture of the territories annexed by Germany after the 1871 Treaty of Frankfurt is currently the object of much scholarly attention. Yet, our knowledge of the urban and built heritage remains significantly incomplete. The will to encourage and facilitate research on modern architecture in Alsace has commanded the decision to produce a database of scientific and specialized papers published in France and Germany. Hosted by the *Maison Interuniversitaire des sciences de l'Homme d'Alsace*, the database has been enriched thanks to the involvement of students from both the Master's Program in the history of art, architecture and heritage and the *Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg*. It currently contains 1400 entries.

Hervé Doucet is Associate Professor in the history of Modern Art at the University of Strasbourg.

*Die Architektur und die städtischen Formen einer Grenzregion seit 1850 : ein neues Mittel im Dienste der Forschung* – Zwar findet heute die Architektur des durch das Frankfurter Abkommen 1871 an das deutsche Reich annektierten Gebiets große Beachtung, nur bleibt das Bau- und Städteerbe des Elsass' noch mangelhaft dokumentiert. Um dessen architektonische Geschichte im 19. und 20. Jahrhundert zugänglicher zu machen, wurde eine Datenbank « *Architecture et formes urbaines dans une région frontalière depuis 1850* » (die Architektur und die städtischen Formen einer Grenzregion seit 1850) unter der Obhut der *Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA)* mit Hilfe von Master-Studenten der Kunstgeschichte und der Straßburger Hochschule für Architektur angelegt. Sie weist auf Fachartikel und wissenschaftliche Texte der einschlägigen französischen und deutschen Publizistik auf und enthält heute mehr als 1 400 Einträge.

Hervé Doucet ist Dozent der neueren und neuesten Kunstgeschichte an der Universität Straßburg.

*Traduction allemande* : Ségolène Plyer

*Traduction anglaise* : Jean-Pascal Gay et Nicolas Bourguinat



